

DÉDICACES D'AFFRANCHIS A LARISSA (THESSALIE)

Athanasios TZIAFALIAS
Ancien Éphore des Antiquités
préhistoriques et classiques
LARISSA

Laurence DARMEZIN
Laboratoire HiSoMA
Maison de l'Orient et de la Méditerranée
LYON

Les inscriptions rassemblées ici ont été gravées sur des blocs incurvés dont la courbure a été conservée lors de leur réutilisation, au 1^{er} siècle a. C., dans le second théâtre de Larissa, et qui formaient à l'origine une ou plusieurs parois intérieures d'un bâtiment arrondi, appartenant à un sanctuaire. Ce bâtiment devait être ouvert (sans toit) pour permettre la lecture des textes ainsi gravés. Les inscriptions datent de la fin du 3^e siècle/début du 2^e siècle a. C. et se présentent comme des dédicaces, à une divinité qui n'est jamais nommée, d'un objet non précisé mais qui pourrait être la pierre elle-même, par des affranchis dont l'affranchissement a eu lieu précédemment et qui sont presque tous nommés avec un adjectif patronymique (comme il est d'usage dans des inscriptions dialectales, à la place du nom au génitif), toujours différent du nom de leur *manumissor*, et l'on ne peut déterminer s'il correspond à un patronyme ou au nom de leur propriétaire. Ces inscriptions étaient destinées à assurer la publicité et la pérennité des affranchissements qui y étaient mentionnés, mais aussi à attester que les affranchis s'étaient acquittés de leur dû, c'est-à-dire de la taxe d'affranchissement, vraisemblablement équivalente au prix de la pierre et de la gravure, taxe qui, à partir du milieu du 2^e siècle a. C., est fixée à 15 statères. Certains des affranchissements mentionnés dans ces dédicaces apparaissent comme consécutifs à un héritage (n^{os} 10, 13 et 33) et il se pourrait que ce soit le cas de l'ensemble de ces inscriptions.

These inscriptions are carved into curved blocks which were reused during the 1st century BC in the second theatre in Larissa where they formed one or more of the inner walls of a circular building belonging to a sanctuary. This building must have had no roof so as to make it possible to read the carved texts. The inscriptions date back to the end of the 3rd century/beginning of the 2nd century BC and appear to be dedications to an unnamed deity, of an unspecified object (perhaps the stone itself ?) made by freed slaves. These freed slaves were almost always named using a patronymic adjective (as usual in dialectal inscriptions, instead of a name in the genitive) which was always different from the name of their *manumissor*, and it is not possible to say whether this is a patronymic or the name of the slave's former owner. These inscriptions were intended to publicise and preserve evidence of the manumissions which they refer to ; they were also intended to certify that the freedmen had paid their dues, namely, the manumission fee, which was probably equivalent to the cost of the stone and the engraving. From the mid-2nd BC, manumission fees were fixed at 15 staters. Some of the manumissions mentioned in these dedications seem to have been testamentary (n^{os} 10, 13 and 33) and it may be that this is the same for all of these inscriptions.

I – Données archéologiques

I.1 - Théâtre

Découvert dans les années 70, le second théâtre de Larissa, situé à l'angle des rues Tagmatarchou Velissariou et Ergatikis Prôtomayias, sur la rive Sud du Pénée et tout près du principal pont de Larissa (Gr. Lambraki), à environ 200m à l'Ouest du premier théâtre, a été fouillé au milieu des années 80 et restauré à la fin de ces mêmes années¹. Il était adossé au versant Sud-Est d'une colline, appelée à époque moderne Pefkakia (Πευκάκια), dont le sommet fut occupé à l'époque byzantine par une église dédiée, selon les sources, à Ayia Sophia ou Ayia Paraskevi, puis par une mosquée, la mosquée d'Hassan Bey (Τζαμί του Χασάν Μπέη), construite au début du 16^e

1. Voir A. TZIAFALIAS, « Αρχαιολογικές έρευνες στη Λάρισσα », *Πρακτικά του Α' ιστορικού-αρχαιολογικού Συμποσίου "Λάρισσα: Παρελθόν και Μέλλον"*, Larissa, 1985, p. 60-78 ; *id.*, *ΑΔ* 40 (1985 [1990]), p. 198-199 et pl. 69 ; *id.*, *ΑΔ* 42 (1987 [1992]), p. 276-278 et pl. 161-162.

siècle et détruite au début du 20^e siècle². Cette colline a existé jusqu'à la fin des années soixante où elle a été aplanie pour permettre la construction d'immeubles modernes, ce qui a totalement bouleversé l'aspect de ce quartier, mais a aussi vraisemblablement permis de découvrir le théâtre peu de temps après. L'existence de deux théâtres à Larissa n'est pas extraordinaire et on en connaît d'autres exemples en Grèce, à Argos ou Épidaure ainsi qu'à Ambracie et Cassopé, en Épire³. On ne peut cependant pas dire pourquoi la cité de Larissa, déjà dotée d'un théâtre depuis le 3^e siècle a. C., a eu besoin d'un deuxième bâtiment de ce type au 1^{er} siècle a. C. Le premier théâtre a-t-il subi des dommages qui en empêchaient l'usage ? Les données de fouilles ne permettent pas de l'établir. A-t-on développé à cette époque des activités auxquelles le premier théâtre n'était pas adapté ? On ne saurait le dire...

Le second théâtre a une forme de fer à cheval, est orienté au Sud-Est et composé d'un bâtiment de scène à trois pièces, d'une *orchestra* de 29,70m de diamètre, et d'un *koilon* à treize *kerkides* de deux rangées de sièges en marbre, séparées par quatorze escaliers. Ces deux rangées de sièges correspondent vraisemblablement à la réalité antique : il n'y en a pas eu davantage et il y a tout lieu de penser que le reste de la pente était occupé par des sièges en bois. Au Sud, le théâtre était fermé par un mur de soutènement, pour retenir la terrasse creusée dans la pente de la colline. La scène, le mur de soutènement et l'*orchestra* datent de la première moitié du 1^{er} siècle a. C., tandis que le *koilon* n'a été aménagé qu'à la fin de ce même siècle. La *parodos* Ouest et une partie de la *parodos* Est, les bâtiments de scène et une partie du mur de soutènement ont pu être dégagés, mais l'essentiel de la *parodos* Est et le reste du mur demeurent enfouis sous les constructions modernes situées à l'Est/Sud-Est du théâtre.

Le *koilon* a été construit à la fin du 1^{er} siècle a. C. avec des blocs provenant manifestement d'un bâtiment précédent : nombre d'entre eux portent en effet des inscriptions qui ont été coupées lorsqu'il a fallu adapter la forme et les dimensions de ces blocs à la construction du théâtre. Cependant, l'élément le plus notable est que ces blocs étaient eux-mêmes incurvés et que leur courbure a été utilisée telle quelle pour constituer les sièges du théâtre. Ils n'ont en effet été retaillés que sur leur face antérieure par creusement d'un *cavet* en laissant un bandeau, ou front de siège, ce qui a eu pour résultat de conserver sur ces fronts la première ligne d'inscriptions disparues avec l'évidement (n^{os} 15, 27, 30 et 49 à 52). D'autres blocs ont été retaillés à gauche ou à droite pour former des marches d'escalier, mais les blocs de la *parodos* occidentale semblent à peu près entiers et présentent eux aussi une courbure, que les constructeurs du théâtre ont tenté de corriger mais sans les retailler. Il est à noter que lors des constructions d'immeubles des années 60, plusieurs blocs de sièges et d'escaliers avaient été extraits de leur emplacement et jetés, avec les autres gravats, dans le quartier de Larissa appelé Kioski. C'est pourquoi une fouille a eu lieu dans ce quartier et a permis de restaurer ces blocs à leur place, à l'exception d'une quinzaine d'entre eux qui n'ont pu être retrouvés. A leur emplacement, dans les *kerkides* IV et V et les escaliers correspondants, des blocs ont été reconstitués en matériaux modernes.

Après les fouilles, l'Éphorie de Larissa a procédé à l'anastylose du théâtre, qui est aujourd'hui utilisé pour certaines manifestations culturelles, ce qui a eu pour effet le ré-enfouissement de plusieurs blocs, en particulier ceux qui servent maintenant de repose-pieds au premier rang de sièges⁴.

A part les fronts de sièges évoqués ci-dessus, qui ne portent au mieux qu'une ligne d'inscription, les blocs inscrits se présentent sous deux formes :

– des blocs d'environ 1,30m à 1,60m sur une trentaine de centimètres de hauteur dont la face antérieure est polie ; l'inscription est gravée sur une zone un peu plus finement polie, sur deux à six lignes, dans la moitié supérieure de la face, avec des marges importantes à droite et à gauche. C'est ce qu'on peut observer sur les blocs de la *parodos* Ouest ainsi que sur les blocs retaillés pour servir

2. Voir Th. PALIOUNGAS, *Η Λάρισσα κατά την Τουρκοκρατία (1423-1881)*, Tome I, Katerini, 2002, p. 305-312 et p. 340, note 267.

3. Voir P.C. ROSSETO et G. PISANI SARTORIO (eds.), *Teatri greci e romani alle origini del linguaggio rappresentato*, vol. II (chapitre *Grecia*), Rome, 1994.

4. Sur les 52 blocs inscrits connus, 29 ont ainsi été ré-enfouis. On trouvera à la fin de cet article un tableau de localisation des 23 inscriptions encore visibles.

de marches d'escaliers, mais dans ce dernier cas, il ne subsiste de l'inscription que la moitié droite (n^{os} 39, 42 à 44) ou gauche (n^{os} 19, 27, 30, 33 et 37).

– des blocs d'à peu près mêmes dimensions mais dont la face antérieure est dégrossie à la grosse pointe, à l'exception d'une zone polie rectangulaire, un cartouche, où est gravée l'inscription. La dimension de ces cartouches varie bien sûr selon l'importance de l'inscription qui peut compter de trois à sept lignes (20 à 40cm x 9 à 18cm), mais dans la même présentation que précédemment, c'est-à-dire qu'ils occupent la moitié supérieure de la face avec de grandes marges de chaque côté. Un seul de ces blocs est encore visible (n^o 40), les seize autres ont été ré-ensevelis lors de l'anastylose du théâtre et font office de repose-pieds devant le premier rang de gradins.

1.2 - Bâtiment précédent

Les inscriptions que portent ces blocs sont des dédicaces, datables de la fin du 3^e / début du 2^e siècle a. C., faites par des affranchis à une divinité dont le nom n'est jamais précisé (cf. ci-dessous § II.3). On ignore à quel type de bâtiment ces pierres, qui ne sont pas toutes inscrites, appartenaient. Dans l'état actuel des choses, tout ce qu'on peut en dire est que ce bâtiment était un sanctuaire (peut-être en lien avec le gymnase, voir le commentaire du n^o 6), qu'il était arrondi et qu'il était en usage à la fin du 3^e siècle a. C. On peut supposer qu'il se trouvait à l'emplacement du théâtre ou aux alentours (peut-être au sommet de la colline qui sera plus tard occupé par une église puis par la mosquée Hassan Bey), mais rien ne permet de l'affirmer : ce sanctuaire pouvait être installé ailleurs dans Larissa et les pierres ont pu être transportées lors de son démantèlement pour la construction du théâtre.

Les trouvailles épigraphiques faites dans ce secteur ne nous sont d'aucun secours puisque sur les cinq inscriptions trouvées aux alentours de la mosquée Hassan Bey, quatre sont des inscriptions funéraires et toutes sont largement postérieures au 3^e siècle a. C. : trois épitaphes⁵ et une épigramme⁶, à peu près toutes d'époque impériale, proviennent à l'évidence d'une nécropole de Larissa, c'est-à-dire hors les murs de la cité alors que la colline occupée par le théâtre se trouvait à l'intérieur du rempart nord, lequel longeait la rive sud du Pénée ; ces quatre inscriptions ont vraisemblablement été remployées lors de la construction de l'église byzantine ou de la mosquée. La cinquième inscription est une dédicace à la triade chthonienne (Déméter, Korè et Despotès, autre nom d'Hadès-Ploutôn)⁷, qui a permis l'hypothèse que l'emplacement du théâtre avait pu être précédemment occupé par un Thesmophorion. Mais cette dédicace est largement postérieure à la construction du théâtre : le nom de la dédicante, Longeina, un nom romain qui n'est pas attesté en Thessalie avant l'époque impériale, tout comme l'écriture ne peuvent convenir à une inscription du 3^e siècle a. C. De plus, la nature des inscriptions exposées dans ce bâtiment, destinées à être vues de tous, est incompatible avec un culte à mystères.

La question de la nature de ce bâtiment précédent reste donc posée. Dans la mesure où la courbure des blocs n'a pas été retaillée, on peut penser que le diamètre de ce bâtiment devait être sensiblement le même que celui de l'orchestra (soit près de 30m). Était-ce une tholos ? Il existe quelques *tholoi* d'un diamètre relativement approchant (environ 20m) à Samothrace⁸ ou à Épidaure⁹ mais ce type de monument était généralement fermé et sans fenêtres, ce qui ne peut convenir à un lieu où l'on devait pouvoir lire les inscriptions exposées. Peut-être était-ce une exèdre ? Mais on ne

5. Voir *IG IX 2*, 623 (1^{er} siècle a. C.) (GHW4153), et 904 (2^e-3^e s. p.C.) (GHW1302) et A.S ARVANITOPOULOS, *RevPhil.* 1911, n^o 30 ("d'assez basse époque" = ép. impériale) (GHW2684).

6. Voir E. SANTIN, *Autori di epigrammi sepolcrali greci su pietra. Firme di poeti occasionali e professionisti*, *Memorie della Accademia nazionale dei Lincei Ser. IX – Vol. XXIV – Fasc. 2*, Roma, 2009, p. 248-252, n^o 17 (3^e-4^e s. p.C.) (GHW1780).

7. Voir A.S. ARVANITOPOULOS, *AE* 1910, n^o 24 (non datée) (GHW4281): Δημητρι και Κόρη και Δεσπότη Λογγειν[α - -]του ιερατεύσασα ; il indique comme lieu de trouvaille la "mosquée Orchan" (τζαμί Όρχάν), dont le nom n'est pas autrement connu (voir Palioungas, ci-dessus note 2), mais il précise que cette mosquée se trouvait "près du pont du Pénée", ce qui permet de l'identifier avec certitude avec la mosquée Hassan Bey.

8. R. MCCREDIE, G. ROUX, St. M. SHAW *et alii*, *Samothrace 7. The Rotunda of Arsinoe*, Princeton, 1992 (tholos d'un diamètre de 20,22m, construite au début du 3^e siècle a. C. et consacrée aux Megaloi Theoi, c'est-à-dire les Cabires).

9. Voir J.W. RIETHMÜLLER, *Asklepios. Heiligtümer und Kulte*, vol. I, Heidelberg, 2005, p. 313-324 (tholos d'un diamètre de 21,74m, construite au milieu du 4^e siècle a. C.).

connaît, pour l'instant, aucun monument de ce type avec de telles dimensions¹⁰. Toutefois, quelques monuments ronds et non couverts sont connus : on peut penser, par exemple, aux *kykloi* de Délos¹¹ où deux murs concentriques, datés de la fin du 2^e/début du 1^{er} siècle a. C., délimitaient deux espaces, l'un annulaire, d'environ 4m de large, et l'autre circulaire, une aire centrale de 9,60m de diamètre. Dans ce cas, la fonction du bâtiment est claire : il s'agit d'un équipement commercial pour les ventes aux enchères de divers produits comme les poissons ou les esclaves. De même, à Samothrace, on a découvert¹² un bâtiment rond dont la faible épaisseur des murs démontre qu'il était ouvert, mais dont la fonction demeure inconnue ; toutefois, son diamètre (9m) est trop petit pour être comparé à ce qui devait exister à Larissa. Un monument, découvert à Pella¹³ en Macédoine, pourrait constituer un parallèle intéressant : il s'agit d'un péristyle rond entourant une cour intérieure, d'un diamètre de 30,50m, et construit à la fin du 4^e ou au début du 3^e siècle a. C., flanqué de trois petites *tholoi* à l'extérieur. Sa fonction n'a pas été établie avec certitude : bâtiment cultuel ou public? Fl. Seiler¹⁴ y verrait plutôt un bâtiment public ou un local pour une association culturelle, où les *tholoi* feraient office de salles de banquet. Mais Th. Hadzistelou-Price¹⁵ fait une hypothèse intéressante en rapprochant cette "tholos énigmatique" et le culte d'Héraklès, dont quelques dédicaces attestent l'existence à Pella et dont l'importance en Macédoine n'est plus à démontrer. Ce rapprochement est d'autant plus tentant que l'on connaît, en Macédoine, plusieurs cas de dédicaces d'affranchis à Héraklès, parfois qualifié de Kynagidas (cf. ci-dessous § II.3).

II – Inscriptions

Sur les 52 inscriptions rassemblées ici, seules 28 sont complètes, treize sont partielles (il n'en subsiste que la partie gauche ou droite, n^{os} 3, 13, 20, 24, 28, 31, 34 et 38 à 43) et onze très fragmentaires (quelques lettres de la première ligne le plus souvent, n^{os} 15, 27, 30 et 44 à 51).

Ces inscriptions se présentent comme des dédicaces à une divinité dont le nom n'est jamais précisé, faites par des affranchis, après leur affranchissement. Comme l'objet de la consécration n'est jamais précisé lui non plus, on peut supposer que c'était la pierre elle-même qui constituait l'offrande (voir § II.3). Le fait qu'il n'y ait jamais plus d'une inscription par pierre et que ces inscriptions soient en quelque sorte "mises en page", avec beaucoup de surface "perdue", va dans le même sens. Et il faut souligner que ces inscriptions sont sans lien avec ce théâtre : bien qu'on connaisse plusieurs exemples de gravure d'affranchissements ou de dédicaces d'affranchis sur des sièges de théâtre¹⁶, à Larissa les dédicaces sont gravées sur des blocs remployés pour construire le théâtre et les inscriptions elles-mêmes n'ont absolument pas été prises en compte.

II.1 - Éléments de datation et remarques sur l'écriture

Quelques recoupements prosopographiques permettent de dater ces inscriptions de la fin du 3^e/début du 2^e siècle a. C., mais il est impossible d'être plus précis face à ce type de documents : même lorsque le repère chronologique est précis, comme dans les n^{os} 25 et 29 où les *manumissores*

10. Voir S. Freifrau von THÜNGEN, *Die frei stehende griechische Exedra*, Mainz, 1994.

11. Voir J.-Ch. MORETTI, M. FINCKER et V. CHANKOWSKI, «Les cercles de Sôkratès: un édifice commercial sur l'Agora de Théophrastos à Délos» in V. Chankowski et P. Karvonis eds., *Tout vendre, tout acheter. Structures et équipements des marchés antiques*, (Ausonius 42), Paris 2012, p. 225-246.

12. Voir J.R. MCCREDIE, *Hesperia* 37 (1968), p. 216-221.

13. Voir Ch.I. MAKARONAS, *ΑΔ* 19 (1964), p. 340-344 + pl. 398-403 et *ΑΔ* 20 (1965), p. 414-416 + pl. 469-470 ; D. PAPA-KONSTANTINOY-DIAMANTOYROU, *Πελλά Ι. Ιστορική επισκόπησης και μαρτυρία (Βιβλιοθήκη της εν Αθήναις Αρχαιολογικής Έταιρείας* 70), Athènes, 1971.

14. Fl. SEILER, *Die griechische Tholos*, Mainz, 1986, p. 129-135.

15. Th. HADZISTELIOY-PRICE, *AJA* 77 (1973), p. 66-71.

16. On en connaît des exemples à Oiniadaï, en Acarnanie, où, à la fin du 3^e s. ou au début du 2^e siècle a. C., des affranchis portaient leur affranchissement à la connaissance de tous en en gravant une forme très abrégée sur les sièges du théâtre : e.g. Μύρτα ἀφῆκε ἐλεύθερον Ποσειδώνιον, voir S. ZOUMBAKI, "Οι επιγραφές του θεάτρου", in S. Gogos ed., *Το αρχαίο θέατρο των Οινιαδών*, Athènes, 2005, p. 181-209. A Messène, ce sont des dédicaces d'affranchis qui, au 2^e siècle a. C., sont ainsi gravées au théâtre : e.g. Σαιθίδας Ἀποδάμου ἀπελεύθερος ἀνέθηκε, voir P.G. THEMELIS, "Ἀνασκαφή Μεσσήνης", *ΠΑΕ* 2006 (2008), p. 37-40 (*SEG* 56, 482-483). Des inscriptions similaires sont également connues à Épidaure (fin du 3^e siècle a. C.) mais elles sont gravées sur les sièges du stade (voir W. PEEK, *Inschriften aus dem Asklepieion von Epidauros*, Berlin, 1969, n^{os} 153. 4 à 20).

(Μνασίας Πουτάλειος et Νυμείνιος Μνασίαιος) apparaissent comme tages dans les lettres de Philippe V (*IG IX 2*, 517), datées de 217/216 et 215/214 a. C., nous n'avons aucun moyen de savoir si la dédicace et l'affranchissement ont eu lieu avant ou après cette date. Il en va de même pour le *manumissor* des n^{os} 6 et 42, Προυτόμαχος Λακούνειος, tage dans une inscription datée de 220-200, ou celui du n^o 11, Ἀριστοκλέας Ἀριστιούνειος, également attesté dans une inscription de 192-186.

En l'absence d'éléments de datation interne, nous avons donc opté pour un classement alphabétique (français) de ces inscriptions, selon les noms des affranchis.

On aurait pu penser que, dans un ensemble aussi circonscrit dans le temps et dans l'espace, il aurait été facile de reconnaître des mains de graveurs, mais il n'en est rien. Nous n'avons en effet pu observer quelques similitudes que dans quatre groupes de deux inscriptions, et encore ne s'agit-il dans la plupart des cas que d'impressions d'ensemble, parfois appuyées sur quelque détail :

- les n^{os} 2 et 4, qui présentent une très belle graphie, très soignée et profondément gravée ;
- les n^{os} 8 et 21, avec une gravure fine et un peu heurtée, mais aussi avec des différences notables sur certaines lettres, comme l'*upsilon*, très spécifique dans le n^o 8 mais pas dans le n^o 21 ;
- les n^{os} 23 et 37 ont le même aspect peu esthétique, avec une gravure très profonde et un peu "épatée", ainsi que l'emploi de certaines lettres presque cursives, comme l'*upsilon* de la ligne 3 du n^o 23 et le *mu* de la ligne 4 du n^o 37.
- les n^{os} 3 et 20 enfin, avec leurs lettres un peu "dégingandées", plutôt grêles bien qu'assez profondément gravées.

Peut-être pourrait-on aussi rapprocher les n^{os} 13 et 31 où apparaissent des lettres longues (H dans le n^o 13 et Ω dans le n^o 31), phénomène inhabituel dans des inscriptions dialectales. Indépendamment de ce trait commun, ces deux inscriptions présentent quelques ressemblances et pourraient émaner d'une même main. On remarque également un groupe de six inscriptions avec des *sigma* et des *epsilon* lunaires (n^{os} 6, 28, 29, 34, 39 et 41) : ce phénomène, très répandu à l'époque impériale, apparaît dès le 4^e siècle a. C., se développe au 3^e siècle et surtout au 2^e siècle a. C.¹⁷. On en connaît d'autres exemples en Magnésie, à Démétrias¹⁸, mais aussi à Delphes ou en Macédoine¹⁹, à la même époque qu'à Larissa. Dans ce groupe, les n^{os} 6 et 41 pourraient être l'œuvre d'un même graveur (?).

II.2 - Formulaires

Toutes ces inscriptions sont rédigées en dialecte et le texte en est généralement très court, sous la forme d'un formulaire qu'on peut décomposer comme suit :

- nom de l'affranchi(e) au nominatif suivi le plus souvent d'un adjectif patronymique,
- participe aoriste passif du verbe ἀπελευθερώω (ἀπελευθερουθεῖς / – θένσα) au nominatif,
- ἀπό (ou ἀπύ) suivi du nom du *manumissor* au génitif,
- aoriste du verbe ἀνατίθημι (ὀνέθεικε).

Ce "formulaire-type" apparaît dans 20 des 35 inscriptions exploitables de ce point de vue.

A partir de ce formulaire "de base", on observe quelques variantes :

- dans quinze inscriptions (sur 35), le verbe de dédicace n'est pas gravé ;
- dans six inscriptions, le nom du *manumissor* (précédé de ἀπό/ἀπύ) est placé juste après le nom de l'affranchi (n^{os} 5, 15, 18, 28, 39 et 41) ;
- exceptionnellement, le nom de l'affranchi est employé seul, sans adjectif patronymique (n^{os} 1, 11, 16 et 19) ;
- dans deux cas, le nom de l'affranchi apparaît à l'accusatif, mais avec le participe au nominatif (n^{os} 22 et 31) ;

17. Voir M. GUARDUCCI, *Epigrafia greca I* (1967), p. 377.

18. Voir e.g. A.S. ARVANITOPOULOS, *Thessalika Mnimia* (1909), n^o 184 (GHW192) ; A.S. ARVANITOPOULOS, *ΠΑΕ 1915* (1916), p. 187-188 (GHW757) ; H. RIEMANN, *Jahrbuch des deutschen archäologischen Instituts* 52 (1937), *Archäologischer Anzeiger* col. 147 (GHW922) ; Th.A. ARVANITOPOULOU, *ΠΟΛΕΜΩΝ Ε'* (1952-53), *Επίμετρον*, p. 57, n^o 5 (GHW1315).

19. Voir J. BOUSQUET, *BCH* 80 (1956), p. 26 et note 2 (vers 270 a. C.) ; A. RIZAKIS et I. TOURATSOGLU, *Επιγραφές Ανω Μακεδονίας* (1985), n^o 74, dans une inscription d'Élimée datée des 3e-2e siècle a. C.

- deux inscriptions (n^{os} 6 et 14) sont datées par la mention du mois, du jour et du gymnasiarque en exercice ;
- dans deux cas, il est fait référence à une loi par la locution κατ'τὸν νόμον (n^{os} 41 et 43), placée avant ou après ὀνέθεικε ;
- une inscription est hors formulaire et se présente comme un acte d'affranchissement avec l'expression ἄφεικε ἐλεύθερον (n^o 36).

C'est le même formulaire qui apparaît dans les listes de versement de la taxe d'affranchissement à partir de la deuxième moitié du 2^e siècle a. C., à la différence près que le verbe de dédicace est alors remplacé par la mention du versement de la taxe d'affranchissement au trésorier de la cité : *e.g.* Σωσύλλα Μητροδώρου ἀπελευθερωθεῖσα ἀπὸ Ἀπολλοφάνεος τοῦ Ἀρμοδίου ἔδωκε τῇ πόλει τὸ ἐκ τοῦ νόμου στατήρας ΙΕ' (Thèbes de Phthiotide, vers 80 a. C.)²⁰.

Des formulaires similaires sont également connus en Macédoine, où toutefois l'objet de la consécration (des phiales ou des *skyphoi*) et la divinité concernée (Héraklès Kynagidas à Béroia ou Athéna Kyrrhestis à Kyrrhos²¹) sont généralement précisés (cf. ci-dessous).

II.3 - Parallèles épigraphiques

Comme on l'a dit plus haut, il est vraisemblable que les pierres elles-mêmes aient constitué l'offrande des affranchis de Larissa. Un tel usage, inhabituel, évoque des actes d'affranchissement illyriens, à Klos et à Byllis, où, au 3^e ou 2^e siècle a. C., il est question de « dépôt de pierres²² ». Ainsi l'acte d'affranchissement d'un certain Chrèsimos, à Klos, se termine-t-il sur la mention suivante : καὶ ἔθηκε Χρήσιμος τοὺς λίθους κατὰ τὸν νόμον. Cette expression, très courante dans les inscriptions architecturales²³, signifie « poser/mettre les pierres en place » et démontrerait l'existence, chez les Bylliones, d'une loi qui faisait obligation aux affranchis de participer aux constructions de la ville, à Klos comme à Byllis, et de s'acquitter ainsi de leur taxe d'affranchissement.

Peut-on supposer un usage similaire à Larissa ? On ne saurait le dire pour l'instant, mais on peut raisonnablement supposer qu'en l'occurrence, il ne s'agissait que d'un seul monument, vraisemblablement déjà construit (?) et réservé à l'affichage des dédicaces d'affranchis. En outre, à une exception près (n^o 36), les documents de Larissa ne sont pas des actes d'affranchissement à proprement parler, mais des dédicaces émanant d'affranchis dont l'affranchissement a eu lieu précédemment. Ce contexte religieux évoque l'obligation pour les affranchis de dédier un objet, le plus souvent une phiale, à une divinité après leur affranchissement, obligation qui constitue de fait une forme de paiement d'une taxe d'affranchissement. On connaît le cas des *phialai exeleutherikai*²⁴ à Athènes (fin du 4^e siècle a. C.), mais des usages similaires sont attestés en Macédoine, à Béroia en particulier, où, au milieu du 3^e siècle a. C., une lettre royale préconise le remplacement des offrandes de phiales, que les affranchis consacraient à Héraklès, par des offrandes de *kerata* ou de

20. *IG IX 2*, 133. On trouve ce même type de formulaire, mais le plus souvent avec la préposition ὑπὸ à la place de ἀπὸ, à peu près partout en Thessalie : cf, par exemple, à Méliataia (*IG IX 2*, 207c et e), Pharsale (*IG IX 2*, 399), Atrax (*IG IX 2*, 543 = *I.Atrax* n^o 42), Chyrétiai (*AE* 1917, p. 30-34, n^o 316), Gonnoi (*Gonnoi* n^o 127), Oloosson (*AE* 1916, n^{os} 284-285) ou Dolichè (*AE* 1923, p. 126-132, n^o 361).

21. Béroia : L. GOUNAROPOULOU et M.B. HATZOPOULOS, *Επιγραφές Κατω Μακεδονίας*. Τεύχος Α'· *Επιγραφές Βεροίας*, Athènes 1998, p. 134-135, n^{os} 3 et 31-33 (2^e-1^{er} siècle a. C.), *e.g.* Ἰταλία ἀπελευθερωθεῖσα ὑπὸ Νικάνορος τοῦ Λυσιμάχου σκύφον οὗ ὀλκή δραχ(μαί) Ν' et p. 91-95, n^o 3 ; Kyrrhos : A.K. VAVRITSAS, *Ancient Macedonia II* (1977), p. 7-11 (Ἀννδία Ξενάνθου ἀπελευθερωθεῖσα ὑπὸ Ξενάνθου τοῦ Ἀμβικάτου Ἀθηνῶν Κυρρεσιτίδι, 2^e-1^{er} siècle a. C.). Des formulaires très proches apparaissent également en Haute Macédoine, mais plus tardivement : à Ryaki, près de Kozani, en Éordée (fin 1^{er} siècle a. C.) ainsi qu'à Velvendos et à Ayios Yorgios en Élimée (2^e-3^e s. p.C.), voir A. RIZAKIS et G. TOURATSOGLOU, *Επιγραφές Ἀνω Μακεδονίας*, Athènes 1985, n^{os} 20, 30 et 96.

22. Voir N. CEKA, *Iliria* 1984-2, p. 78, n^{os} 2 (Byllis) et 3 (Nikaia/Klos) (*SEG* 35, 1985, 679 et 696) ; *id.*, *Iliria* 1987-2, p. 76, n^o 2 (Byllis) (*SEG* 38, 1988, 523) ; voir aussi P. CABANES, *BullÉp.* 1987, 639 ; *id.*, *L'Illyrie méridionale et l'Épire dans l'Antiquité*, 1987, p. 148-149.

23. Voir M.-Chr. HELLMANN, *Choix d'inscriptions architecturale grecques*, (TMO 30), 1999, n^{os} 12, 13 ou 16 entre autres.

24. Voir *IG II²*, 1469A (inventaire des objets d'argent d'un sanctuaire, parmi lesquels des φιάλαι ἐξελευθερικάι, en vue de les fondre pour en faire des hydries). Voir aussi E. MEYER, *Metics and the Athenian Phialai-Inscriptions. A Study in Athenian Epigraphy and Law*, (Historia 208), Stuttgart, 2010, qui démontre que les listes de phiales (*IG II²*, 1554-1578) offertes par des particuliers seraient en fait la trace d'attaques judiciaires abusives contre des métèques et ne concerneraient donc pas des affranchis.

skyphoi. Cette directive est d'ailleurs illustrée par trois consécration de *skyphoi* à Héraklès Kynagidas par des affranchis de Béroia, au 2^e ou 1^{er} siècle a. C., en des termes très proches des dédicaces de Larissa (voir note 21). Une même obligation apparaît à Gortyne²⁵, au milieu du 2^e siècle a. C., où les affranchis devaient consacrer une phiale à Héra Kydista pour s'acquitter de leur taxe d'affranchissement.

II.4 - Onomastique

Un commentaire onomastique plus détaillé accompagne chacune des inscriptions. Nous en présentons ici une récapitulation.

Harax : Γνάθιππος (n° 16), Εἴρεχος (n° 15).

Noms rares partout, dont certains apparaissent pour la première fois en Thessalie : Ἀμμίχα (pour Ἀμμίκα? n° 2), Ἀννία (n° 4), Αὐτονόα (n° 5), Γλαυκιάδας (n° 33), Ἰππόλυτος (n° 10), Καρίνα (n° 35), Κελ[έ]ας (n° 30), Κλεάδας (n° 17), Κριτόφυλος (n° 7), Μεννίδα (n° 32), Πανάγαθος (n° 31), Πελεία (n° 8), Πιστογένεις (n° 33), Ρείσιος (n° 29), Τριτεύτας (n° 2), Φάλαικος (n° 22), Φυσίς (n° 27).

Noms rares, attestés uniquement (ou surtout) en Thessalie : Ἀλκότας (n° 5), Ἀμφίνοος (n° 18), Ἀρναῖος (n° 41), Εὐδέξιος (n° 9), Θρασύδαος (n° 41), Κόττυφος (n° 20), Λυκόρμας (n° 31), Μόλυκκος (n° 14), Πούταλος (n° 25). Rappelons qu'il ne faut pas considérer ces noms comme des noms thessaliens, comme l'a déjà souligné J.L. García Ramón²⁶ : « A word attested in Thessaly may only be considered as *specifically* Thessalian under one of the following conditions: (1) when it is attested only in Thessalian, and, moreover, stands in contrast with other terms attested as their synonymous counterparts in Attic and/or in other dialects; (2) when it has in Thessaly a special meaning different from those attested for the same term in Attic. ».

Noms rares en Thessalie mais connus ailleurs : Δαμάσιππος (n° 15), Δεινόστρατος (n° 10), Εὔιππος (n° 26), Νυμεινίος (n° 29), Πλάτουρ (n° 33), Πρόμαχος (n° 22), Ρόδα (n° 30), Σόφων (n° 31), Ταῦρος (n° 36), Τεισάμενος (n° 10).

Formes rares, ou apparaissant pour la première fois, de noms dont d'autres formes sont bien connues : Ἀμμούνειος (n° 1), Ἄστιππος (n° 4), Δικαΐδας (n° 21), Δῖνις (n° 13), Διοννυσογένεις (n° 21), Εἰρεΐνα (n° 9), Ἐπιγίνεις (n° 36), Ἐράτουρ (n° 15), Ἐργασίουρ (n° 10), Κλέου (n° 18), Μυλλῆς (n° 13), Νικάσου (n° 23), Πανθειρίς (n° 10), Περιγένεις (n° 26), Πυθογένεις (n° 14), Σουκλέας (n° 14).

II.5 – Affranchissements consécutifs à des héritages ?

Dans huit de ces dédicaces, ce sont des groupes familiaux qui apparaissent comme *manumissores*. Le plus souvent, ces groupes se composent de deux personnes : deux frères dans les n°s 31 et 41, et vraisemblablement aussi dans le n° 16 ; un homme et sa sœur dans le n° 40 ; deux hommes à patronymes différents (père et fils ?) dans le n° 44, mais on trouve aussi deux groupes de trois personnes : un père ou une mère et ses deux enfants (n° 13) ainsi qu'un homme et ses deux sœurs mariées auxquels s'ajoutent, par la mention de leur consentement, les maris des deux sœurs (n° 33). Le groupe le plus important se compose de quatre personnes, une femme et ses trois fils (n° 10).

L'inscription n° 13 illustre très vraisemblablement un cas d'affranchissement d'un esclave hérité : le groupe de *manumissores*, composé d'un parent dont le nom manque et de ses deux enfants, a affranchi un esclave "[κατ' τᾶν] βέλλεισιν" d'une tierce personne, propriétaire de l'esclave et

25. Voir A. MAGNELLI, « Una nuova epigrafe gortinia in materia di manomissione », *Dike* 1 (1998), p. 95-113 (recollage d'un fragment inédit avec IC IV, 232).

26. «Thessalian Personal Names», in *Old and New Worlds in Greek Onomastics*, (Proceedings of the British Academy 148), 2007, p.66 ; voir aussi «Cuestiones de léxico y onomástica tesalios» in *Kata Dialekton* (A.I.O.N. XIX), 1997, p. 533-536, § 6.

décédée. Le texte est malheureusement fragmentaire, ce qui empêche toute certitude, mais les exemples d'affranchissements effectués par des héritiers "conformément au testament" (κατά τήν διαθήκην) d'un propriétaire défunt sont suffisamment nombreux pour identifier ici une situation similaire (pour les références, voir le commentaire du n° 13). Cette explication convient sans doute aux sept autres cas d'affranchissements à *manumissores* multiples, même si l'un de ces groupes (n° 33) pose quelques problèmes, en particulier sur l'apparente égalité d'un frère et de ses sœurs mariées devant l'héritage (voir le commentaire du n° 33). Si cette situation n'était pas le résultat d'un héritage, on ne saurait comment expliquer cette "co-propriété familiale", entre des frères ou des frères et sœurs en particulier, dont A.M. Babakos considérait, avec des arguments pas toujours très convaincants cependant, qu'elle n'existait pas en Thessalie²⁷. De plus, à travers la situation du n° 33, il faudrait supposer une cohabitation d'au moins trois foyers différents qui usaient conjointement de l'esclave affranchi. Une telle situation impliquerait que deux filles auraient continué d'habiter sous le toit de leur père, même après leur mariage, ce qui, à notre connaissance, ne paraît guère concevable. On ne peut toutefois exclure une autre hypothèse : des foyers différents mais voisins, entre lesquels se partageait l'esclave, en fonction des travaux à faire... Quoi qu'il en soit, la question de la co-propriété familiale reste posée, nous semble-t-il, et mériterait un réexamen à la lueur des nouvelles lectures et des nouveaux textes trouvés depuis la parution de l'ouvrage d'A.M. Babakos.

Toutefois, il est indéniable, à propos des esclaves en particulier, qu'il existait un droit d'usage qui explique bien des situations d'affranchissements en commun : des groupes familiaux, généralement composés du couple parental et des enfants, utilisateurs de l'esclave sans en être forcément propriétaires à proprement parler, affranchissaient ainsi des esclaves pour donner à ces derniers l'assurance qu'aucun d'entre eux ne remettrait plus tard leur statut d'affranchis en cause²⁸. Cette procédure paraît tout à fait équivalente de l'affranchissement par le seul propriétaire mais avec le consentement des futurs héritiers, mais ne peut convenir au n° 33. Il nous semble donc qu'on peut considérer ces affranchissements comme le résultat d'un héritage, d'autant que cette situation est quasi-certaine dans le n° 13 et qu'elle explique les co-affranchissements par des frères, ou des frères et sœurs, ou par le groupe du n° 10 où nous reconnaissons une veuve et ses trois fils. On verra plus loin que l'ensemble des inscriptions de ce corpus pourrait refléter une même situation, des affranchissements consécutifs à l'héritage d'un esclave, ce qui pourrait expliquer, au moins partiellement, l'absence de concordance entre l'adjectif patronymique qui accompagne le nom des esclaves affranchis et celui de leur *manumissor*.

II.6 – Assistance légale pour des femmes ?

Cette même inscription n° 33 amène également à s'interroger sur l'assistance légale des femmes thessaliennes, dont on admet généralement qu'elle n'existait pas²⁹. En effet les époux des deux sœurs sont mentionnés dans ce qu'on pourrait considérer à première vue comme une clause d'*eudokésis*, par laquelle les usagers et héritiers de l'esclave donnent leur consentement à son affranchissement, selon une procédure fréquente. Or le verbe utilisé pour exprimer ce consentement est un *hapax* (ἐπιλιásαντος), glosé par les lexicographes comme synonyme d'ἐπιτρέπειν, le terme technique par lequel s'exprime généralement la notion de tutelle des mineurs. Il faut souligner que l'affirmation de la non-existence de la tutelle des femmes en Thessalie repose uniquement sur l'examen des actes d'affranchissement et sur le fait que les femmes procèdent seules à cet acte, sans mention explicite d'un *kyrios* pour le valider, ce qui n'apparaît pas comme un argument probant au regard du caractère abrégé des affranchissements gravés sur pierre. Sans prétendre traiter cette

27. Sauf, justement, en cas d'héritage (*communio incidens*), voir *Πράξεις κοινῆς διαθέσεως καὶ ἄλλα συγγενῆ φαινόμενα κατὰ τὸ δίκαιον τῆς ἀρχαίας Θεσσαλίας*. Athènes 1961 et sa traduction française : *Actes d'aliénation en commun et autres phénomènes apparentés d'après le droit de la Thessalie antique* (Thessalonique, 1966) p. 29-39 ; voir aussi *infra* le commentaire du n° 33. On notera d'autre part qu'une liste de déclarations d'affranchissements de Larissa (G.J.M.J. TE RIELE, *ZPE* 49 (1982), p. 161-167, n° 1, l. 24-27, ca. 80 a. C.) atteste l'existence d'une forme de co-propriété dont on ne peut dire si elle était familiale ou non : deux hommes à patronymes différents, l'un de Gyrtion et l'autre de Larissa, apparaissent comme *co-manumissores* d'un même esclave.

28. Voir e.g. Br. HELLY, *Gonnoi* II, 1973, n° 115 ou *IG IX 2*, 1282, l. 36-41 (Pythion).

29. Voir A.M. BABAKOS, *o.c.*, p. 89-91.

question ici, nous ne pouvons que remarquer que ce texte pourrait fournir un indice de l'existence de cette tutelle (voir le commentaire du n° 33).

II.7 – Le « nom au génitif » des esclaves

Dans les inscriptions étudiées ici, on note qu'à quatre exceptions près (n°s 1, 11, 16 et 19), les esclaves affranchis s'identifient eux-mêmes (ce sont eux qui font graver ces inscriptions et on peut supposer qu'ils en ont choisi les termes) avec un adjectif patronymique, selon un usage déjà bien connu en Thessalie. On observe également que cet adjectif patronymique ne coïncide jamais avec le nom du *manumissor*, ce qui pose, une fois de plus, les questions de la nature du lien ainsi exprimé et de l'identification de la personne ainsi nommée³⁰.

Dans les nombreuses attestations de cet usage qui apparaît, en Thessalie, dans environ un tiers des déclarations d'affranchissement entre le milieu du 2^e siècle et le début du 1^{er} siècle p. C. – sous forme, comme ici, d'un adjectif patronymique dans les inscriptions dialectales ou d'un nom au génitif dans les inscriptions en *koinè* – on observe, en proportions à peu près égales, tantôt une concordance entre le nom au génitif de l'esclave et le nom du *manumissor* (dans 40% des cas), tantôt, comme ici, une absence de concordance (dans 36% des cas)³¹. Il faut y ajouter les quelques cas de concordance entre le nom au génitif de l'esclave et le patronyme du *manumissor* : c'est un cas beaucoup plus rare puisqu'on ne l'a observé que dans 4% des cas et, dans ce corpus, il n'est illustré que par une seule inscription (n° 35) où Στρατονίκα Διοδουρεία est affranchie par Καρίνα Διοδουρεία.

Bien que cet usage apparaisse essentiellement en Thessalie, il est également attesté ailleurs, en Épire et à Delphes en particulier. Les listes d'affranchissements épirotes se présentent le plus souvent comme des énumérations de noms simples (sans patronymes), au nominatif pour les *manumissores*, et à l'accusatif pour les esclaves affranchis, mais on connaît deux cas où l'esclave est nommé avec un nom au génitif qui ne présente aucune concordance parmi les *manumissores*³². A Delphes, en revanche, on dispose dans certains cas d'un véritable dossier qui permet de suivre l'histoire d'un esclave affranchi : acte d'affranchissement par vente à Apollon avec clause de *paramonè*, puis libération de l'obligation de *paramonè*, et finalement acte d'affranchissement où l'affranchi est à son tour *manumissor*, ce qui permet d'observer, dans certains cas, que ces affranchis ont un « état-civil » qui ne nous permet pas de les distinguer d'un citoyen. On peut citer, à titre d'exemple, le cas de Δωρήμα Νίκωνος³³, *manumissor* dans la première moitié du 2^e siècle a. C., qui est en fait une ancienne esclave affranchie par Νίκων Θεοζένου et non pas une femme libre, fille de Νίκων, comme on pourrait le comprendre au seul énoncé de son identité ; il en va de même pour Εισιάς Κλεομάντιος, affranchie à la fin du 1^{er} siècle a. C. par Κλεομάντις Δείνωνος, et *manumissor* au début du 1^{er} p. C.³⁴ Dans les deux cas, si nous ne connaissions pas les antécédents de ces deux femmes, ce nom au génitif serait compris comme un patronyme, sans plus de questions. Mais en l'occurrence, sachant que ces femmes sont des affranchies, on peut au moins s'interroger

30. Voir A.M. BABAKOS, *BCH* 86 (1962), p. 494-503 ; M. ZACHOU-KONTOGIANNI, *La Thessalie. Quinze années de recherches archéologiques, Actes du colloque international, Lyon 1990*, Athènes, 1994, p. 301-306 ; R. ZELNICK-ABRAMOVITZ, *Not Wholly Free*, Boston, 2005, p. 259-261.

31. On connaît actuellement 1712 déclarations d'affranchissement, qui sont réparties sur 264 pierres, concernent 2068 esclaves et s'étendent du milieu du 2^e siècle a. C. au 3^e s. p.C. Dans la mesure où l'usage du nom au génitif disparaît vers la fin du 1^{er} siècle a. C./début du 1^{er} s. p.C., nous n'avons pris en compte, pour établir ces pourcentages, que les déclarations datées du 2^e siècle a. C. au milieu du 1^{er} s. p.C., soit 1126 déclarations pour 1288 esclaves.

32. Voir P. CABANES et F. DRINI, *Inscriptions de Bouthrôtos. Corpus des inscriptions grecques d'Illyrie méridionale et d'Épire (CIGIME) 2*, Athènes, 2007, n° 91 : ἀφῆκε ἐλεύθερον, κατὰ τὸν τῶν ἀτέκνων νόμον, Τιμοκράτης Νητίδιος, καὶ ἃ γυνὰ ἃ Τιμοκρά[τ]εος Μεγανίκα, Χρήσιμον Μ ἐνόμος et n° 156 : ἀφίεντι [ἐλε]ύθερον Χρ[ύσιπ]πον Χρυσογόνου Μυρτίλος, Λυσανίας, Κλέας, Φερενίκα, Μυρτίλος, Μέλισσα.

33. *SGDI* 2084 (MULLIEZ 1994, n° 110) ; *SGDI* 1803, l. 4-8 (MULLIEZ 1994, n° 214) ; *FD* III.3, 8 (MULLIEZ 1994, n° 386) et *SGDI* 1945 (MULLIEZ 1994, n° 436). Les exemples en sont bien sûr plus nombreux et plus complexes, voir D. MULLIEZ 1994, Introduction à l'Index des affranchis, p.1828-1830.

34. *FD* III.3, 329 (Mulliez 1994 n° 1115) ; *FD* III.3, 333 (Mulliez 1994, n° 1140) ; *FD* III.6, 39 (Mulliez 1994, n° 1166) et *FD* III.6, 40 (Mulliez 1994, n° 1188). Voir aussi D. MULLIEZ, "Maîtres et esclaves: les relations au sein de l'*oikos*. L'exemple de Delphes", dans *Parenté et Société dans le monde grec de l'antiquité à l'âge moderne (Ausonius 12)*, Paris-Bordeaux, 2006, p. 165.

sur la nature de ce nom : patronyme ou génitif « d'appartenance » à un ancien maître, à comprendre comme « affranchie de » ? Si la plupart des documents dont nous disposons, et en particulier ceux de ce corpus, ne permettent pas de répondre à cette question, quelques-uns apportent toutefois des précisions bienvenues et font apparaître différentes réalités.

Nom au génitif = patronyme

En Thessalie, on connaît au moins trois cas où le nom au génitif de l'esclave affranchi est à coup sûr le nom de son père : à Hypata (début. 2^e siècle p. C.?)³⁵ où Εὔτυχος Χαρμύλου υἱός est affranchi par un certain Asklépiadès, nommé sans patronyme et également *manumissor* d'un autre fils de Charmylos quelques lignes plus bas ; à Thèbes de Phthiotide (milieu 1^{er} siècle a. C.)³⁶, une esclave du nom de Σωσιβία Ἀν[τιφ]άνεος est affranchie par Simadas fils de Xanthias, lequel a également affranchi, quelques lignes plus haut Ἀντιφάνης. On peut aussi citer le cas de ce *manumissor* de Démétrias (2^e siècle p. C.) qui, par deux déclarations successives, affranchit toute sa famille, ses deux fils d'abord en leur accordant le droit de "porter le nom" (χρηματίζειν) de son père, puis sa femme et sa fille³⁷ : Ζώσιμος (Ζωσίμου) [ἡλευθέρω]σεν Ζώσιμον καὶ Λέωντα τὰ τέκνα αὐτοῦ, χρη[ματίζοντα] δὲ πατρὸς ἔμου· (...) ὁ αὐτὸς Ζώσιμος [ἡλευθέρω]σεν Διδύμην τὴν ἑαυτοῦ γυναῖκα καὶ τὸ ἐξ αὐτῆς γεν[νηθὲν] αὐτῷ κοράσιον Ἀντιόχην... On notera toutefois que dans deux cas sur trois le lien de parenté est explicitement mentionné (υἱός à Hypata et τὰ τέκνα αὐτοῦ à Démétrias). Ces trois exemples montrent donc

- 1) que la parenté servile pouvait être reconnue (Hypata), ce qu'on sait depuis longtemps,
- 2) qu'un maître pouvait fonder une famille avec une esclave, ce dont on ne doutait certes pas mais plus étonnante est la reconnaissance officielle de cette famille, et plus particulièrement des deux fils par l'emploi du verbe χρηματίζειν (Démétrias),
- 3) que le nom au génitif de l'esclave, employé seul, pouvait correspondre à un patronyme (Thèbes de Phthiotide).

Nom au génitif = « propriété/dépendant de »

Il existe au moins un cas où le nom au génitif de l'esclave affranchi exprime à coup sûr le lien de propriété entre l'esclave et le maître : à Larissa (début du 2^e siècle a. C.), un esclave nommé Παράμονος Νικοπόλεως est affranchi par Nikopolis fils d'Agathôn, et la taxe d'affranchissement est versée par le père de l'esclave, nommé lui aussi Παράμονος Νικοπόλεως³⁸. Si on peut hésiter sur la nature du lien entre Paramonos père et Nikopolis, il est évident ici que le nom au génitif de Paramonos fils est celui de son maître et *manumissor*, Nikopolis fils d'Agathôn, et qu'il est à comprendre comme *propriété de, dépendant de* ou *appartenant à*.

Nom au génitif = « affranchi de » ?

Plusieurs inscriptions attestent que, lorsqu'ils procédaient eux-mêmes à des affranchissements, les affranchis thessaliens étaient généralement désignés par l'expression *Untel ἀπελεύθερος d'Untel* et non par un seul nom au génitif, comme à Aiginion par exemple (IG 1342 add. : Πρωτογένης ἀπελευθερωθεὶς ὑπὸ Μελανθίας τῆς Ἀλεξάνδρου ἀπελευθέρας ἔδωκε...) ou à Larissa (IG 562, l. 12-13 [1^{er} siècle a. C.] : Σύρα ἀπὸ Ἀγαθανγέλου τοῦ Θέωνος ἀπελευθέρου ou IG 563 [2^e siècle p. C.]). C'est aussi ce qu'on peut observer sur plusieurs stèles funéraires d'affranchis³⁹. Ce lien de dépendance avec leur *manumissor* était précisé au moment de l'affranchissement, comme le montrent deux inscriptions thessaliennes mais c'est surtout dans les affranchissements de l'île de Calymna qu'on en trouve les attestations les plus nombreuses.

35. Voir G.N. PALLIS et N.D. PETROCHEILOS, *HOPOS* 22-25 (2010-2013), p. 327-341.

36. IG IX 2, 109B, l. 9-11 et 25-27 (stèle attribuée à Halos ; pour l'attribution à Thèbes de Phthiotide, voir Chr. HABICHT, *Chiron* 2 [1972], p. 118-120, § 8).

37. Voir Br. HELLY, *Phoenix* 30 (1976), p. 156-158 qui attribuait cette pierre à Thèbes de Phthiotide, mais le calendrier et les formulaires correspondent à ceux de Démétrias, voir R. BOUCHON, *Les Élités politiques de la cité de Delphes et du koinon des Thessaliens*, Thèse de doctorat, Lyon, 2005, préambule, p. 19.

38. Cette inscription était attribuée à Atrax dans les IG (IG IX 2, 1232), mais voir M. ZACHOU-KONTOGIANNI, l. c. (ci-dessus note 30), pour sa réattribution à Larissa. Le cas évoqué ci-dessus se trouve aux lignes 8-10 : Παραμόνος Νικοπό[λε]ως ἀπὸ Νικοπόλεως τοῦ Ἀγάθωνος, δόντος [ὑπ]ὲρ αὐτοῦ Παραμόνου τοῦ Νικοπόλεως τοῦ π[α]τρὸς αὐτοῦ. Voir aussi le commentaire de *I.Atrax* 22 par R. Bouchon (à paraître).

39. Les exemples les plus nombreux proviennent de Larissa (IG IX 2, 851 à 868), mais on en connaît aussi à Phères (IG 448), dans la région d'Ayia (IG 1082), à Pythion (inédite) ou encore à Démétrias (IG 1166).

A Échinos, deux esclaves, Pleistarchos et Eutychos, sont affranchis par Tychè fille d'Eutychidès, "à condition de porter le nom d'affranchis de son fils Thrasymachos" (ἐφ' ᾧ χρηματίζειν αὐτοὺς Θρασυμάχου τοῦ υἱοῦ αὐτῆς ἀπελευθέρουσι)⁴⁰.

A Thèbes de Phthiotide⁴¹, Agathanôr fils de Philôn affranchit l'esclave Agathaggélos, et fait bénéficiaire son fils, Archidémos, de cet affranchissement, à condition qu'Agathaggélos "soit et porte le nom d'affranchi d'Archidémos" (Ἀγαθ[άγ]γελος ὑπὸ Ἀγαθάνορος τοῦ Φίλωνος, χαρισαμένου αὐτοῦ τὴν ἀπελευθέρωσιν Ἀρχιδῆμω τῷ υἱῷ α(ὐ)τοῦ, ἐπὶ τῷ εἶναι καὶ χρηματίζειν ἀπελεύθερον Ἀρχιδῆμου). Un peu plus bas, sur la même stèle, le même *manumissor* affranchit une femme, Athénaïs, à la même condition : après son affranchissement, elle sera l'affranchie du seul Archidémos fils d'Agathanôr (ἐπὶ τῷ χρηματίζειν ἀπελευθέραν μόνου Ἀρχιδῆμου τοῦ Ἀγαθάνορος).

Comme dans l'inscription de Démétrias citée plus haut, on retrouve le verbe *χρηματίζειν* avec son sens de "porter le nom de", un verbe qui pouvait être utilisé comme équivalent de ὁ καὶ pour marquer les doubles dénominations (métonomies)⁴², mais qu'on trouve surtout dans les affranchissements de Calymna où, au 1^{er} siècle p. C., certains *manumissores* précisent ainsi le devenir de leurs affranchis : [Εὐτ]ηρίδας Ἀπολλωνίδου ἀνεκίρυξεν [ἐλε]υθέραν Ἐπαύξησιν ἐφ' ᾧ χρηματιεῖ [Εὐ]τηρίδα καὶ παραμενεῖ αὐτῷ τῷ [ἡλ]ευθερωκότι αὐτὴν τὸν τῆς ζωῆς [α]ὐτοῦ χρόνον· μετὰ δὲ τὸν θάνατον [αὐ]τοῦ μηδενὸς ἔστω ἀπελευθέρα⁴³, *Eutéridas fils d'Apollônidas a proclamé libre Epauxésis, à condition qu'elle porte le nom d'Eutéridas et demeure auprès de celui qui l'a libérée tant que celui-ci vivra ; après sa mort, qu'elle ne soit l'affranchie de personne*. Porter le nom du *manumissor*, ou d'une tierce personne désignée par le *manumissor*, apparaît donc comme une obligation, au même titre que la *paramonè*, qui, selon les cas, s'achèvera avec la mort du *manumissor*, comme à Calymna où l'affranchie deviendra alors "affranchie de personne" ou se prolongera auprès des enfants des *manumissores*, comme à Échinos et à Thèbes de Phthiotide. Précisons toutefois qu'à Calymna, cette obligation n'était pas systématiquement liée à la *paramonè* : des maîtres affranchissent leur esclave sans *paramonè* mais sous réserve qu'il soit leur propre affranchi (ἐφ' ᾧ τε ἔσται [ἀπε]λευθέρα αὐτοῦ μόνου [n° 170] ou ἐφ' ᾧ ἔσται ἀπελεύθερος ἐμοῦ [n° 181]) ou celui de leurs enfants (n°s 171 et 177). Ces exemples montrent à l'évidence que, parallèlement à ceux qui n'étaient "affranchis de personne", il existait des "affranchis d'Untel" qui conservaient un rapport de dépendance avec leurs *manumissores* et/ou leurs descendants et que ce lien s'exprimait par la locution "Untel ἀπελεύθερος d'Untel". On ne sait comment se désignaient les affranchis calymnéens⁴⁴ lorsqu'ils procédaient eux-mêmes à des affranchissements, mais en Thessalie, il apparaît clairement qu'on ne peut pas considérer le nom au génitif des affranchis comme une version abrégée de l'expression "ἀπελεύθερος d'Untel".

De plus, dans les inscriptions réunies ici, l'adjectif patronymique ne coïncide jamais avec le nom du *manumissor*, ce qui interdit une interprétation comme "affranchi de". En revanche, si nous sommes bien dans un contexte d'affranchissements consécutifs à des héritages, ce nom pourrait être celui du maître défunt et nous pourrions alors le comprendre comme "propriété de" ou "dépendant de", mais comment alors expliquer qu'il n'y ait presque jamais de concordance des patronymes ? Certes, dans le cas de frères héritant d'un autre frère décédé, ou de neveux héritant d'un oncle, cette absence de concordance s'expliquerait mais ce ne serait pas le cas lorsqu'un conjoint survivant et ses enfants héritent d'un mari et père : dans ce cas le nom au génitif de l'esclave et le patronyme des enfants devraient être identiques, or il n'en est rien (n°s 10 et 13) sauf dans le n° 35 où Karina

40. Voir L. GOUNAROPOULOU, *AMHTOΣ*, 1987, p. 251-259 (cf. *Bull.* 1991, 314).

41. Voir P.H. LAZARIDIS, *ΠΑΕ* 1972 (1974), p. 46-48, n° 2, avec les corrections de G. DAUX, *BCH* 100 (1976), p. 231 et de Br. HELLY, *Phoenix* 30 (1976), p. 158.

42. Voir par exemple une inscription de Phères (*IG IX 2*, 415, l. 19-21) où le trésorier de la cité est ainsi nommé : Νικολάου τοῦ χρηματίζοντος Κύδα τοῦ Νίκωνος.

43. M. SEGRE, *Tituli Calymnii*, in *Annuario della Scuola archeologica di Atene e delle Missioni italiane in Oriente*, XXII-XXIII, Nuova Serie VI-VII (1944-45), Bergamo, 1952, n° 192 (voir aussi les n°s 179, 185, 188 et 198) ; pour des exemples "d'affranchis de personne" (οὐδενὸς/μηδενὸς ἔσται ἀπελεύθερος/-θήρα) voir les n°s 153, 156, 157, 164, 172, 176a, 187, 192a et 205.

44. Aucun *manumissor* n'est désigné par la locution « Untel ἀπελεύθερος d'Untel », mais on peut remarquer que de nombreux *manumissores* sont nommés sans patronyme. Faut-il y voir des affranchis, ou un phénomène très normal dans une petite cité insulaire ?

Diodouréia a affranchi Stratonika Diodouréia. Mais même dans ce cas, on se trouve devant la même incertitude : patronyme ou génitif "d'appartenance" ? Devant l'impossibilité où nous nous trouvons de répondre à cette question, nous avons traduit cet adjectif patronymique par l'expression "*fil/dépendant de*". En outre, en admettant même qu'on puisse un jour apporter une réponse à cette question, il en demeurera toujours une autre : pourquoi environ un tiers des affranchis thessaliens portent-ils ce nom au génitif et pas les autres ?

1 – (Dédicace d')Aischina

Inventaire ΔΘΛ 50-1 et 51-1. On ne dispose que d'une photographie partielle de la pierre, mais l'inscription a été entièrement transcrite dans l'inventaire. Selon toute vraisemblance, la pierre a été photographiée avant dégagement, mais n'a été ni photographiée ni estampée après. Il est impossible dans ces conditions de faire une description de la pierre. Nous indiquons en gras les lettres visibles sur la photographie dont nous disposons.

GHW6426

Photographie de la pierre (pl. III) et reproduction de la transcription dans l'inventaire (ci-dessous)

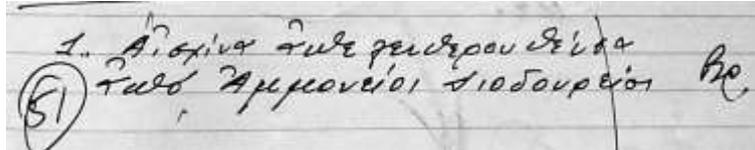
Αἰσχίνα ἀπελευθερουθένσα
ἀπὸ Ἄμμο(υ)νεῖοι Διοδουρείοι

N.C.: L. 2: Ἀμμονεῖοι, dans la transcription de l'inventaire.

Aischina, affranchie par Ammo(u)neios fils de Diodouros.

L'absence du verbe de dédicace (ὀνέθεικε) est fréquente : c'est le cas dans quinze des 35 inscriptions exploitables de ce point de vue, c'est-à-dire non lacunaires ni hors formulaires. Cette inscription est l'une des quatre, avec les n^{os} 11, 16 et 19, où l'affranchi est nommé sans adjectif patronymique.

La transcription du nom du *manumissor* dans l'inventaire (Ἀμμόνειος) est vraisemblablement fautive : avec deux *mu*, il s'agit en effet d'un nom bâti sur celui du dieu libyque Zeus Ἄμμων (Ἄμμουν en dialecte) et il manque donc un *upsilon*, c'est pourquoi nous proposons la correction Ἄμμο(ύ)νεῖος. C'est la première attestation dialectale (avec une graphie ει pour ι) d'Ἀμμώνιος, un nom largement répandu partout mais qui n'a que quatre attestations en Thessalie, à Démétrias et Gyrtou.



2 – (Dédicace d') Ammicha fille/dépendante de Triteutas

Inventaire ΔΘΛ 26 (Πάροδος, ΠΔ2β). *In situ*, sur la parodos Ouest, 5^e bloc en partant de la gauche. Grand bloc de marbre gris rectangulaire. La face antérieure, incurvée et polie, porte l'inscription gravée dans sa partie supérieure, avec d'importantes marges à gauche et à droite (50 cm environ du bord gauche et une soixantaine du bord droit).

Dim. de la partie visible du bloc : L: 1,55m x h: 0,29 ; h.l. : 1,5-1,6cm (*omicron*, 1) ; int. : 0,3-0,6.

GHW6199. Estampage n°26 (Archives A. Tziafalias, Larissa)

Photographies : de la pierre (pl. III) et de l'estampage (ci-dessous).

Ἀμμίχα Τριτεύτοι *vacat*
ἀπελευθερουθένσα *vacat*
ἀπὸ Δαμαινέτας Νικουναίας

Ammicha, fille/dépendante de Triteutas, affranchie par Damainéta fille de Nikoun.

Les deux noms de l'affranchie sont illyriens et très rares : la forme Ἀμμίχα est même un *hapax* mais correspond sans doute au nom Ἀμμικά qui n'a qu'une attestation, dans une épitaphe (non datée) de

Dyrrhachion⁴⁵. L'emploi d'un *chi* à la place d'un *kappa* relève vraisemblablement d'une erreur de graphie (ou d'un trait de prononciation?), comme dans le n° 23 avec Ἄλχιππος pour Ἄλκιππος. Toutefois, les deux inscriptions n'émanent pas du même graveur, comme une telle similitude d'erreur pourrait le faire penser. C'est le seul cas où le deuxième nom de l'affranchi ne prend pas la forme d'un adjectif patronymique, ce qu'on ne sait pas bien expliquer : il est possible que ce soit dû à "l'exotisme" du nom Τριτεύτας, encore qu'on ne voie pas bien en quoi le génitif du nom était plus approprié (ou plus facile) dans ce cas que l'adjectif patronymique, d'autant que les noms étrangers ne semblaient pas constituer un problème lorsqu'il fallait les adapter à la pratique thessalienne (cf. Σαλβικειον, n° 36). On remarquera en outre que la forme Τριευτοι supposerait plutôt un nominatif *Τριευτος que Τριτεύτας. Ce nom n'a qu'une seule autre attestation épigraphique, à Byllis au 2^e siècle a. C., où il apparaît comme le nom d'un prytane. Mais il est aussi connu, au féminin (Τριεύτα), dans l'histoire illyrienne puisque, dans la deuxième moitié du 3^e siècle a. C., ce fut le nom de la première femme du roi Agron, mère de Πίννης l'héritier du trône illyrien, laquelle épousa ensuite Démétrios de Pharos⁴⁶.



3 - (Dédicace d') Andronikos fils/dépendant d'A- - - -

Inventaire ΔΘΛ 29 (Κλίμακες, Κ3α). *In situ*, escalier 3, sur la contremarche de la première marche. Bloc de marbre gris, retaillé à droite. La face antérieure est polie et l'inscription est gravée dans la moitié supérieure de la face. La partie droite de l'inscription manque.

Dim. de la partie visible du bloc : L: 0,70m x h: 0,31 ; h.l. : 1,8-2,4cm (*omicron*, 1) ; int. : 1.

GHW6200. Estampage n°29 (Archives A. Tziafalias, Larissa).

Photographies : de la pierre (pl. III) et de l'estampage (ci-dessous).

Ἀνδρόνικος Α[- - - - -]
ἀπελευθερο[ύθες ἀπὸ Ἀρι/Α]-
στιούνος Κυ[- - - - -]

Andronikos fils/dépendant d'A(- - - - -), affranchi par (Ari/A)stioun fils de Ky(- - -)

Avec une fin en -στίουν, le nom du *manumissor* peut être aussi bien Ἀριστίουν que la forme syncopée du même nom, Ἀσ(σ)τίουν, deux formes dialectales du nom Ἀριστίων, bien attestées en Thessalie. Ce même nom pourrait aussi constituer le deuxième nom de l'affranchi, dont seule la première lettre a été préservée, auquel cas nous aurions le seul exemple, dans ce corpus, de concordance entre l'adjectif patronymique de l'affranchi et le nom du *manumissor*. Le patronyme du *manumissor* pourrait être Κύναγος, Κύδας ou Κύλλος, largement attestés en Thessalie, mais les possibilités sont trop nombreuses pour permettre une hypothèse.



45. On peut peut-être en rapprocher un nom mal établi dans une inscription de Byllis (3e-2e siècle a. C.) (SEG 38, 523) : Π[ρυτανεύ]οντος [- - -]ΑΜΙΚΙΑ[- - -]... ?

46. Voir Dion Cassius, *Histoire romaine* XII, 53 (Collection Loeb, vol. II).

4 – (Dédicace d') Annia fille/dépendante d'Antigonos

Inventaire ΔΘΛ 25 (Πάροδος, ΠΑ2γ). *In situ*, sur la parodos Ouest, 4^e bloc en partant de la gauche. Grand bloc de marbre gris rectangulaire. La face antérieure, incurvée et polie, porte l'inscription, gravée dans sa partie supérieure, à 45cm du bord gauche et 66cm du bord droit. La pierre a été recoupée au ras de la première ligne, ce qui a fait disparaître la partie supérieure de quelques lettres de la première ligne.

Dim. de la partie visible du bloc : L: 1,50m x h: 0,30 ; h.l. : 1,5cm ; int. : 0,5-1.

GHW6359. Estampage n°25 (Archives A. Tziafalias, Larissa).

Photographies : de la pierre (pl. III) et de l'estampage (ci-dessous).

Ἀγνία Ἀντιγονεία *vacat*
ἀπελευθερουθένσα *vacat*
ἀπὸ Θερσίπποι Ἀστιπείοι

N.C.: L. 1 : on ne voit que le bas des lettres pointées, mais de façon suffisamment claire pour déchiffrer sans ambiguïté le nom de l'affranchie.

Annia, fille/dépendante d'Antigonos, affranchie par Thersippos fils d'Astippos.

Ἀγνία est une forme rare d'un nom assez largement répandu, Ἄννα/Ἄννη et diverses variantes (Ἄνω, Ἄννιον, Ἄννις, etc.), fondé sur un terme enfantin pour désigner la grand-mère⁴⁷. C'est la plus ancienne attestation de ce nom qui n'était connu jusque-là que par quatre occurrences en Crète, en Cyrénaïque, en Illyrie et à Naples entre les 2^e et 5^e siècles p. C. Il apparaît pour la première fois en Thessalie où l'on connaissait cependant la forme masculine (Ἄννιος) à Hypata au 1^{er} siècle p. C. La graphie Ἀστιππος (= Ἀρίστιππος) n'a que deux autres attestations (à Lamia, fin 2^e siècle a. C. et à Larissa, 3^e siècle a. C.) auxquelles il faut à présent en ajouter une, encore inédite, à Larissa (GHW6815, 3^e siècle a. C.).

Dans la mesure où Θέρσιππος est un nom assez peu répandu (une trentaine d'attestations dans le *LGPN*), on pourrait peut-être identifier Ἀντίγονος avec Ἀντίγονος Θερσίππου qui apparaît dans une liste de théores de Larissa à Samothrace⁴⁸, datée des 3^e-2^e s. a. C, auquel cas le *manumissor* d'Annia, Θέρσιππος Ἀστίππειος, pourrait être le père d'Ἀντίγονος. Dans ce cas, on pourrait également considérer le deuxième nom d'Annia comme celui de son ancien maître, vraisemblablement décédé sans descendance et alors que son père était encore vivant, ce qui expliquerait que ce soit ce dernier qui ait procédé à l'affranchissement. Mais il se pourrait aussi que Thersippos, le père, affranchisse une fille bâtarde de son fils, Antigonos, mort prématurément, pour veiller sur ses vieux jours.



47. Voir L. ROBERT dans N. FIRATLI, *Les Stèles funéraires de Byzance gréco-romaine*, 1964, p. 138-141, s. v. Ἄννη (avec, entre autres, renvoi à Hésychius : ἄννις μητρὸς ἢ πατρὸς μήτηρ). Il paraît exclu, à cette époque, de reconnaître dans ce nom, la forme féminine du gentilice Annius, bien que la présence italienne à Larissa soit bien attestée dès le début du 2^e s. a.C., voir Br. HELLY, « Les Italiens en Thessalie au II^e et au I^{er} s. av. J.-C. », dans *Les "Bourgeoisies" municipales italiennes aux II^e et I^{er} siècles av. J.-C.*, 1983, p. 355-380.

48. Voir P.M. FRASER, *Samothrace. The inscriptions on stone* (1960), p. 23-24, n° 23 (GHW6419) qui y reconnaissait *presumably* Larissa de l'Hermos tandis que L. Robert (*Bull.* 1964, 372) y voyait plutôt Larissa de Thessalie. Si l'identification ci-dessus était avérée, on aurait un argument supplémentaire pour la seconde proposition.

5 - Dédicace d'Antiocha fille/dépendante d'Ageisilaos

Inventaire ΔΘΛ 14 (Υποδομή 14, κυβόλιθος 28) *In situ* mais non visible car le bloc a été réenseveli.

Bloc de marbre gris dont la face antérieure est à peine dégrossie, à l'exception d'un cartouche poli dans lequel est gravée l'inscription

Dim. du bloc: L: 1,42m x h: 0,29 ; du cartouche : l: 26cm x h: 12; h.l. : 1,3-1,5cm ; int. : 0,8-1.

GHW6344. Estampage n°14 (Archives A. Tziafalias, Larissa).

Photographies : de la pierre (pl. III) et de l'estampage (ci-dessous).

Ἀντιόχα Ἀγεισίλα-
εία ἀπὸ Αὐτονόας
Ἄλκοταίας ἀπελευ-
4 θερουθένσα ὀνόθε-
ικε *vacat*

Antiocha fille/dépendante d'Ageisilaos, affranchie par Autonoo fille d'Alkotas, a consacré (cette offrande).

L'emploi d'ἀπό, forme dialectale d'ἀπό, dans le formulaire ne donne aucune indication chronologique et on ne peut pas considérer qu'ἀπό est antérieur à ἀπό. Dans l'ensemble des dédicaces du second théâtre, les deux formes apparaissent indifféremment. Tout au plus peut-on remarquer que la forme ἀπό est majoritaire : on la trouve dans 22 dédicaces contre 15 avec ἀπό (sur les 37 inscriptions qui ne présentent pas de lacunes à cet endroit du texte). On retrouve le même type de formulaire, avec le nom du *manumissor* tout de suite après le nom de l'affranchi et avant ἀπελευθερουθής, dans les numéros 15, 18, 28, 39 et 41.

Sur le plan onomastique, la forme dialectale Ἀγεισίλαος n'était jusqu'à présent connue qu'en Béotie (huit occurrences) et on trouve ici sa première attestation en Thessalie. On notera que le nom en *koinè* (Ἀγησίλαος) est assez bien attesté (43 attestations dans le *LGPN*) sauf en Béotie et en Thessalie. Αὐτονόα comme Ἀλκότας sont des noms très rares : Αὐτονόα n'était connu jusque là que par une seule attestation, bien postérieure, en Macédoine (Édessa, ép. imp.) et apparaît pour la première fois en Thessalie, où l'on connaît toutefois la forme masculine, Αὐτόνοος (onze attestations dont sept en Thessalie). En revanche Ἀλκότας n'est attesté qu'en Thessalie, à Atrax et à Larissa. Les références du *LGPN* pour les Ἀλκότας de Larissa sont à corriger : il n'y a aucun Ἀλκότας dans les *IG* et les attestations larisséennes concernent deux frères Πάνδοκος et Θεοπροπίδης, tous deux fils d'Alkotas (et sans doute descendants de l'Alkotas de notre inscription) et tous deux juges, honorés, à la fin du 2^e siècle a. C. (en 109/8), par Athènes tandis que le même Théopropidès fils d'Alkotas a été envoyé à Mylasa pour demander l'intervention d'un tribunal étranger⁴⁹ ; d'autre part, Pandokos fils d'Alkotas est aussi l'un des juges de Larissa honorés par la cité de Péparethos⁵⁰. On connaît maintenant une autre attestation de ce nom, à Larissa, dans une liste de dédicants encore inédite (GHW6387), où apparaît un prêtre, Ἀλκότας Νικάνδρειος, qui est vraisemblablement le père d'Autonoo. Quelques recoupements prosopographiques permettent en effet de rapprocher cette liste inédite de la liste des contributeurs à la réfection du gymnase datée de

49. Les deux décrets, celui d'Athènes et celui de Larissa pour les juges de Mylasa, sont gravés sur la même pierre (GHW3312, voir Y. BEQUIGNON, *BCH* 59 [1935], p. 64-70, n° 3 ; Ph. GAUTHIER, *BCH* 123 [1999], p. 165-174 ne reprend que le décret d'Athènes).

50. Voir en dernier lieu Ch. CROWTHER, *ABSA* 92 [1997], p. 350-354 (GHW3364).

192-186⁵¹. On retrouve Autonoa fille d'Alkotas comme *manumissor* d'une esclave dont le nom manque mais qui était dépendante d'un certain Daphnos (n° 39).



6 - Dédicace d'Apollounios fils/dépendant de Bithys

Inventaire ΔΘΛ 4 (Υποδομή 4, κυβόλιθος 9). *In situ* mais non visible car le bloc a été ré-enseveli. Bloc de marbre gris dont la face antérieure est à peine dégrossie, à l'exception d'un cartouche poli dans lequel est gravée l'inscription.

Dim. du bloc: L: 1,53m x h: 0,26 ; du cartouche: l: 33cm x h: 13 ; h.l. : 1,2-1,6cm ; int. : 0,2-0,3.

GHW6437. Estampage n°4 (Archives A. Tziafalas, Larissa).

Photographies : de la pierre (pl. III) et de l'estampage (ci-dessous).

4 Μεινὸς Ἴτουνίοι δευτέρα,
γυμνασσάρχεντος Ἴπποκ-
ράτεος Ἀντιγονεῖοι, Ἀπολ-
λουνίος Βιθύειος ἀπελευθε-
ρουθὲς ἀπὸ Προυτομά-
χοι Λακουνεῖοι ὀνέ-
θεικε *vacat*

N.C. Écriture: *epsilon* et *sigma* lunaires (cf. n°s 28, 29, 34, 39 et 41).

Au mois d'Itounios, le 2, alors qu'était gymnasiarque Hippokrateis fils d'Antigonos, Apollounios fils/dépendant de Bithys, affranchi par Proutomachos fils de Lakoun, a consacré (cette offrande).

C'est l'une des deux inscriptions datées (cf. n° 14), avec mention du mois et du jour (2 Itounios ici et dernier jour de Panamos dans le n° 14), ainsi que du gymnasiarque en exercice. La forme dialectale γυμνασσάρχεντος (= γυμνασιάρχεντος) est à rapprocher du nom Σούσσας (= Σώσιας, n° 33)⁵². On connaît d'autres mentions de gymnasiarques dans des listes d'affranchissements, à Larissa⁵³ et à Pythion⁵⁴, où ils apparaissent, comme ici, en situation de pseudo-éponymes, mais aussi à Hypata⁵⁵ où, au 2^e siècle p. C., l'épimélète de la caisse des affranchissements (ἐπιμελετής τῶν ἀπελευθερικῶν χρημάτων) reverse une partie de la collecte de la taxe d'enregistrement aux gymnasiarques. Peut-être en allait-il de même à Larissa et Pythion, aux 2^e-1^{er} siècle a. C. ? Dans la mesure où le

51. Voir Chr. HABICHT, *Chiron* 13 (1983), p. 21-32 ; voir aussi Br. HELLY, *Topoi* 15/1 (2007), p. 210-214 (GHW3162+3173). L'un de ces contributeurs apparaît aussi comme *manumissor* dans le n° 11.

52. Sur ce trait dialectal, commun à l'ensemble du thessalien, voir J. L. GARCIA RAMON, *Verbum* 10 (1987), § 15, p. 135-138, avec des exemples comme Πεισσας et Ἀγασσας pour Πεισίας et Ἀγασίας.

53. On en connaît six attestations, entre la deuxième moitié du 2^e s. et la fin du 1^{er} siècle a. C. : voir *IG IX 2*, 516, 539 et 541 ; K. GALLIS, *AAA* 13 (1981), p. 252-256, n° 2(b) ; N. GIANNΟΠΟΥΛΟΣ, *AE* 1930, p. 176-179 ; la sixième inscription est encore inédite (GHW6118).

54. Voir A.S. ARVANITOΠΟΥΛΟΣ, *AE* 1924, p. 159-160, n°s 402 et 403 (deuxième moitié du 2^e siècle a. C.).

55. Voir R. BOUCHON, *Ἀρχαιολογικό ἔργο Θεσσαλίας και Στερεάς Ελλάδας* 2 (2006), Volos, 2009, p. 395-407.

gymnasiarque est le seul magistrat mentionné dans ces dédicaces d'affranchis, peut-être pourrait-on supposer que le sanctuaire où ces dédicaces étaient exposées se trouvait au sein du gymnase de Larissa ?

Bien qu'il n'existe pas de noms d'esclaves à proprement parler⁵⁶, le nom thrace Βίθυς est fréquemment porté par des esclaves, auquel cas le deuxième nom de l'affranchi pourrait être ici celui de son père. Ce pourrait être le même que dans le n° 12 où Εὐπραξις Βιθυεία est affranchie par Ἀριστόμαχος Ἀριστοκλέαιος. Le *manumissor* d'Apollounios, Προυτόμαχος Λακούνειος, qui se retrouve dans la dédicace lacunaire n° 42, et peut-être aussi dans le n° 16 (sans patronyme), est également connu comme tige dans un décret honorifique de Larissa, pour Ὀνομακλεῖς Πειθείαιος Πέτθαλος (GHW3324), que l'on peut dater de 220-200 grâce à d'autres liens prosopographiques avec la première lettre de Philippe V datée de 217/6 (IG 517)⁵⁷.



7 – (Dédicace d') Asklapiadas fils/dépendant de Damokrateis

Inventaire ΔΘΛ 11 (Υποδομή 11, κυβόλιθος 21). *In situ* mais non visible car le bloc a été ré-enseveli.

Bloc de marbre gris dont la face antérieure est polie et porte l'inscription, gravée dans la partie supérieure de la face avec des marges importantes à gauche et à droite.

Dim.: L: 1,47m x h: 0,30; h.l. : 1,5-1,8cm ; int. : 0,1.

GHW6421. Estampage n°11 (Archives A. Tziafalias, Larissa).

Photographies : de la pierre (pl. IV) et de l'estampage (ci-dessous).

Ἀσκληπιάδας Δαμοκράτειος
ἀπελευθερουθὲς ἀπὸ Ἀρτεμισ(ίας)
Κριτοφυλείας *vacat*

N.C.: L. 2: la pierre porte ΑΡΤΕΜΙΣ sans rien après, mais on attend ici un génitif; il faut donc supposer un oubli de la syllabe finale par le graveur. Vu l'adjectif patronymique au féminin, le nom ne peut guère être qu' Ἀρτεμισία.

Asklapiadas fils/dépendant de Damokrateis, affranchi par Artémis(ia) fille de Kritophylos.

Ἀσκληπιάδας est la forme syncopée d'Ἀσκαλαπιάδας, bâti sur la forme dialectale du nom d'Asklépios. Κριτόφυλος (*d'une excellente tribu*) est un nom très rare dont on ne connaît que quatre attestations dans le *LGPN*, dont une à Larissa, parmi les Gyrtoniens qui deviennent Larisséens, en 215/4 (IG IX 2, 517, l. 89 : Ἀθόνειτος Κριτοφύλειος). Les trois autres attestations de ce nom viennent d'îles de l'Égée : Thera (7^e a. C.), Rhodes (4^e a. C.) et Crète (2^e a. C.).



56. Voir O. MASSON, in C. Dobias et L. Dubois (éds.), *Onomastica graeca selecta*, Tome I, Paris, 1989, p. 147-161.

57. Voir Br. HELLY *Décrets de Larisa*, n° 6 (à paraître). En attendant cette publication, voir *AI* 29 (1973-74 [1979]), p. 571 et *SEG* 29 (1979), n° 529.

8 - Dédicace de Dionysia fille/dépendante de Diokléas

Inventaire ΔΘΛ 22 (Πάροδος, ΠΑ2α-62). *In situ* sur la parodos Ouest, 1^{er} bloc en partant de la gauche.

Grand bloc de marbre gris rectangulaire dont ne sont visibles que la face antérieure et une partie de la face supérieure. La face antérieure, incurvée et polie, porte l'inscription qui est gravée à peu près au centre de la face, avec des marges importantes à gauche et à droite.

Dim. de la partie visible du bloc : L: 1,53m x h: 0,20 ; h.l. : 2-2,1cm ; int. : 1-1,3.

GHW6356. Estampage n°22 (Archives A. Tziafalias, Larissa, deux exemplaires).

Photographies : de la pierre (pl. IV) et de l'estampage (ci-dessous).

Διονυσία Διοκλεαία ἀπελευθερουθένσα
ἀπό Πελείας Αἰσχιναίας ὀνόθεικε

Dionysia fille/dépendante de Diokléas, affranchie par Péléia fille d'Aischinas, a consacré (cette offrande).

Le nom Πελεία ("colombe") est rare (sept attestations *LGPN*) et cette inscription n'en est que la deuxième attestation en Thessalie (l'autre est à Atrax).



9 – (Dédicace d') Eireina fille/dépendante d'Eudexios

Inventaire ΔΘΛ 10 (Υποδομή 10, κυβόλιθος 19 dans l'inventaire). *In situ* mais non visible car le bloc a été ré-enseveli.

Bloc de marbre gris rectangulaire dont la face antérieure est polie et porte l'inscription dans sa partie supérieure.

Dim.: L 1,30m x h: 0,30; h.l. : 2,5-3cm (*omicron*, 1,5) ; int. : 1,2-3.

GHW6353. Estampage n°10 (Archives A. Tziafalias, Larissa, deux exemplaires).

Photographies : de la pierre (pl. IV) et de l'estampage (ci-dessous).

Εἰρεῖνα Εὐδέξιεῖα *vac.*
ἀπελευθερουθένσα *vac.*
ἀπὸ Νικοκρατείας Ἀνφιαίας

Eireina fille/dépendante d'Eudexios, affranchie par Nikokratéia fille d'Anphias.

Εἰρεῖνα est la première attestation de cette forme dialectale d'Εἰρήνη/Εἰρήνη⁵⁸, un nom très répandu partout. En revanche Εὐδέξιος apparaît comme un nom rare dont les sept attestations sont thessaliennes⁵⁹ : deux à Atrax (4^e-3^e a. C.), une à Gyrtion (2^e a. C.), quatre à Larissa (4^e-3^e a. C.),

58. Sur les autres formes dialectales du substantif εἰρήνη (ἱρεῖνα et ἱρανα), voir J.L. GARCIA RAMON, Br. HELLY et A. TZIAFALIAS, dans M.B. Hatzopoulos (dir.), *Φωνής χαρακτήρ εθνικός*, (*Meletimata* 52), 2007, p. 91, § 5.

59. Le *LGPN* fait état d'une attestation à Chios, mais le nom est presque intégralement restitué : [Εὐδέ]ξιος; s. Νίκη, Οἰνοπίων. Faute d'avoir pu vérifier la référence (*RevPhil.* 1949, p. 5, n° 1, 16), nous préférons ne pas la prendre en compte pour l'instant.

auxquelles il faut maintenant en ajouter une provenant de Mopsion, avec la forme dialectale *Ευδεξος*⁶⁰ (fin 3^e/début 2^e siècle a. C.). Quant à *Ἀνορίας*, il s'agit d'une graphie encore non attestée, mais banale, du nom bien connu, *Ἀμφίας*.



10 - Dédicace d'Ergasioun fils/dépendant de Kritoun

Inventaire ΔΘΛ 37 *In situ* mais non visible car le bloc a été ré-enseveli.

Bloc de marbre gris dont la face antérieure est à peine dégrossie, à l'exception d'un cartouche poli dans lequel est gravée l'inscription.

Dim. inconnues, non indiquées dans l'inventaire ; h.l. : 1-1,3cm ; int. : 0,6-1.

GHW6422. Estampage n°37 (Archives A. Tziafalias, Larissa, deux exemplaires).

Photographies : de la pierre (pl. IV) et de l'estampage (ci-dessous).

Ἐργασίουν Κριτούνε-
 ιος ἀπελευθερουθῆς
 ἀπὸ Πανθείριδος Ἴππο-
 4 λυτέας καὶ ἀτοῦν παί-
 δουν Δεινοστράτοι,
 Τεισαμένοι, Ἴππολύτοι
 Εὐρυλοχείουν ὄνε-
 8 θεικε *vacat*

Ergasioun fils/dépendant de Kritoun, affranchi par Pantheiris fille d'Hippolytos et (ses) enfants, Deinostratos, Teisaménos, Hippolytos (les) fils d'Eurylochos, a consacré (cette offrande).

A la ligne 4, nous comprenons *ἀτοῦν* (pour *αὐτῶν*) comme un pronom anaphorique⁶¹ correspondant au couple Pantheiris-Eurylochos, les parents des trois enfants. On pourrait aussi y voir une rupture de construction avec changement de nombre (peut-être par attraction avec ce qui suit), auquel cas on aurait *ἀτοῦν* au lieu de *ἀτᾶς* (pour *αὐτῆς*). La forme du patronyme de la *manumissor*, *Ἴππολυτέα* (et non *Ἴππολυτεία*), illustre le phénomène de disparition de *-i-* intervocalique après yotisation⁶².

Du point de vue onomastique, **Ἐργασίουν** ("*travailleur, laboureur*") est la première attestation de la forme dialectale du nom *Ἐργασίων*, lui-même rare en Thessalie (une occurrence à Démétrias [fin 3^e - début 2^e siècle a. C.] et une à Larissa [début 1^{er} siècle a. C.]). **Πανθειρίς** ("*guépard, panthère*") apparaît pour la première fois en Thessalie, mais cette forme est connue à Tanagra (3^e - 2^e siècles a. C.). Le masculin, *Πάνθειρ*, n'est lui aussi attesté qu'une fois (en Béotie, 3^e siècle a. C.), mais on en connaît maintenant un exemple à Larissa, dans un décret honorifique pour Bacchios de Mytilène (début 2^e siècle a. C.) où *Πάνθειρ Πετθάλειος* est l'un des tages⁶³. Les formes en *koinè* sont tout aussi rares en Thessalie et beaucoup plus tardives : *Πανθήρας* à Démétrias au 3^e siècle p. C. et *Πανθηρώ* à Larissa aux 2^e - 3^e siècles p. C. **Δεινόστρατος** ("*puissante armée*") est un nom assez

60. Voir GARCIA RAMON, HELLY & TZIAFALIAS, *l. c.*, p. 68, n° 5, l. 5 et 16 : *τολιάρχος Ευδεξος Αλκινόειος* et p. 75-76, § 3a pour l'explication de la graphie *Ευδεξος* pour *Εὐδέξιος*.

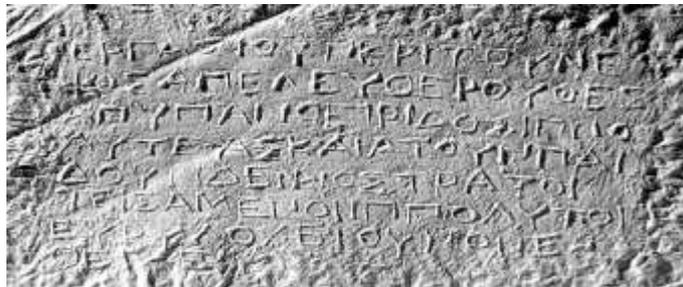
61. Voir M.B. HATZOPOULOS, *Tekmeria* 10 (2011), p. 55-56 (*ταγῶν ἀτῶν*). Pour des exemples similaires, voir GARCIA RAMON, HELLY & TZIAFALIAS, *l. c.*, p. 77-78, § 5 (*εατου, εατης*).

62. Voir GARCIA RAMON, HELLY & TZIAFALIAS, *l. c.*, p. 77, § 3c.

63. Voir Br. HELLY et A. TZIAFALIAS, *BCH* 128-129 (2004-2005), p. 378-379, n° I, l. 3

rarement donné avec 21 attestations dans le *LGN*, dont seulement deux en Thessalie, l'une à Larissa [4^e - 3^e siècles a. C.] et l'autre à Pharsale [2^e siècle a. C.]. Il en va de même pour **Τεισόμενος** ("celui qui a payé ses dettes" ou "qui s'est vengé", à partir de τίω/τίνομαι⁶⁴) attesté trois fois en Thessalie, en Malide (fin 5^e siècle a. C.), à Hypata (2^e siècle a. C.) et à Larissa (2^e - 3^e siècles p. C.). Quant à **Ἰππόλυτος**, c'est un nom qui n'a qu'une quinzaine d'attestations dans le *LGN*, réparties à peu près partout sauf en Attique. En Thessalie, il est attesté trois fois sur la façade Est de la région : à Démétrias (3^e - 2^e siècles a. C.), Phères (3^e - 2^e siècles a. C.) et Halos (3^e siècle a. C.).

Comme dans les numéros 13, 16, 31, 33, 40, 41 et 44, c'est un groupe familial qui a procédé à l'affranchissement, composé ici d'une femme, vraisemblablement veuve, et de ses trois fils (cf. ci-dessus, Introduction, § II.5).



11 - Dédicace d'Euporia

Inventaire ΔΘΛ 23 (Πάροδος, ΠΔ2ε). *In situ* sur la parodos Ouest, 2^e bloc en partant de la gauche. Grand bloc de marbre gris rectangulaire dont on ne voit que la face antérieure. Celle-ci, incurvée et polie, porte l'inscription qui est gravée dans sa partie supérieure, avec de grandes marges à gauche et à droite (34cm du bord gauche, 40 cm du bord droit).

Dim. de la partie visible du bloc : L: 1,43m x h: 0,28 ; h.l. : 2-2,1cm ; int. : 1-1,3.

GHW6357. Estampage n°23 (Archives A. Tziafalias, Larissa, deux exemplaires).

Photographies : de la pierre (pl. IV) et de l'estampage (ci-dessous).

Εὐπορία ἀπελευθερουθένσα vacat
ἀπὸ Ἀριστοκλέα Ἀριστιουνεῖοι ὀνέθεικε

Euporia, affranchie par Aristokléas fils d'Aristioun, a consacré (cette offrande).

Euporia fait partie des rares affranchis nommés sans adjectif patronymique (cf. n^{os} 1, 16 et 19). Le *manumissor* est connu par deux autres inscriptions que l'écriture et la prosopographie permettent de considérer comme contemporaines de celle-ci : il apparaît parmi les contributeurs de la réfection du gymnase de Larissa en 192-186 a. C. et parmi les dédicants d'une liste inédite de Larissa (GHW6387, voir *supra* commentaire du n° 5) où son nom est cité sous forme syncopée (Ἀστοκλέας Ἀστίουνεος). Il est vraisemblablement le père du *manumissor* de l'inscription suivante (n° 12), Ἀριστόμαχος Ἀριστοκλέαιος.



64. Voir l'étude de J.L. GARCIA RAMON, in ΣΤΕΦΑΝΟΣ ΑΡΙΣΤΕΙΟΣ (2007), p. 119-120, § 6.

12 - Dédicace d'Eupraxis fille/dépendante de Bithys

Inventaire ΔΘΛ 17 (Υποδομή 17, κυβόλιθος 31). *In situ* mais non visible car le bloc a été ré-enseveli.

Bloc de marbre gris dont la face antérieure est à peine dégrossie, à l'exception d'un cartouche poli dans lequel est gravée l'inscription.

Dim. du bloc: L: 1,45m x h: 0,26 ; du cartouche: l: 32cm x h: 13 ; h.l. : 1,4-1,8cm ; int. : 1-1,5.

GHW6348. Estampage n°17 (Archives A. Tziafalias, Larissa).

Photographies : de la pierre (pl. IV) et de l'estampage (ci-dessous).

Εὐπραξις Βιθυεία
ἀπελευθερουθένσα
ἀπὸ Ἀριστομάχοι Ἀρι-
στοκλαίοι ὀνέθεικε

Eupraxis fille/dépendante de Bithys, affranchie par Aristomachos fils d'Aristokléas, a consacré (cette offrande).

Βίθυς, père ou ancien maître d'Eupraxis, pourrait être le même que dans le n° 6 (Ἀπολλούνιος Βιθύειος). Le *manumissor*, Aristomachos fils d'Aristokléas, est très vraisemblablement le fils d'Aristokléas fils d'Aristioun, *manumissor* dans le numéro précédent. Sans qu'il s'agisse de parponymie au sens strict du terme, il n'est pas rare d'observer, dans une même famille, des noms à premier ou second élément semblable, comme dans ce cas avec Ἀριστίουν, Ἀριστοκλέας et Ἀριστόμαχος.



13 – (Dédicace d') Eutychos fils/dépendant de Dinnis

Inventaire ΔΘΛ 30 (Κλίμακες, Κ4α). *In situ*, escalier 4, sur la contremarche de la première marche.

Bloc de marbre gris, retaillé à droite pour former la marche de l'escalier. La face antérieure est polie et porte l'inscription, gravée dans sa partie supérieure, avec une marge importante à gauche (30cm environ). La partie droite de l'inscription manque.

Dim. de la partie visible du bloc : L: 0,75m x h: 0,295 ; h.l. : 1,5-1,7cm ; int. : 0,6-0,8.

GHW6201. Estampage n°30 (Archives A. Tziafalias, Larissa).

Photographies : de la pierre (pl. V) et de l'estampage (ci-dessous).

Εὐτυχος Δίννειος ἀπε[λευθερουθῆς ἀπό - - - - - καὶ]
τοῦν παίδουν Μύλληος καὶ Ἀ? Ἀ? [- - - - - κατ' τὰν]
βέλλεισιν τὰν Ἀγεισαν[δρείαν? - - - - -]

N.C.: L.2 : à la fin de la ligne, départ d'une haste oblique, correspondant à un *alpha* ou un *lambda*, mais pas à un *delta*.
L.3 : on voit (sur la photographie seulement) une petite moitié gauche du dernier *nu*.

Eutychos, fils/dépendant de Dinnis, affranchi par - - - et ses enfants, Myllès et - - -, conformément à la volonté d'Hageisan(dros - - -).

L'adjectif patronymique Δίννειος renvoie à un nom °Δίννος, non attesté, ou Δίννις, connu en Troade (3^e siècle a. C.). Cette dernière forme est vraisemblablement une variante, avec redoublement du ν et graphie ι pour ει, de noms comme Δεινίας/Δειννίας/Δινίας, Δεῖνις ou Δινίας formés à partir de δεινός (*terrible, puissant, habile*) et largement attestés partout.

A la ligne 2, si l'étymologie du nom Μύλληος ne pose guère de problème, il n'en va pas de même de sa morphologie. Étymologiquement, ce nom se rattache à plusieurs mots grecs⁶⁵ : μύλλον = *lèvre* ; μύλλος = *mulot* (poisson) ou μυλλός = *tordu, crochu, aux lèvres tombantes ou épaisses ou aux yeux louches*, et relève donc des sobriquets. Les noms construits sur ces racines sont relativement rares mais on peut retenir parmi eux Μύλλος (dix-sept occurrences dont une à Pharsale [3^e siècle a. C.]) ou Μυλλίς (six occurrences dont deux en Thessalie, à Pharsale [fin 5^e a. C.] et à Démétrias [3^e a. C.]). On ne sait toutefois comment expliquer la forme de ce nom, Μύλληος, dans lequel on ne peut que remarquer l'emploi du *êta*, dont on peut rapprocher l'*omega* du n° 31 (Σουσικρατεία Σοφω[νεία]), deux "anomalies" qui traduisent vraisemblablement une contamination de la *koinè* : la coexistence de documents en dialecte et en *koinè* est bien attestée à cette époque. Grammaticalement, à cet endroit du texte, nous sommes dans l'énumération des *manumissores* après ἀπό et donc dans un groupe de noms au génitif. Dans ce contexte, Μύλληος ne peut être qu'un nom au génitif singulier, et donc le nom d'un des enfants du *manumissor*, mais à quel nominatif un tel génitif peut-il correspondre ? Si le nominatif était Μύλλος, on aurait au génitif Μύλλοι et Μύλλις donnerait Μύλλιος (cf. Ἀγείσιπόλιος, n° 33, l. 4) ou Μύλλιδος. Il semble donc qu'on doive retenir un nominatif Μύλλης, bien que cette forme ne soit pas attestée⁶⁶, que le graveur, ou le rédacteur, n'aura pas su décliner en dialecte thessalien (?).

Cette dédicace contient une précision unique (mais malheureusement lacunaire) dans ce corpus : l'affranchissement s'est fait "*conformément à la volonté*" [κατ' τὰν] βέλλεισιν (= κατά τὴν βούλησιν) d'une tierce personne, Hageisandros (ou Hageisandra), ce qui nous place dans un contexte d'affranchissement testamentaire, un phénomène relativement rare mais bien attesté, en Thessalie en particulier. L'emploi du mot βέλλεισις est toutefois exceptionnel puisqu'on trouve le plus souvent l'expression κατά τὴν διαθήκην⁶⁷. On connaît aussi un cas de ce genre à Thespies en Béotie, où une femme affranchit un esclave κατ' τὰν ἐντολὰν τῷ παιδός⁶⁸, "*conformément à la demande de son enfant*", en se référant également au testament (θεΐκη) de ce dernier. On peut aussi penser aux quelques actes thessaliens qui sont faits κατὰ διάνοησιν⁶⁹ bien que le sens de cette dernière expression ne soit pas encore bien établi. Quant au défunt dont on a exécuté la volonté en affranchissant Eutychos, son nom ne peut guère être qu'Ἀγείσανδρος (ou Ἀγείσάνδρα) soit sous la forme d'un adjectif patronymique à lier à βέλλεισιν, comme nous l'avons restitué (Ἀγείσαν[δρεΐαν]), soit sous la forme d'un génitif (Ἀγείσάν[δροι]/[δρας]). Les *manumissores* apparaissent donc comme les exécuteurs testamentaires d'un parent décédé, le père ou la mère, et se composent du conjoint survivant et d'au moins deux enfants, dont le deuxième portait peut-être le même nom que le défunt (Ἀ[γείσανδρος] ou Ἀ[γείσάνδρα]), en admettant que la dernière lettre visible à la ligne 2 soit un *alpha*.

On a vraisemblablement une situation similaire dans les inscriptions où l'affranchissement a été fait par un groupe familial, et plus particulièrement dans les n°s 10 et 33, si ce n'est dans l'ensemble des inscriptions de ce corpus (voir Introduction, § II.5).

65. Voir L. ROBERT, *Noms indigènes dans l'Asie mineure gréco-romaine* (1963), p. 155-156.

66. En dehors de Μύλλος et Μυλλίς, mentionnés plus haut, on connaît aussi les formes Μυλλέας, Μυλλίας, Μύλληος, Μυλλίων et Μύλλων (29 attestations en tout, sans répartition géographique très marquée).

67. Voir e.g. IG IX 2, 546 (Larissa), et 1301b (Azoros) ; A. ARVANITOPOULOS, *AE* 1916, p. 78, n° 284 (Oloosson). Voir A.M. BABAKOS, *Actes d'aliénation en commun...* (1961), p. 57-64 de la traduction française (1966) et *BCH* 86 (1962), p. 502.

68. Voir L. DARMEZIN, *Les Affranchissements par consécration*, Nancy, 1999, n° 139.

69. Voir IG IX 2, 102, 109 (2^e-1^{er} siècle a. C.) et 1301 (3^e p.C.) et l'analyse de R. Bouchon dans l'introduction au chapitre des affranchissements dans le Corpus de Pythion, à paraître.



14 – (Dédicace de) Glaukias fils/dépendant de Soukléas

Inventaire ΔΘΛ 9 (Υποδομή 9, κυβόλιθος 18). *In situ* mais non visible car le bloc a été ré-enseveli. Bloc de marbre gris dont la face antérieure est à peine dégrossie, à l'exception d'un cartouche poli dans lequel est gravée l'inscription.

Dim. du bloc: L: 1,42m x h: 0,33 ; du cartouche: l: 41cm x h: 14 ; h.l. : 1-2cm ; int. : 0,3-0,5.

GHW6350. Estampage n°9 (Archives A. Tziafalias, Larissa).

Photographies : de la pierre (pl. V) et de l'estampage (ci-dessous).

Μειννός Πανάμμοι ὑστέρα, γυ-
 μνασιάρχεντος Μολύκκοι
 Νικουνιδαίοι, Γλαυκίας Σου-
 κλέαιος ἀπελευθερουθῆς
 4 ἀπὸ Νικασίπποι Πυθογε-
 νεῖοι *vacat*

Au mois de Panammos, le dernier jour, alors que Molykkos fils de Nikounidas était gymnasiarque, Glaukias fils/dépendant de Soukléas, affranchi par Nikasippos fils de Pythogénéis.

On retrouve le même système de datation que dans le n° 6, avec mention du mois, du jour et du gymnasiarque en exercice.

Le nom Μόλυκκος⁷⁰ (*sale*) est un nom rare qui n'est, pour l'instant, attesté qu'en Thessalie, à Crannon, Larissa et Gonnoi (neuf occurrences en tout en comptant une forme Μολύκκας) ainsi qu'à Mopsion⁷¹. La forme dialectale Νικουνίδας n'a que deux autres attestations, à Gyrtion et Larissa, mais, même dans ses formes en *koinè* (Νικωνίδας/Νικωνίδης), ce nom reste rare : dix occurrences dans l'ensemble du *LGPN*, dont trois à Larissa. Le nom Σουκλέας fait partie des formes rares de noms "communs" : en effet si le nom Σωκλῆς est largement répandu partout, cette forme dialectale (Σουκλέας) n'a que deux attestations, l'une à Larissa, l'autre à Atrax⁷². L'attestation larisséenne concerne un certain Ἀνθρουπίνας Σουκλέαιος qui apparaît comme le propriétaire d'un terrain dans un registre cadastral⁷³ daté de 200-190 a. C. et qui pourrait donc avoir un lien avec le Σουκλέας ci-dessus (?). La forme Πυθογένεις n'a qu'une autre attestation en Thessalie, à Atrax.



70. Voir J.L. GARCIA RAMON, in *Old and New Worlds in Greek Onomastics*, (2007), p. 49.

71. Voir J.L. GARCIA RAMON, Br. HELLY et A. TZIAFALIAS, in M.B. Hatzopoulos (dir.), *Φωνής χαρακτήρ εθνικός*, (*Meletimata* 52), 2007, p. 70-71, n° 4, l. 17 et p. 94.

72. Dans le *LGPN*, cette deuxième occurrence est attribuée à Larissa (voir Br. HELLY, *Ancient Macedonia II*, 1977, p. 534-536), alors qu'elle relève à coup sûr d'Atrax (voir *I.Atrax*, n° 84, à paraître).

73. Voir Chr. HABICHT, *Demetrias I* (1976, p. 157-159, A (*SEG* 26, n° 672)).

15. Dédicace d'Heirechos fils/dépendant d'Ératoun

ΔΘΛ 43. Kerkis VII, premier gradin, bloc central.

Bloc de marbre gris incurvé, retaillé pour former un gradin par évidement sous le front, ce qui a fait disparaître une grande partie de l'inscription. Il subsiste cependant le haut des lettres de la première ligne.

GHW6434. Photographie de la pierre (pl. V) ; estampage TH03561 (Archives thessaliennes, Maison de l'Orient, Lyon).

Εἶρεχος Ἐρατούνειος ἀπὸ Δαμασίπποι (*traces de lettres?*)
[- - - ἀπελευθερουθὲς ὀνέθεικε]

N.C.: La séquence finale du nom du *manumissor* (ΣΙΠΠΟΙ) est assurée et, bien que les quatre premières lettres soient à peine visibles, les hauts de lettres triangulaires que l'on peut discerner concordent avec une séquence ΔΑΜΑ qui nous amène à reconnaître ici le nom Δαμάσιππος. Il semble qu'il y ait des traces d'une ou deux lettres après Δαμασίπποι mais elles pourraient aussi bien correspondre au début du patronyme du *manumissor* qu'à des accidents de la pierre.

Heiréchos fils/dépendant d'Ératoun, (affranchi) par Damasippos (fils de - -, a consacré cette offrande).

Le formulaire est le même que celui des numéros 5, 18, 28, 39 et 41. Le nom Εἶρεχος est un *hapax*, mais correspond très vraisemblablement à la forme dialectale thessalienne du nom Ἡριχος, rare mais attesté une fois à Thespies (fin 5^e a. C.?) tandis que le féminin Ἡρίχα apparaît une fois en Chersonèse de Tauride (4^e siècle a. C.) et une fois en Thrace (3^e siècle a. C.). La forme Εἶριχος est également attestée deux fois en Béotie, à Thèbes et à Thespies, aux 3^e-2^e siècle a. C. On a donc ici la forme thessalienne de ce nom, avec une notation <E> pour *ι après /r/⁷⁴, comme dans Ὑβρέστας pour Ὑβρίστας. Étymologiquement, le sens de ce nom nous échappe, peut-être est-il à rapprocher du verbe ἐρείκω, *briser en plusieurs morceaux* (?), à moins qu'il ne s'agisse d'un théonyme à partir du nom d'Héra ? Le nom Ἐράτων, largement répandu partout, est rare en Thessalie où il n'est attesté que deux fois (dont une à Larissa) et nous avons ici la première attestation de sa forme dialectale, Ἐράτουν. On ne connaît pour l'instant qu'un Δαμάσιππος à Larissa, Δαμάσιππος Ἀντιγένειος, tige vers 170 a. C.⁷⁵, mais rien ne permet de l'identifier avec le *manumissor* ci-dessus, lequel serait plutôt le grand-père du tige que le tige lui-même.



16 - Dédicace d'Hermias

Inventaire ΔΘΛ 15 (Υποδομή 15, κυβόλιθος 29). *In situ* mais non visible car le bloc a été ré-enseveli.

Bloc de marbre gris dont la face antérieure est à peine dégrossie, à l'exception d'un cartouche poli dans lequel est gravée l'inscription.

Dim. du bloc: L: 1,42m x h: 0,30 ; du cartouche: l: 20cm x h: 10 ; h.l. : 1-1,2cm (O: 0,8) ; int. : 0,8-1.

74. Voir J. L. GARCIA RAMON, *Verbum* 10 (1987), p. 130, § 12.2.

75. Voir Br. HELLY, *Topoi* 15/1 (2007), p. 236-239 (voir aussi *BCH* 130 [2006], p. 471-472).

GHW6454. Estampage n°15 (Archives A. Tziafalias, Larissa).
Photographies : de la pierre (pl. V) et de l'estampage (ci-dessous).

Ἑρμίας ἀπελευ-
θερουθὲς ἀπὸ Γνα-
θήπποι καὶ Πρου-
4 τομάχοι ὀνέθεικε

Hermias, affranchi par Gnathippos et Proutomachos, a consacré (cette offrande).

Hermias fait partie de la petite série des affranchis nommés sans adjectif patronymique (cf. n°s 1, 11 et 19), mais on remarque que, fait unique dans ce corpus, les *manumissores* eux-mêmes sont nommés sans patronymes. Le nom Γνάθιππος ("mâchoire de cheval") est un *hapax*, ce qui pourrait expliquer l'absence de patronyme. On connaissait par Pausanias (V 24.5) un Γνάθις Θεσσαλός, dédicant d'une statuette de Zeus au sanctuaire d'Olympie ; plus récemment, un Γνάθιος, père d'Ἀνθρούπυλος, est apparu à Larissa dans un catalogue de ventes de terrains (GHW5800, l. 71, 74 et 77) (fin 3^e-début 2^e siècle a. C.) encore inédit⁷⁶. Deux *manumissores* portent le nom de Προυτόμαχος dans ce corpus, l'un est fils de Λάκουν (n°s 6 et 42), l'autre fils d'Εὔπιπος (n° 26). Gnathippos et Proutomachos sont certainement liés par des liens familiaux mais il est impossible de dire lesquels : deux frères, un père et son fils, ou un lien plus lointain ?



17 – (Dédicace d') Hippostrata fille/dépendante de Mnasippos

Inventaire ΔΘΛ 24 (Πάροδος, ΠΑ2δ). *In situ* sur la parodos Ouest, 3^e bloc en partant de la gauche. Grand bloc de marbre gris rectangulaire dont la face antérieure, incurvée et polie, porte l'inscription qui est gravée dans sa partie supérieure, avec des marges importantes à gauche et à droite (30cm du bord gauche, 15 cm du bord droit).

Dim. de la partie visible du bloc : L: 1,45m x h: 0,31 ; h.l. : 2,1-2,5cm ; int. : 1,8-2.

GHW6358. Estampage n°24 (Archives A. Tziafalias, Larissa).

Photographies : de la pierre (pl. V) et de l'estampage (ci-dessous).

Ἴππο(σ)τράτα Μνασιππεία ἀπελευθερουθένσα
ἀπὸ Κλευμάχοι Κλεαδαίοι *vacat*

N.C.: L. 1: ΙΠΠΟΤΡΑΤΑ, sur la pierre.

76. Voir Br. HELLY et A. TZIAFALIAS, « Décrets inédits de Larisa organisant la vente de terres publiques attribuées aux cavaliers », *Topoi* 18/1 (2013), p. 135-249.

Hippo(s)trata, fille/dépendante de Mnasippos, affranchie par Kleumachos fils de Kléadas.

Un autre Mnasippos apparaît dans ce corpus, Μνάσιππος Ἀπολλοδοῦρειος qui a donné son consentement à son épouse *manumissor* (n° 33). Ces deux inscriptions constituent les deux premières attestations de ce nom à Larissa, mais il paraît bien hasardeux d'en tirer la conclusion qu'ils puissent être une seule et même personne, dans la mesure où ce nom n'a rien de rare dans le reste de la Thessalie, ni ailleurs en Grèce. Le nom du *manumissor* Κλεύμαχος, autre forme de Κλεόμαχος, est largement répandu partout mais son patronyme en revanche, Κλεάδας, fait partie des noms rares : neuf attestations dans l'ensemble du LGPN, dont une seule en Thessalie, à Thèbes de Phthiotide (3^e-2^e siècle a. C.).



18 - Dédicace de Kléou fille/dépendante d'Hermaphilos

Inventaire ΔΘΛ 5 (Υποδομή 5, κυβόλιθος 10). *In situ* mais non visible car le bloc a été ré-enseveli. Bloc de marbre gris dont la face antérieure est à peine dégrossie, à l'exception d'un cartouche poli dans lequel est gravée l'inscription.

Dim. du bloc: L: 1,02m x h: 0,26 ; du cartouche: l: 28cm x h: 12 ; h.l. : 1,4-1,6cm (*phi*, 2,5) ; int.: 0,7-2.

GHW6345. Estampage n°5 (Archives A. Tziafalias, Larissa).

Photographies : de la pierre (pl. V) et de l'estampage (ci-dessous).

Κλεοῦ Ἑρμαφιλεία
ἀπὸ Ἀμφινόοι Μνα-
σιμαχείοι ἀπελευθε-
ρουθένσα ὀνέθεικε

Kléou fille/dépendante d'Hermaphilos, affranchie par Amphinoos fils de Mnasimachos, a consacré (cette offrande).

Κλεοῦ est la première attestation de la forme dialectale d'un nom féminin (Κλεώ) bien connu partout. Le nom Ἑρμάφιλος, assez bien répandu ailleurs, n'apparaît qu'une fois en Thessalie, à Démétrias (3^e-2^e siècle a. C.). Ἀμφίνοος ("*indécis, prudent*"), lui, est un nom rare, comme les autres noms construits sur cette racine (Ἀμφινόα, Ἀμφίνους), et il n'est attesté qu'en Thessalie, à Crannon et Larissa (3^e siècle a. C.).



19 - Dédicace de Léontiskos

Pierre à présent disparue. Elle se trouvait au musée de Larissa (ancienne collection, n° 321) où Lolling, Pridik et Kern l'ont vue.

Plinthe de marbre bleu, épaisse, retaillée en bouche de fontaine, c'est-à-dire percée d'un trou pour faire passer un tuyau, et polie sur la face antérieure uniquement. Du temps de Kern, la pierre était brisée en deux morceaux recollés mais Pridik n'en a vu que la moitié droite.

Dim. inconnues mais Pridik donne les dimensions de la partie droite : hauteur: 25,5cm x largeur: 26,5 x profondeur: 86 ; h.l. : 1,2 à 2,5cm (Pridik) ; 1 à 2cm (Kern).

GHW4124

H. Lolling, *AM* 8 (1883), p. 112, n°3 (pierre entière) ; E.M. Pridik, *Bulletin de l'Institut archéologique russe de Constantinople I* (1896), p. 125, n° 108 (partie droite : ἐλευθερουθείς | Τυφείοι ὀνέθεικ[εν] ; O. Kern, *IG IX 2*, 594 avec fac-similé (pierre reconstituée).

Fac-similé ci-dessous.

Λεοντίσκος ἀπελευθερουθῆ<ι>ς
ἀπὸ Στράτουνοσ Κοττυφείοι ὀνέθεικ[ε]

N.C.: L. 1: Lolling, Pridik et Kern ont lu ἀπελευθερουθείς et non ἀπελευθερουθῆς comme dans les autres dédicaces. Erreur collective ou graphie différente? Plus vraisemblablement correction automatique d'une forme inconnue des éditeurs (mais aucun appareil critique ne le dit).

Léontiskos, affranchi par Stratoun fils de Kottyphos, a consacré (cette offrande).

Comme dans les n°s 1, 11 et 16, l'affranchi est cité sans adjectif patronymique. Le nom Κόττυφος ("merle") est un nom rare qui n'a que sept attestations, toutes thessaliennes, à Lamia (4^e siècle a. C.), Pharsale (2^e moitié du 4^e siècle a. C.) et Larissa (entre la fin du 3^e et la fin du 1^{er} siècle a. C.) tandis que Κοττύφα apparaît une fois à Atrax et une fois à Phères. Hors Thessalie, le nom existe aussi sous la forme Κόσσυφ- mais il est tout aussi rare (7 occurrences).

Λ Ε Ο Ν Τ Ι Σ Κ Ο Σ Α Π Ε Λ Ε Υ Θ Ε Ρ Ο Υ Θ Ε Ι Σ
Α Π Υ Σ Τ Ρ Α Τ Ο Υ Ν Ο Σ Κ Ο Τ Τ Υ Φ Ε Ι Ο Ι Ο Ν Ε Θ Ε Ι Κ

20 – (Dédicace de) Myrsina fille/dépendante de T - - -

Inventaire ΔΘΛ 28 (Κλίμακες, Κ1α). *In situ*, escalier 1, sur la contremarche de la première marche. Bloc de marbre gris, retaillé à droite pour faire une marche d'escalier. La face antérieure est polie et porte l'inscription, gravée dans sa partie supérieure avec une grande marge à gauche (52cm). La partie droite de l'inscription manque.

Dim. de la partie visible du bloc : L: 0,71m x h: 0,29 ; h.l. : 1,8-2cm (omicron, 1) ; int. : 1.

GHW6362. Estampage n°28 (Archives A. Tziafalias, Larissa).

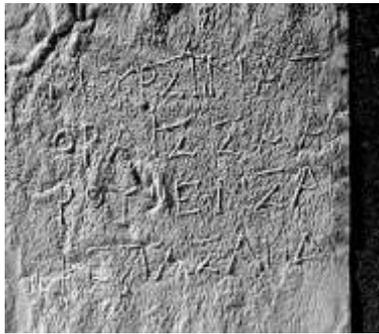
Photographies : de la pierre (pl. VI) et de l'estampage (ci-dessous).

Μυρσίνα Τ[- - - - -]
Θραίσσα ἀ[πελευθε]-
ρουθένσα [ἀπό - - -]-
ρέτας Ἀνδρ[- - - - -]

Myrsina, fille/dépendante de T(- - -), Thrace, affranchie par (- -)réta fille d'Andr(- - -).

Le nom Μυρσίνα (cf. μυρσίνη, μυρρίνη, μύρτος = myrte) apparaît pour la première fois en Thessalie, mais il ne représente qu'une variante des noms en Μυρτ- ou Μυρριτ-, largement attestés en Thessalie comme ailleurs. C'est la seule inscription qui précise l'ethnique de l'affranchi, ce qui laisse penser que les autres affranchis étaient vraisemblablement ἐνδογένηεις ou οἰκογένηεις.

D'après la lacune de la ligne 2, et en admettant que les lignes soient d'égale longueur, on peut supposer qu'il ne manque que 4 à 5 lettres pour restituer le nom de la *manumissor* de Myrsina, mais, avec une fin en $-ρέτα$, les possibilités sont trop nombreuses (Nikaréta, Mnasaréta, Damaréta... pour s'en tenir aux noms les plus fréquents), et il en va de même pour le patronyme.



21 – (Dédicace de) Nikaia fille/dépendante de Dikaiidas

Inventaire ΔΘΛ 20 (Πάροδος, ΠΔ1β). *In situ* mais non visible car le bloc a été ré-enseveli.

Bloc de marbre gris dont la face antérieure est polie et porte l'inscription, gravée avec d'importantes marges à gauche et à droite, mais aussi en haut et en bas.

Dim.: L: 1,56m x h: 0,37; h.l. : 1,5-2,5cm ; int. : 1,3-1,5.

GHW6346. Estampage n°20 (Archives A. Tziafalias, Larissa, deux exemplaires).

Photographies : de la pierre (pl. VI) et de l'estampage (ci-dessous).

Νικαία Δικαιδαία ἀπελευθερουθένσα
ἀπὸ Δαμαινέτας Διοννυσογενείας

Nikaia, fille/dépendante de Dikaiidas, affranchie par Damainéta fille de Dionnysogénéis.

Bâtie sur un nom très largement répandu (Δικαῖος), la forme Δικαΐδας (ou Δικαΐδας) ne se trouve qu'en Thessalie, à Atrax (4 occurrences) et Crannon (1 occurrence) (3^e-2^e siècle a. C.).

Διοννυσογένεις est la première attestation de la forme dialectale d'un nom assez peu répandu, Διονυσογένης (vingt-trois occurrences dans le *LGPN*) qui n'est attesté qu'une fois en Thessalie, à Démétrias au 2^e siècle a. C.



22 – (Dédicace de) Nikaia fille/dépendante de Soukrateis

Inventaire ΔΘΛ 19 (parodos, ΠΔ1γ). *In situ* mais non visible car le bloc a été ré-enseveli.

Bloc de marbre gris dont la face antérieure est polie et porte l'inscription, gravée dans un cartouche plus finement poli que le reste de la face.

Dim. du bloc: L: 1,63m x h: 0,31; h.l. : 1,6-1,7cm ; int. : 0,8-1,5.

GHW6352. Estampage n°19 (Archives A. Tziafalias, Larissa).

Photographies : de la pierre (pl. VI) et de l'estampage (ci-dessous).

Νικαίαν Σουκρατείαν
ἀπελευθερουθένσα ἀπὸ
Φαλαίκοι Προμαχείοι

N.C.: L. 2 : à la fin de la ligne, les lettres ΠΟ sont gravées hors du champ poli.

(Cette offrande officialise/entérine?) Nikaia, fille/dépendante de Soukrateis, (comme) affranchie par Phalaikos fils de Promachos.

C'est un des deux cas où le nom de l'affranchi-dédicant est à l'accusatif, mais avec, dans les deux cas, le participe au nominatif (cf. n° 31), ce qui évoque l'existence de deux formulaires concurrents, dont l'un était peut-être tombé en désuétude et dont ne subsistait qu'un accusatif "figé" (?). Quoi qu'il en soit, c'est une caractéristique qui n'existe pas dans les listes d'affranchissements postérieures. Avec douze attestations dans le *LGN*, le nom **Φάλαικος** peut être considéré comme rare et, en Thessalie, on ne le relève que quatre fois, à Thèbes de Phthiotide, Narthakion et Pharsale, entre le 4^e et le 2^e siècle a. C. **Πρόμαχος**, un peu plus répandu, n'apparaît que trois fois en Thessalie, à Méliταία et Angéiai (2^e et 1^{er} a. C.) ainsi qu'à Larissa, sous la forme Προμάχιος, au 3^e siècle a. C.



23 - Dédicace de Nikasou fille/dépendante de Nikoun

Inventaire ΔΘΛ 6 (Υποδομή 6, κυβόλιθος 14). *In situ* mais non visible car le bloc a été ré-enseveli. Bloc de marbre gris dont la face antérieure est à peine dégrossie, à l'exception d'un cartouche poli dans lequel est gravée l'inscription.

Dim. du bloc: L: 1,45m x h: 0,26 ; du cartouche: l: 39cm x h: 15 ; h.l. : 1,7-1,8cm (O: 1,3 ; Y: 3) ; int. : 0,9-1.

GHW6438. Estampage n°6 (Archives A. Tziafalias, Larissa).

Photographies : de la pierre (pl. VI) et de l'estampage (ci-dessous).

Νικασού Νικουνεία
ἀπελευθερουθένσ-
α ἀπὸ Ἀριστοκλείδα
Ἀλχιππέιοι (*sic*) ὀνέθε[ικε]

L. 2-3 : c'est l'un des rares exemples de coupe non-syllabique (cf. n° 34). L. 3 : l'*upsilon* de ἀπὸ est très proche de la forme cursive ; on retrouve la même caractéristique dans le n° 37 (*mu* de la l. 4), ce qui laisse penser que ces deux inscriptions sont de la même main.

Nikasou fille/dépendante de *Nikoun*, affranchie par *Aristokleidas* fils d'*Alchippos*, a consacré (cette offrande).

On remarque évidemment la gravure d'un *chi* à la place du *kappa* dans Ἀλχιππέιοι, mais sans pouvoir dire s'il s'agit d'une erreur du lapicide ou d'un trait linguistique. On a vraisemblablement un phénomène similaire dans le n° 2 (Ἀμμίχα). Νικασού est la première attestation dialectale d'un nom

féminin (Νικασώ) assez peu répandu (25 occurrences dans le *LGPN*), qui n'avait jusqu'à présent qu'une attestation en Thessalie, à Chyrétiai (fin 1^{er} siècle a. C.).



24 – (Dédicace de) P[- - -]

Inventaire ΔΘΛ 27 (Πάροδος, ΠΑ2α). *In situ* sur la parodos Ouest, 6^e bloc en partant de la gauche. Grand bloc de marbre gris rectangulaire dont la face antérieure, incurvée et polie, porte, outre l'inscription, un tenon de bardage, contemporain de l'inscription (ou antérieur). L'inscription est gravée dans la partie supérieure, au-dessus du tenon, avec d'importantes marges à gauche et à droite (29cm du bord gauche, 60cm du bord droit). Une encoche, creusée le long de la partie supérieure du bloc, a fait disparaître la majeure partie de la première ligne de l'inscription.

Dim. de la partie visible du bloc : L: 1,43m x h: 0,30 ; h.l. : 1,8-2cm (*omicron*, 1) ; int. : 1,5.

GHW6360. Estampage n°27 (Archives A. Tziafalias, Larissa).

Photographies : de la pierre (pl. VI) et de l'estampage (ci-dessous).

Π[- ca. 12-13 l.- ἀπελευθερου[θεσ/θένσα]
ἀπὸ Νικοστράτας Πιθουνείας

N.C.: L.1: on ne voit que l'extrême bas des lettres pointées

P[- - - *affranchi(e)*] par Nikostrata fille de Pithoun.



25 - Dédicace de Parmonis fille/dépendante de Kléarchos

Inventaire ΔΘΛ 3 (Υποδομή 3, κυβόλιθος 8). *In situ* mais non visible car le bloc a été ré-enseveli.

Bloc de marbre gris dont la face antérieure est à peine dégrossie, à l'exception d'un cartouche poli dans lequel est gravée l'inscription.

Dim. du bloc: L: 1,55m x h: 0,26 ; du cartouche: l: 34cm x h: 14 ; h.l. : 1, 8-1,9cm (*omicron*, 1,2) ; int. : 0,4-0,5.

GHW6349. Estampage n°3 (Archives A. Tziafalias, Larissa).

Photographies : de la pierre (pl. VI) et de l'estampage (ci-dessous).

A. Tziafalias, «Αρχαιολογικές έρευνες στη Λάρισα», *Πρακτικά του Α' Ιστορικού, αρχαιολογικού Συμποσίου. Λάρισα - Παρελθόν και μέλλον, 26-28/4/1985*, Larissa (1985), p. 56-78 (*SEG* 35, 616).

Παρμονίς Κλεαρχεία
ἀπελευθερουθέν-
σα ἀπὸ Μνασία Που-

ταλείοι ὀνέθεικε

Parmonis fille/dépendante de Kléarchos, affranchie par Mnasias fils de Poutalos, a consacré (cette offrande).

Le *manumissor* Μνασίας Πουτάλειος apparaît comme l'un des cinq tages, dans un décret honorifique de la cité de Larissa pour Chrysogonos fils de Pyrrhichos d'Édessa, daté de la fin du 3^e siècle a. C. (vers 220-200)⁷⁷. Il est aussi, très vraisemblablement, le père du *manumissor* Νυμείνιος Μνασίατος (n° 29). Le nom Πούταλος/Πώταλος, dont l'étymologie nous demeure obscure, est rare (quatorze occurrences dans le *LGPN*, toutes formes confondues) : attesté en Béotie (5^e et 3^e siècle a. C.) et en Macédoine (4^e siècle a. C.), c'est en Thessalie qu'il est le plus répandu et plus particulièrement à Larissa, aux 3^e et 2^e siècle a. C. ; c'est aussi le nom d'un stratège fédéral au 1^{er} siècle p. C.



26 –(Dédicace de) Philoun fils/dépendant de Périgénéis

Inventaire ΔΘΛ 12 (Υποδομή 12, κυβόλιθος 22. *In situ* mais non visible car le bloc a été ré-enseveli.

Grand bloc de marbre gris rectangulaire dont la face antérieure est polie et porte, outre l'inscription, un tenon de bardage, contemporain de l'inscription (ou antérieur). L'inscription est gravée dans la partie supérieure, au-dessus du tenon, sur une zone plus finement polie que le reste de la face.

Dim. : L: 1,52m x h: 0,31 ; h.l. : 2,5-3cm (*omicron/thêta*, 1,8) ; int. : 1,5.

GHW6351. Estampage n°12, (Archives A. Tziafalias, Larissa, deux exemplaires).

Photographies : de la pierre (pl. VI) et de l'estampage (ci-dessous).

Φίλουν Περιγένειος ἀπελευθερ[ο]ύθης
ἀπὸ Προτομάχοι Εὐιππείοι *vacat*

Philoun fils/dépendant de Périgénéis, affranchi par Proutomachos fils d'Euippos.

La forme dialectale, **Περιγένειος**, apparaît pour la première fois en Thessalie, ce qui porte à deux le nombre d'attestations de cette forme, l'autre venant d'Akraiphia en Béotie (2^e siècle a. C.), mais la forme en *koinè* (Περιγένης) est largement attestée partout. Assez bien répandu ailleurs, **Εὐίππος** est rare en Thessalie où il n'est attesté que deux fois à Larissa. L'une de ces attestations, l'épithaphe d'un couple formé par Εὐίππος Γοργίλειος et Γοργονίσκα Φιλοξενίδαία (*IG* 698), pourrait peut-être correspondre aux parents de notre Προτούμαχος (?), mais la seconde (*IG* 522), datée de la fin du 3^e/début du 2^e siècle a. C. par Kern, est en fait plus tardive (milieu du 2^e siècle a. C.)⁷⁸.



77. Voir K. GALLIS, *Ancient Macedonia II* (1977), p. 36-38 (*SEG* 27, 202) (GHW3334).

78. Ce texte (un arbitrage dans un conflit à propos d'un terrain aux alentours du théâtre de Larissa) est en cours d'étude par R. Bouchon et Br. Helly qui en ont d'ores et déjà fortement abaissé la datation. Pour l'instant, il convient d'utiliser la publication d'Ad. WILHELM, *Griechische Inschriften rechtlichen Inhalts*, (*Pragmateiai* de l'Académie d'Athènes 17-1), 1952, p. 37-43 (voir *Bull.* 1953, 3 et 99).

27 – (Dédicace de) Physis fille/dépendante de Patroun

Inventaire ΔΘΛ 45 (Κλίμακες). *In situ*, Kerkis IX, première rangée, bloc central.

Bloc de marbre gris incurvé, retaillé pour servir de gradin avec évidement de la face antérieure sous le bandeau : il ne subsiste de l'inscription d'origine que la première ligne.

Dim. de la partie visible du bloc : L: 1,14m x h: 0,37 ; h.l. : 1,4-1,6cm.

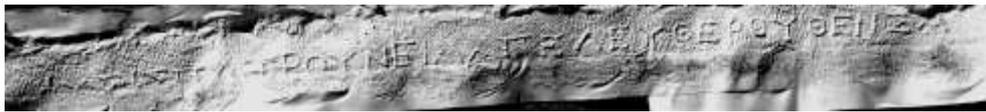
GHW6366. Estampage n°45 (Archives A. Tziafalias, Larissa).

Photographies : de la pierre (pl. VI) et de l'estampage (ci-dessous).

Φυσίς Πατρουνεία ἀπελευθερουθένσα
[ἀπὸ -----]

Physis, fille/dépendante de Patroun, affranchie par - - - -

Φυσίς apparaît pour la première fois en Thessalie et fait partie des noms rares avec cinq attestations dans le *LGPN*, auxquelles s'ajoute une forme Φούσις à Tanagra.



28 – (Dédicace de) Pyth[- - - -]

Non répertorié dans l'inventaire.

Nous ne disposons que d'une photographie de l'estampage : l'inscription semble gravée dans un cartouche poli.

Dim. inconnues ; h.l. : 0,8-1 ; int. : 0,6.

GHW6456. Estampage sans n° (Archives A. Tziafalias, Larissa).

Pas de photographie de la pierre ; photographie de l'estampage (ci-dessous).

Πυθ[- - - - -]
ἀπὸ ΣΙ[- - - - -]
Εὐβιο[τείοι?]
4 ἀπελ[ευθερου]
θένσ[α - - - - -]

N.C.: *sigma* et *epsilon* lunaires, (cf. nos 6, 29, 34?, 39 et 41). **L. 2**: on voit une haste après le *sigma* : *iota* ou partie gauche d'une autre lettre?

La forme du participe établit que l'affranchie est une femme, mais les noms commençant par Πυθ- sont trop nombreux pour permettre une restitution.



29 – (Dédicace de) Rheisos fils/dépendant de Théagéneis

Inventaire ΔΘΛ 21 (Πάροδος, ΠΑ1β). *In situ* mais non visible car le bloc a été ré-enseveli.

Grand bloc de marbre gris rectangulaire dont la face antérieure est polie et porte, outre l'inscription, un tenon de bardage, contemporain de l'inscription (ou antérieur). L'inscription est gravée dans la partie supérieure, au-dessus du tenon, avec d'importantes marges à gauche et à droite.

Dim. : L: 1,56m x h: 0,29 ; h.l. : 2,5-3cm ; int. : 1,5-2.

GHW6354. Estampage n°21 (Archives A. Tziafalias, Larissa).

Photographies : de la pierre (pl. VII) et de l'estampage (ci-dessous).

Ῥείσος Θεαγένειος
ἀπελευθερουθῆς
ἀπὸ Νυμεινίου *vac.*
Μνασιαίου *vacat*

N.C.: *sigma* et *epsilon* lunaires, comme dans les n°s 6, 28, 34?, 39 et 41.

Rheisos, fils/dépendant de Théagéneis, affranchi par Nymeinios fils de Mnasias.

Ῥείσος est la première attestation de la forme dialectale du nom Ῥήσος, un nom rare (huit occurrences dans le *LGPN*) encore non attesté en Thessalie. C'est le nom d'un héros homérique, chef du contingent thrace, qui sera tué très tôt dans la guerre par Diomède (*Iliade*, X) ou Ulysse (Euripide, *Rhesos*). L'étymologie reste douteuse (= ἀρχός ? cf. Chantraine, *DELG*, s.v.) et l'essentiel des attestations date des 1^{er} siècles avant ou après J.-C. ou de l'époque impériale⁷⁹. On peut remarquer au passage qu'une seule attestation vient de Thrace et encore correspond-elle à un nom romain (C. Iulius Resus) au 1^{er} siècle p. C. Νυμείνιος est la forme dialectale du nom Νουμήνιος ("nouvelle lune") largement répandu partout sauf en Thessalie où il n'est attesté que deux fois, à Thèbes de Phthiotide et à Lamia aux 2^e-1^{er} siècle a. C. Diverses formes dialectales sont connues (Νιομείνιος, Νιουμείνιος, Νυμείνιος...) essentiellement en Béotie. En Thessalie, on ne relève que Νουμείνιος (Phères, 2^e siècle a. C.) et cette forme Νυμείνιος qui n'avait jusque là qu'une attestation à Larissa. Cette deuxième attestation concerne en fait le même personnage, Νυμείνιος Μνασιαίου, qui est l'un des tages dans la seconde lettre de Philippe V, datée de 215/4 (*IG* 517) et apparaît ici comme *manumissor*. C'est aussi, très vraisemblablement, le fils de Μνασίας Πουτάλειος, tage à la fin du 3^e siècle a. C. et *manumissor* dans le n° 25.



30 – (Dédicace de) Rhoda fille/dépendante de Keléas

79. La référence du *LGPN* à un Ῥήσος de Κλειτορ, dans une inscription de Delphes au début du 3^e siècle a. C., n'est sans doute pas à retenir : tant l'*editio princeps* (É. Bourguet, *FD* III.1, 83, l. 16) que la dernière édition (F. Lefèvre, *CID* IV, 20) n'indiquent à cet endroit du texte qu'une séquence ΚΗΣΟΥ.

Inventaire ΔΘΛ 46 (8) (Κλίμακες). *In situ*, Kerkis IX, 1^{er} gradin, bloc droit.

Bloc de marbre gris incurvé, retaillé pour servir de gradin avec évidement de la face antérieure sous le bandeau : il ne subsiste de l'inscription d'origine que quelques lettres de la première ligne qui était gravée en ligne légèrement descendante.

Dim. : L: 1,14m x h: 0,34 ; h.l. : 2-2,6.

GHW6203. Estampage n°46 (Archives A. Tziafalias, Larissa).

Photographies : de la pierre (pl. VII) et de l'estampage (ci-dessous).

Ῥόδα Κελ[ε]αία [ἀπελευθερουθένσα ἀπὸ - - - -?]
 -----?

N.C.: La surface est abrasée entre le *lambda* et l'*alpha*, il n'y a guère place que pour une lettre large ou deux étroites.

Rhoda fille/dépendante de Kél(é)as, affranchie par - - - -

Le nom Ῥόδα n'a qu'une autre attestation en Thessalie, à Démétrias. Compte-tenu de la place disponible, des rares noms existants commençant par Κελ- et finissant en -ας, l'adjectif patronymique ne peut guère correspondre qu'à Κελέας, un nom qui n'est connu que par Hérodote (V, 46) comme celui d'un des compagnons spartiates de Dorieus, partis avec lui pour coloniser la Sicile. C'est donc un nom rare de plus, peut-être fondé sur κελεός, *pivert*.



31 – (Dédicace de) Sousikratéia fille/dépendante de Sophôn

Inventaire ΔΘΛ 31 (Κλίμακες, Κ1β). *In situ*. Kerkis I, 2^{ème} marche, sur le côté gauche du bloc gauche.

Bloc de marbre gris, retaillé à droite, dont la face antérieure est polie et porte l'inscription, gravée à 32cm du bord gauche et dont la moitié droite manque. Sur le dessus, une encoche à usage de repose-pieds a été recréusée.

Dim. de la partie visible du bloc : L: 0,70m x h: 25-30 ; h.l. : 1,8-2 ; int. : 0,4-0,6.

GHW6361. Estampage n°31 (Archives A. Tziafalias, Larissa).

Photographies : de la pierre (pl. VII) et de l'estampage (ci-dessous).

Σουσικρατείαν Σοφω[νείαν]
 ἀπελευθερουθένσα ἀπὸ
 Ἀστομένεος καὶ Λυκόρμ[α]
 Παναγαθείοι *vacat*

(Cette offrande officialise/entérine?) Sousikratéia, fille/dépendante de Sophôn, (comme) affranchie par Astoméneis et Lykormas, les fils de Panagathos.

Comme dans le n° 22, le nom de l'affranchie est à l'accusatif mais le participe au nominatif. On remarque également l'adjectif patronymique de l'affranchie, qui contient un *omega*, phénomène comparable au *éta* de Μύλληος dans le n° 13. La présence de cet *omega* permet de restituer l'adjectif patronymique de Sousikratéia puisque les possibilités de noms commençant par Σοφω- sont au nombre de deux : Σόφων ou son dérivé Σοφωνιανός, lequel peut être exclu ici puisqu'il n'est attesté qu'à l'époque impériale. Σόφων n'est pas très répandu (35 attestations dans le *LGPN*) et, en

Thessalie, on ne connaissait jusque là que sa forme dialectale (Σόφουν) dans une inscription de Phalanna (3^e siècle a. C.). Le nom **Λυκόρμας** est très rare : quatre attestations qui, à une exception près (Athènes, 5^e-4^e siècle a. C.) proviennent de Thessalie, à Gonnoi (début 2^e siècle a. C.) mais surtout à Larissa : **Λυκόρμας Λαρισαῖος**, vainqueur aux Pythia de 310⁸⁰ a. C. et **Λυκόρμας Ἀδαμάντειος**, l'un des contributeurs à la réfection du gymnase en 192-186 a. C., peut-être un descendant du précédent. Il convient d'y ajouter à présent deux attestations supplémentaires : **Λ[υκ]όρμας Χαριδάμειος**, gymnasiarque dans un décret de la cité pour Bombos d'Alexandrie de Troade⁸¹, au milieu du 2^e siècle a. C., et le *manumissor* ci-dessus qui pourrait être contemporain du contributeur du gymnase. Il en va de même pour **Πανάγαθος** qui n'est attesté que deux fois dans l'ensemble du *LGN* : une fois à Rhodes (Lindos, 325 a. C.) et une fois à Larissa où il apparaît comme le patronyme d'un tige au 3^e siècle a. C. (**Αἰνεισάδας Παναγάθειος**, *IG* 513). Il faut à présent y ajouter deux autres attestations, toujours comme patronyme et toujours à Larissa : le tige **Ἰππόνοος Παναγάθειος** dans un décret de la cité pour Bacchios de Mytilène⁸² (début du 2^e siècle a. C.) et les *manumissores* ci-dessus. On remarque évidemment que ces personnages paraissent à peu près contemporains (fin 3^e/début 2^e siècle a. C.), mais on manque d'éléments assez précis pour affirmer que ces patronymes correspondent à une seule et même personne. Toutefois la rareté de ces noms (**Λυκόρμας** et **Πανάγαθος**) permet au moins d'y voir plusieurs générations, et plusieurs branches, d'une même famille. On remarquera d'autre part que l'accord de l'adjectif patronymique (**Παναγαθείοι**) se fait au singulier avec le dernier nom, contrairement à ce qu'on peut observer dans d'autres dédicaces à *manumissores* multiples (n^{os} 10 et 40).



32 - Dédicace de Sousos fils/dépendant de Sousos

Inventaire ΔΘΛ 16 (Υποδομή 16, κυβόλιθος 30). *In situ* mais non visible car le bloc a été ré-enseveli.

Bloc de marbre gris dont la face antérieure est à peine dégrossie, à l'exception d'un cartouche poli dans lequel est gravée l'inscription.

Dim. : L: 1,31m x h: 0,26 ; du cartouche: l: 25cm x h: 9 ; h.l. : 1-1,2cm ; int. : 0,3-0,8.

GHW6347. Estampage n°16 (Archives A. Tziafalias, Larissa).

Photographies : de la pierre (pl. VII) et de l'estampage (ci-dessous).

Σούσος Σούσειος
ἀπελευθερουθῆς
ἀπὺ <πυ> Πολυκλείτοι
Μεννιδαίοι ὀνέθεικε

N.C.: L.3 : à la fin de la ligne, on ne voit que la haste du *tau*. L.4 : le dernier *epsilon* a été gravé "hors champ".

80. 310 et non 338/7 comme l'indique Chr. HABICHT, *Chiron* 13 (1983), p. 26, 9a (il s'agit des 69^e Pythia).

81. Voir Br. HELLY, *Chiron* 36 (2006), p. 171-202.

82. Voir Br. HELLY et A. TZIAFALIAS, *BCH* 128-129 (2004-2005), p.378-406, n° I.

Sousos, fils/dépendant de Sousos, affranchi par Polykleitos fils de Mennidas, a consacré (cette offrande).

Μεννίδαας est un nom rare (sept attestations dans le *LGN*) qui n'a qu'une autre attestation thessalienne, à Kiérion (2^e siècle a. C.), à laquelle on peut ajouter deux attestations de la forme Μεννείδαας, à Crannon (3^e siècle a. C.) et Phères (fin 4^e siècle a. C.). On retrouve le même *manumissor* dans le n° 37 où il affranchit Ζούπυρος Ἀγαθ[ού]νειος.



33 – (Dédicace de) Soussas fils/dépendant de Platour

Inventaire ΔΘΛ 13 (Υποδομή 13, κυβόλιθος 23). *In situ* mais non visible car le bloc a été ré-enseveli.

Bloc de marbre gris rectangulaire dont la face antérieure est polie et porte l'inscription avec d'importantes marges à gauche et à droite.

Dim. : L: 1,53m x h: 0,30 ; h.l. : 1,3-1,5cm ; int. : 0,6-1.

GHW6420. Estampage n°13 (Archives A. Tzifalias, Larissa, deux exemplaires).

Photographies : de la pierre (pl. VII) et de l'estampage (ci-dessous).

Cf. Br. Helly, «Deux notes lexicographiques sur des inscriptions thessaliennes inédites», à paraître dans les *Actes du 6^e Colloque international de Dialectologie grecque (Nicosie, septembre 2011)*, § 2.

Σούσσας Πλατού(ρ)ειος ἀπελευθερουθὲς ἀπὸ
Πιστογένεος Θεμιστοκλεαῖοι καὶ Ἑρμιόνας
Θεμιστοκλεαίας ἐπιλιασάντος Μνασίπποι
4 Ἀπολλοδουρείοι τοῦ ἀνδρός καὶ Ἀγεισιπόλιοι
Θεμιστοκλεαίας ἐπιλιασάντος τοῦ ἀνδρός
Πολυνείκεος Γλαυκιάδαοι *vacat*

N.C.: L. 1: le graveur avait d'abord écrit ΠΛΑΤΟΥΝΕΙΟΣ, puis il a rajouté un *rho*, chevauchant la partie gauche du *nu*.

Soussas, fils/dépendant de Platour, affranchi par Pistogénéis fils de Thémistokléas et Hermiona fille de Thémistokléas, avec l'accord de Mnasippos fils d'Apollodouros son mari, et par Ageisipolis fille de Thémistokléas, avec l'accord de son mari Polyneikeis fils de Glaukiadas.

Σούσσας est une forme dialectale encore non attestée (cf. n° 6) d'un nom, Σωσίας, largement répandu partout. Pour l'adjectif patronymique de la ligne 1, la correction du graveur conduit à penser qu'il correspond à la forme dialectale du nom illyrien Πλάτωρ, dans la mesure où le nom °Πλατουρνος, qu'évoque la gravure en l'état, ne peut pas exister. **Πλάτουρ** est largement attesté en Illyrie mais apparaît pour la première fois en Thessalie, où l'on connaissait toutefois la forme féminine, Πλατούρα, à Larissa⁸³. Le nom du *manumissor* fait partie des noms rares : **Πιστογένεις**

83. Dans une épitaphe d'époque impériale (*IG IX 2, 953*), ce qui évoque une forme dialectale "fossilisée" ou une affectation archaïsante, fréquente à cette époque, mais il est étrange que cela se soit fait sur un nom aussi peu thessalien...

est la première attestation de la forme dialectale du nom Πιστογένης qui n'a que quatre occurrences dans le *LGPN*. Le nom Γλαυκιάδας n'a qu'une autre attestation dans une liste de naopes thessaliens à Delphes (fin 4^e siècle a. C.)⁸⁴, mais correspond à un naope dont le patronyme et l'ethnique ont disparu.

Cette inscription est intéressante à plus d'un titre : d'une part par la composition du groupe des *co-manumissores*, un frère et ses deux sœurs mariées, et d'autre part par la mention de l'accord ou de l'assistance des époux des deux sœurs.

Des femmes héritières au même titre que leur frère ?

Ainsi que nous l'avons dit plus haut (voir Introduction § II.5 et commentaire du n° 13), l'affranchissement évoqué dans cette inscription est vraisemblablement le résultat d'un héritage, après le décès du père des *co-manumissores*, Thémistokléas. Dans le cas contraire, en effet, on ne saurait pas expliquer comment un groupe composé d'un homme et de ses deux sœurs *mariées* pouvait posséder un esclave en commun. Or, pour autant qu'on sache, et en dehors des cas de fille épicière, c'était les garçons qui héritaient, dans la mesure où les filles recevaient à leur mariage une dot qui leur demeurait acquise à vie. On connaît toutefois, en Égypte, des cas de dot versée en deux temps : une partie au moment du mariage et le complément au décès du père⁸⁵, peut-être en avons-nous ici une illustration en Thessalie ?

Existence de la tutelle enThessalie ?

Dans ce qui apparaît à première vue comme une clause d'*eudokésis*, les maris des deux femmes ont donné leur consentement à l'affranchissement de Soussas. Même si elle est relativement rare en Thessalie⁸⁶, du fait du caractère particulièrement abrégé des listes thessaliennes, cette clause, destinée à prévenir toute contestation du statut de l'affranchi par les héritiers du *manumissor*, est fréquente dans les affranchissements. Le terme employé ici, *l'hapax ἐπιλιασάντος*, pose toutefois question. Dans sa récente étude de ce terme, Br. Helly (voir lemme) montre que ce mot présente un rapport sémantique avec les verbes ἐπιλήμι, *permettre*, λιάζομαι, *se retirer* et λίναμαι, *abandonner* et le considère comme une nouvelle expression du consentement des héritiers à l'affranchissement d'un esclave, à côté des autres verbes et expressions employés en Thessalie. Il cite cependant une glose d'Hésychius pour qui ἐπιλήμι est synonyme d'ἐπιτρέπειν, le verbe qui exprime généralement le fait d'assurer la tutelle d'un enfant mineur, ce qui nous amène à nous interroger sur la nature de "l'autorisation" exprimée ici : simple consentement ou validation légale de l'acte des deux femmes ? On admet généralement que les femmes thessaliennes n'étaient pas soumises à la tutelle mais, sans prétendre traiter ici de cette question en profondeur, il faut souligner que cette affirmation repose uniquement sur l'examen des actes d'affranchissement et sur le fait que les femmes procèdent seules à cet acte, sans mention d'un *kyrios* pour le valider. Mais il faut rappeler que le caractère abrégé des affranchissements en général, et des listes thessaliennes plus particulièrement, constitue un obstacle majeur à une telle conclusion : quelle était la nécessité d'ajouter, dans des copies particulièrement abrégées et gravées sur pierre de l'affranchissement, une telle précision qui allait de soi ? En outre, il est notable que lorsque des affranchis procèdent eux-mêmes à des affranchissements, aucune assistance légale n'est mentionnée alors qu'elle était certainement nécessaire⁸⁷. Or, en Thessalie, nous ne disposons d'aucun autre document où des femmes disposent d'un bien : dans les listes cadastrales de Larissa⁸⁸, on trouve plusieurs femmes dont les noms sont suivis de la superficie des terrains qu'elles possèdent, mais aucune action n'est engagée sur ces terrains et par conséquent

84. J. BOUSQUET, *CID* II, 1989, n° 119, l. 18 (Γλαυκιάδας Τηλ[- - -]).

85. Voir A.-M. VERILHAC et Cl. VIAL, , *Le Mariage grec du VI^e siècle av. J.-C. à l'époque d'Auguste*, (*BCH Supplément* 32), 1998, p. 140-144, voir aussi p. 183-186 le paragraphe consacré aux esclaves comme éléments de la dot.

86. On en connaît actuellement neuf attestations avec des verbes comme συνευδοκέω, συνευαρεστέω ou συνεπαινέω, comme ailleurs, mais aussi avec des expressions plus spécifiques comme μετὰ τῆς γνώμης ou le verbe συντηρέω, qui feront l'objet d'une étude ultérieure.

87. Voir e.g. à Larissa (*IG IX 2 562*, l. 12-14, déb. 1^{er} siècle a. C. ; N. GIANOPOULOS, *AE* 1930, p. 176-179, l. 22-23, déb. 1^{er} s. p.C.) ou à Aiginion (*IG IX 2, 1342 add.*, déb. 3^e s. p.C.). On notera que dans deux des exemples choisis, les *manumissores* sont des femmes.

88. Voir Chr. HABICHT, *Demetrias I*, 1976, p. 157-173 (*SEG* 26, 672-676).

aucune mention d'assistance légale n'est nécessaire⁸⁹. Et dans un catalogue d'actes de vente de terrains de Larissa⁹⁰, connu depuis peu, aucune femme n'est mentionnée.

Il semble donc qu'il faille examiner cette question de plus près, mais on peut d'ores et déjà remarquer qu'aucun document ne constitue une preuve indiscutable de la non-existence de la tutelle des femmes en Thessalie. Il se pourrait donc que les deux hommes du n° 33 ne soient mentionnés qu'en tant que représentants légaux de leurs épouses respectives et non comme co-proprétaires, ou usagers, de l'esclave, consentant à son affranchissement.

Communauté de biens des époux ou droit d'usage ?

Même en admettant que les deux maris donnent ici leur consentement, on pourrait aussi s'étonner de cette mention puisque la communauté légale des biens dans le mariage n'existait généralement pas en Grèce⁹¹ et que, par conséquent, ces deux hommes n'avaient *a priori* aucun droit sur un esclave hérité par leurs femmes respectives. Mais ces hommes, au même titre que le reste de la famille, avaient un droit d'usage, et c'est ce droit d'usage qui se traduit généralement par la clause *d'eudokésis* : "donne son consentement qui a un droit d'usage sur l'esclave ou un droit de propriété présent ou futur"⁹².



34 - Dédicace de Soustra[ta ? - - -]

Inventaire ΔΘΛ 38 (simple transcription, aucun autre détail).

Aucune photographie => description impossible.

GHW6457. Estampage absent de la chemise photographiée en septembre 2007, mais n° 38 dans l'inventaire.

Pas de photographie de la pierre ni de l'estampage ; texte établi à partir de la transcription dans l'inventaire (copie ci-dessous).

Σουστρά[τα ? - - -]
 ἀπελευθερ[ουθένσ]-
 α ἀπὸ Ἄρχ[- - - ο]-
 υνείας ὀνέθ[εικε]

N.C. : si la copie de l'inventaire reproduit effectivement l'inscription, les *sigma* sont lunaires mais les *epsilon* droits, comme dans le n° 39 (cf. nos 6, 28, 29 et 41). L. 2-3 : coupe non-syllabique, comme dans le n° 23.

Vu le genre féminin du participe et ce qu'il reste du nom de la première ligne, le nom de l'affranchie ne peut être que Σουστρά[τα], forme dialectale de Σωστράτα, qui apparaît pour la première fois,

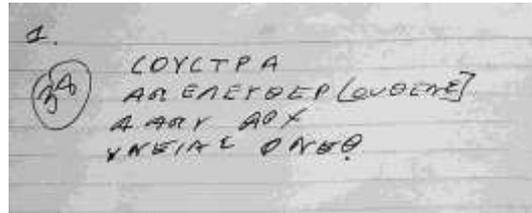
89. Voir Cl. VIAL, « La femme grecque: statut et subordination » in Cl. Baladier et Chr. Chandezon éd., *Institutions, sociétés et cultes de la Méditerranée antique. Mélanges d'histoire ancienne rassemblés en l'honneur de Claude Vial*, (Ausonius-Scripta Antiqua 58), Bordeaux, 2014, p. 225-238, et plus particulièrement p. 230 : "Être *kyrios* n'est pas un état : c'est un rôle que l'on joue lors d'actes juridiques ponctuels accomplis par une personne qui, du fait de son âge ou de son sexe, n'a pas la capacité juridique pleine et entière. Pour qu'un homme ait à jouer ce rôle, il faut que l'enfant ou la femme ait à agir."

90. Voir Br. HELLY et A. TZIAFALIAS, « Décrets inédits de Larisa organisant la vente de terres publiques attribuées aux cavaliers », *Topoi* 18/1 (2013), p. 135-249.

91. Sauf dans l'île d'Amorgos, voir A.-M. VERILHAC et Cl. VIAL, *Le Mariage grec du VI^e siècle av. J.-C. à l'époque d'Auguste*, (BCH Supplément 32), 1998, p. 134 et 203.

92. VERILHAC et VIAL, *ibid.*, p. 183 et note 127. On aimerait toutefois savoir quelle différence existait entre les nombreux cas d'affranchissements faits par des couples, et ceux faits par l'un ou l'autre des époux avec le consentement de l'autre.

tandis que le nom masculin (Σούστρατος) est attesté six fois en Pélasgiotide et en Perrhébie. Si on se base sur la ligne 2 pour évaluer l'importance de la lacune, soit environ six ou sept lettres, l'adjectif patronymique de l'affranchie, comme le nom et le patronyme de la *manumissor*, devraient être très courts. Toutefois, les exemples de lignes inégales ne manquent pas dans ce corpus et il est, par conséquent, difficile de proposer des restitutions fiables. Dans l'état actuel des choses, le nom de la *manumissor* peut aussi bien être Ἀρχ[ού] que Ἀρχ[ιδάμα], pour s'en tenir à des noms relativement fréquents. Quant au patronyme, c'est forcément un nom en -ουν, et là encore les possibilités sont trop nombreuses pour proposer une restitution (Λάκουν, Νίκουν, Πίθουν etc.).



35 - Dédicace de Stratonika fille/dépendante de Diodouros

Inventaire ΔΘΛ 34 (Κλίμακες, Κ5β). *In situ* mais non visible car le bloc a été ré-enseveli.

Nous ne disposons que d'une photographie de l'estampage, ce qui rend toute description de la pierre impossible.

Dim. inconnues ; h.l. : 1,6-1,8cm (l. 4: 2,8) ; int. : 0,4-0,5.

GHW6455. Estampage n°34 (Archives A. Tziafalias, Larissa).

Pas de photographie de la pierre ; photographie de l'estampage (ci-dessous).

[Σ]τρατονίκα Διοδουρεί-
α ἀπελευθερουθέν-
[σ]α ἀπὸ Καρίνας Διοδου-
ρείας ὀνέθεικε *vacat*

Stratonika, fille/dépendante de Diodouros, affranchie par Karina fille de Diodouros, a consacré (cette offrande).

Cette inscription est le seul exemple d'homonymie patronymique entre l'affranchie et la *manumissor*. Il y a tout lieu de penser que la fille a hérité de l'esclave de son père et l'a affranchie, mais on ne peut exclure qu'elle affranchisse une demi-sœur. Ce patronyme est peut-être à rapprocher de celui d'Ἀμμο(ύ)νειος Διοδούρειος (n° 1), *manumissor* d'Αἰσχίνα ? Le nom **Καρίνα** ("carienne") est très rare puisqu'on en a qu'une autre attestation en Bithynie (2^e-3^e siècle p. C.) et que la forme en *koinè* (Καρίνη) n'est attestée qu'une fois à Amorgos (3^e siècle a. C.). On connaît aussi une forme masculine de ce nom, Καρίνας, par quatre occurrences à Athènes, mais à l'époque impériale.



36 - Affranchissement de Tauros fils/dépendant de Salbikos

Inventaire ΔΘΛ 2 (Υποδομή 2, κυβόλιθος 4). *In situ* mais non visible car le bloc a été ré-enseveli.
Bloc de marbre gris dont la face antérieure est à peine dégrossie, à l'exception d'un cartouche poli dans lequel est gravée l'inscription.

Dim. du bloc: L: 1,30m x h: 0,26 ; du cartouche: l: 39cm x h: 18 ; h.l. ; 2-2,2 (*omicron*, 1,2) ; int. : 0,4-0,5.

GHW6343. Estampage n°2 (Archives A. Tziafalias, Larissa).

Photographies : de la pierre (pl. VII) et de l'estampage (ci-dessous).

Ἐπιγίνεις Πολυ-
στράτειος ἄφει-
κε ἐλεύθερον Ταύρον Σαλβικεῖον

N.C.: Le nom ΣΑΛΒΙΚΕΙΟΝ, qui est l'adjectif patronymique de l'affranchi, a été rajouté sur deux lignes, à droite des deux premières lignes de l'inscription et légèrement décalé vers le haut : ΣΑΛΒΙ après l'*upsilon* de Πολυ- et ΚΕΙΟΝ après le *iota* de ἄφει-. Selon toute vraisemblance, le graveur s'est trouvé à court de place après avoir gravé le nom de l'affranchi et a inscrit son adjectif patronymique là où il en restait un peu. Selon les photographies, on pourrait hésiter sur la troisième lettre de cet adjectif patronymique : *lambda* ou *delta* ? Remarquons toutefois qu'un nom Σαδβικός pose encore plus de problèmes que Σαλβικός.

Epigineis fils de Polystratos a accordé la liberté à Tauros fils/dépendant de Salbikos.

Ce texte est le seul exemple d'acte d'affranchissement à proprement parler parmi les inscriptions rassemblées ici et constitue le plus ancien affranchissement thessalien. Des formulaires de ce type, c'est-à-dire sous forme de déclaration individuelle d'affranchissement et sans mention de versement de taxe, sont bien connus en Perrhébie⁹³, mais un peu plus tard, entre la deuxième moitié du 2^e siècle a. C. et la fin du 1^{er} siècle a. C. Sans être commun, le nom Ἐπιγίνης est bien connu, au moins sous sa forme en *koinè* ; la forme dialectale, Ἐπιγένεις, se trouve en Béotie (deux fois) et en Thessalie (six fois), mais cette forme dialectale, Ἐπιγίνεις, apparaît pour la première fois et illustre un phénomène fréquent en thessalien, la variabilité des sons <ε> et <ι>. En dehors d'une forme Ταύρου, attestée à Pharsale (et correspondant au nom Ταύρων), c'est la première attestation du nom Ταῦρος en Thessalie. Quant à son adjectif patronymique, Σαλβικεῖον, il est particulièrement mystérieux : nous n'avons pu trouver qu'un "parallèle" (?) avec le nom Salvicus qui apparaît sur des monnaies gauloises trouvées en France, dans le Maine-et-Loire⁹⁴. En admettant que Σαλβικός soit la transcription d'un nom gaulois, avons-nous ici la trace d'un gaulois implanté à Larissa et ancien propriétaire de l'esclave Ταῦρος ou celle d'un esclave gaulois, père de Ταῦρος ? Un Gaulois à Larissa n'est certes pas chose commune mais on peut penser aux campagnes contre les Galates, au début du 3^e siècle a. C., et à la présence de mercenaires gaulois dans les armées hellénistiques : Salbikos était peut-être un ancien soldat, fait prisonnier et réduit en esclavage ?



37 - Dédicace de Zoupyros fils/dépendant d'Agathoun

Inventaire ΔΘΛ 8 (Υποδομή 8, κυβόλιθος 16). *In situ* mais non visible car le bloc a été ré-enseveli.

93. Voir e.g. A.S. ARVANITOPOULOS, *AE* 1924, p. 155-160, n°s 400-403.

94. Voir J.-B. COLBERT de BEAULIEU et Br. FISCHER, *Recueil des Inscriptions Gauloises (R.I.G.)*, Vol. IV : *Les légendes monétaires* (XLV^e Supplément à «Gallia»), 1998, p. 390-391, n° 250.

Bloc de marbre gris dont la face antérieure est à peine dégrossie, à l'exception d'un cartouche poli dans lequel est gravée l'inscription.

Dim. du bloc: L: 1,57m x h: 0,26 ; du cartouche : l: 30cm x h: 16 ; h.l. : 1,5-1,6cm (*omicron*: 1-1,3) ; int. : 1-1,5.

GHW6440. Estampage n°8 (Archives A. Tziafalias, Larissa).

Photographies : de la pierre (pl. VII) et de l'estampage (ci-dessous).

Ζούπυρος Ἀγαθ[ού]-
 νειος ἀπελευθερου-
 θὲς ἀπὸ Πολυκλεί-
 4 τοι Μεννιδάιοι
 ὀνέθεικε *vacat*

Zoupyros fils/dépendant d'Agathoun, affranchi par Polykleitos fils de Mennidas, a consacré (cette offrande).

On retrouve le même *manumissor*, Πολύκλειτος Μεννίδαιος, dans le n° 32 où il affranchit Σοῦσος Σούσειος.



38 – (Dédicace de) Zoupyros fils/dépendant de Dionnys[- -]

Inventaire ΔΘΛ 48 (Κλίμακες). In situ, Kerkis VI, 2^{ème} gradin, sur le côté droit du bloc droit.

Partie gauche d'un bloc de marbre gris rectangulaire recoupé à droite et entaillé sur le dessus pour une encoche à usage de repose-pieds. La face antérieure est polie et porte l'inscription dont la moitié droite manque, avec une marge de 30cm du bord gauche.

Dim. de la partie visible du bloc : L: 0,70m x h: 27-29 ; h.l. : 1,5-2,2cm ; int. : 0,6-1.

GHW6423. Estampage n°48 (Archives A. Tziafalias, Larissa, deux exemplaires).

Photographies : de la pierre (pl. VII) et de l'estampage (ci-dessous).

Ζούπυρος Διοννυσ[- - - ἀπελευθε]-
 ρουθὲς ἀπὸ Θευζότ[οι - - - - -]

Zoupyros fils/dépendant de Dionnys(- -), affranchi par Theuzotos (- - -).

On ne peut proposer de restitution pour l'adjectif patronymique de l'affranchi car les possibilités sont multiples: Διοννύσ[ειος], connu à Phères, ou Διοννύσ[οδοῦρειος], attesté à Crannon ou encore Διοννύσ[ογένειος], comme dans le n° 21 ci-dessus, etc. Quant à Θεύζοτ[ος], c'est une forme encore non attestée d'un nom assez rare, Θεόζοτος, dont on ne relève que 22 attestations dans le *LGPN*, essentiellement en Grèce centrale : treize en Béotie, une en Locride et quatre en Thessalie, une à Thèbes de Phthiotide (ép. hellénistique), deux à Crannon (3^e-2^e siècle a. C.) et une à Larissa (dans un registre cadastral de 200-190⁹⁵).

95. Voir Chr. HABICHT, *Demetrias I* (1976), p. 161, EF, l. 18 (*SEG* 26, 676).



39 - Dédicace de [- - -] fille/dépendante de Daphnos

Inventaire ΔΘΛ 7 (Υποδομή 7, κυβόλιθος 15). *In situ* mais non visible car le bloc a été ré-enseveli. Bloc de marbre gris dont la face antérieure est à peine dégrossie, à l'exception d'un cartouche poli dans lequel est gravée l'inscription. Le bloc a été retaillé sur le dessus, ce qui a fait disparaître la première ligne de l'inscription.

Dim.: L: 1,53m x h: 0,26 ; h.l. : 1,4-1,9cm ; int. : 0,1-0,6.

GHW6439. Estampage n°7 (Archives A. Tziafalias, Larissa, deux exemplaires).

Photographies : de la pierre (pl. VIII) et de l'estampage (ci-dessous).

----- Δα]-
φνεία ἀπὸ Αὐτο-
νόας Ἀλκοταία ἀπε-
λευθερουθένσα ὀνέ-
θεικε *vacat*

N.C. : *sigma* lunaires mais *epsilon* droits, comme dans le n° 34? (cf. n°s 6, 28, 29 et 41).

(- - -) fille/dépendante de (Da)phnos, affranchie par Autonoa fille d'Alkotas, a consacré (cette offrande).

Avec une telle terminaison (-φνεία), l'adjectif patronymique de l'affranchie ne peut être que Δάφνος, un nom bien attesté partout, même si ce masculin en est la première attestation en Thessalie. On retrouve ici Autonoa fille d'Alkotas, *manumissor* d'Ἀντιόχα Ἀγισιλαεία dans le n° 5, avec le même type de formulaire (ἀπὸ + nom du *manumissor* placé avant ἀπελευθερουθένσας/—θένσα, cf. outre le n° 5, les n°s 15, 18, 28 et 41).



40 – (Dédicace de) [- -]oun fils/dépendant de Kal[lik]kleis

Inventaire ΔΘΛ 32 (Κλίμακες/K2β) *In situ*, Kerkis II, 2^{ème} rangée, sur le côté gauche du bloc gauche.

Partie droite d'un bloc de marbre gris, retaillé à gauche. L'inscription, dont la moitié gauche manque, est gravée dans un cartouche poli, et s'arrête à 55cm du bord droit, tandis que le reste de la face est à peine dégrossi.

Dim. de la partie visible du bloc : L: 0,71m x h: 23-28 ; h.l. : 1,4-1,7cm ; int. : 0,5-1.

GHW6424. Estampage n°32 (Archives A. Tziafalias, Larissa).

Photographies : de la pierre (pl. VIII) et de l'estampage (ci-dessous).

4 [- - -]ουν Καλ-
[λικ]λειος ἀπε-
[λευθε]ρουθὲς ἀ-
[πὸ - -]κουνος καὶ
[- - -]ινέτας Ἀρ-
[χελ]αείουν

N.C.: Seule la photographie permet de distinguer la première lettre de chacune des lignes, juste à la coupure de la pierre. L. 2: la première lettre pourrait être un *delta*, mais la barre horizontale (qui pourrait être un accident de la pierre) n'atteint pas exactement l'extrémité de la haste oblique droite, c'est pourquoi nous préférons lire ici un *lambda*. L.4 : en début de ligne, on distingue la partie droite d'un *kappa*. L.5: en début de ligne, on voit assez nettement un *iota* avant le *nu*.

(- -)oun fils/dépendant de Kal(lik)leis affranchi par (- -)koun et (- -)inéta, les enfants d'Ar(chél)aos.

On a, à la ligne 3, le nombre de lettres manquantes à gauche, soit quatre lettres. Aux autres lignes, ce nombre peut donc être de trois à quatre lettres, selon la largeur des lettres. Ceci permet de tenter quelques restitutions : ainsi l'adjectif patronymique de l'affranchi pourrait-il être Καλ[λικ]λεῖς, un nom commun partout dans sa forme en *koinè* (Καλλικληῆς) mais dont cette forme dialectale n'est jusqu'à présent connue qu'en Béotie et à Larymna en Phocide. Pour les noms des *manumissores*, les possibilités sont trop nombreuses pour permettre des restitutions : Νίκουν, Λάκουν, Μάκουν ou même Σίκουν pourraient convenir pour l'homme, tandis que la femme pourrait s'appeler Δαμαινέτα, Ἐπαινέτα, Τιμαινέτα, etc. Leur patronyme en revanche est très vraisemblablement Ἀρχέ[λ]αος, dans la mesure où la coupe syllabique et le nombre de lettres manquantes excluent le nom Ἀρ[ιστόλ]αος auquel on aurait aussi pu penser. Le nom Ἀρχέ[λ]αος est bien attesté en Thessalie, mais à Larissa, on n'en connaissait qu'une occurrence comme patronyme d'un tague (Ἀργέας Ἀρχελάειος, *IG IX 2*, 515) ; on peut à présent en ajouter une autre dans un décret de la cité pour un citoyen de Mitylène⁹⁶ où l'un des tages se nomme Ἀρχ[έ]λαος Τιμοσθένειος. Vu la date de ce décret (peu après 196 a. C.), ce tague pourrait être le père des deux *manumissores* ci-dessus.



41 - Dédicace de [- - -] fils/dépendant de [- -]todouros

Inventaire ΔΘΛ 18 (Υποδομή 18, κυβόλιθος 33). *In situ* mais non visible car le bloc a été ré-enseveli.

Bloc de marbre gris dont la face antérieure est à peine dégrossie, à l'exception d'un cartouche poli dans lequel est gravée l'inscription. Le bloc a été retaillé sur le dessus, ce qui a fait disparaître la première ligne de l'inscription.

Dim. du bloc : L: 1,42m x h: 0,27 ; du cartouche : l: 29cm x h: 12 ; h.l. : 1,5cm ; int. : 0,6-1.

96. Voir Br. HELLY et A. TZIAFALIAS, *BCH* 128-129 (2004-2005), p. 378-406, n° I.

GHW6355. Estampage n°18 (Archives A. Tziafalias, Larissa, deux exemplaires).
Photographies : de la pierre (pl. VIII) et de l'estampage (ci-dessous).

 τοδο[ύρ]ειος ἀπὸ Ἀρ-
 ναῖοι Θρασυδαεῖοι καὶ
 Σουστράτοι Θρασυδαεῖ-
 4 οὶ ἀπελευθερουθῆς
 κατ'τὸν νόμον *vac.*
 ὀνέθεικε *vacat*

N.C. : *sigma* et *epsilon* lunaires (cf. n^{os} 6, 28, 29, 34? et 39).

- - -, *fils/dépendant de [- -]todouros, affranchi par Arnaios fils de Thrasydaos et Soustratos fils de Thrasydaos, conformément à la loi, a consacré (cette offrande).*

A part un Ὀγγειστόδουρος attesté à Scotoussa au début du 2^e siècle a. C., on ne connaît pas de noms finissant en -τόδουρος en Thessalie. Toutefois, en *koinè*, les noms en -τόδωρος (théonymes pour la plupart) ne manquent pas (cf. *e.g.* Ἐκατόδωρος [dont on a une occurrence à Phères], Ἡφαιστόδωρος, Ὑπατόδωρος mais aussi Ἀριστόδωρος, Κλειτόδωρος, etc.). Ἀρναῖος et Θρασύδαος sont tous deux des noms rares à couleur thessalienne fortement marquée : sur les treize attestations d'Ἀρναῖος, dix proviennent de Thessalie et Θρασύδαος n'est connu que par quatre occurrences dont trois proviennent de Pharsale. Cette inscription est l'une des deux (cf. n° 43) où il est fait référence à une loi, comme dans les futures listes de versement de la taxe d'affranchissement où, sans être systématique elle apparaît fréquemment, portant soit sur les modalités d'affranchissement (ἀπελευθερωθεῖς κατὰ τὸν νόμον), soit sur le versement de la taxe (ἔδωκε τὰ γεινόμενα κατὰ τὸν νόμον). Ici, on ne saurait dire si κατ' τὸν νόμον, avec apocope de la préposition κατὰ comme il est normal en dialecte, porte sur ἀπελευθερουθῆς ou sur ὀνέθεικε, mais dans le n° 43, c'est manifestement la dédicace qui est faite "conformément à la loi".



42 - Dédicace de [- - -]

Inventaire ΔΘΛ 1 (Υποδομή 1, sans n° de κυβόλιθος). *In situ* mais non visible car le bloc a été ré-enseveli.

Bloc de marbre gris dont la face antérieure est à peine dégrossie, à l'exception d'un cartouche poli dans lequel est gravée l'inscription. Le bloc a été retillé sur le dessus, ce qui a fait disparaître au moins une ligne, peut-être deux, de l'inscription.

Dim. du bloc : L: 1,48m ; h: 0,26 ; du cartouche : l: 24cm x h: 15 ; h.l. ; 1-1,2cm ; int. : 1,2-1,5.

GHW6342. Estampage n°1 (Archives A. Tziafalias, Larissa).

Photographies : de la pierre (pl. VIII) et de l'estampage (ci-dessous).

[- - - ἀπελευθερου]-

θένσα ἀπὸ Προυτο-
μάχοι Λακουνεῖοι
ὀνέθεικε *vacat*

- - - *affranchie par Proutomachos fils de Lakoun, a consacré (cette offrande).*

Προυτόμαχος Λακούνειος est aussi *manumissor* d'Ἀπολλούνιος Βιθύειος dans le n° 6.



43 - Dédicace de - - -

Inventaire ΔΘΛ 36 (Κλίμακες, K12β). *In situ*, Kerkis XII, 2^{ème} rangée, sur le côté gauche du bloc gauche.

Partie droite d'un bloc de marbre gris, retaillé à gauche, dont la face antérieure est polie et porte l'inscription dont la moitié gauche manque. Une encoche, à usage de repose-pieds, a été creusée sur le dessus du bloc.

Dim. de la partie visible du bloc : L: 0,71m x h: 0,25-0,285 ; h.l. : 1,8-2cm ; int. : 0,5-0,6.

GHW6425. Estampage LAR-36 (Archives A. Tziafalias, Larissa).

Photographies : de la pierre (pl. VIII) et de l'estampage (ci-dessous).

[- - - - - ἀπελε]υθερουθένσα ἀπὸ *vacat*
[- - - - -]χείοι ὀνέθεικε κατ' τὸν νόμον

Comme dans le n° 41, on trouve ici mention d'une loi. Cette précision est ici en lien avec le verbe ὀνέθεικε, mais elle semble aussi avoir été rajoutée à la fin : en effet, si les lignes d'inégale longueur ne sont pas rares dans ce corpus, c'est le seul exemple d'un tel décalage.



44 - Fragment

Inventaire ΔΘΛ 49 (11?) (Κλίμακες). *In situ*, escalier 10, sur la contremarche de la première marche.

Bloc de marbre gris, retaillé à gauche pour former une marche d'escalier. La face antérieure est polie et porte l'inscription qui s'arrête à 54 cm du bord droit et dont les deux tiers gauches manquent.

Dim. de la partie visible du bloc : L: 0,78m x h: 0,285 ; h.l. : 1-1,5cm ; int. : 0,5-1,5.

GHW6364. Estampage n°49 (Archives A. Tziafalias, Larissa), non photographié.

Photographie de la pierre (pl. VIII)

[- - - - - ἀπελ]ευθερουθένσα
[ἀπὸ Εἰροδότοι? - -]ορείοι *vacat*
[καὶ - - - - - Εἰ]ροδοτεῖοι

Le patronyme du second *manumissor* est vraisemblablement [Ei]ρόδοτος, celui du premier pourrait être un nom en -πορος ou en -φορος. Bien que cette inscription soit très fragmentaire, les terminaisons d'adjectifs patronymiques masculins aux lignes 2 et 3 et l'importance des lacunes à gauche laissent penser qu'il y a là au moins deux *manumissores*, deux hommes, à patronymes différents. C'est le seul cas de ce genre, dans ce corpus, où d'autres affranchissements sont faits par des frères, des frères et soeurs, ou des groupes parent-enfants (cf. n^{os} 10, 13, 16, 31, 33, 40 et 41). A titre d'hypothèse, on pourrait voir dans ces deux hommes un père et son fils, c'est pourquoi nous proposons cette restitution à la ligne 2. L'importance de la lacune à la ligne 3 pourrait aussi permettre de supposer deux noms juxtaposés, avec accord de l'adjectif patronymique avec le plus proche, comme dans le n^o 31, auquel cas le groupe se composerait d'un père et ses deux fils.

45. Fragment

ΔΘΛ 52. *In situ*, escalier 11, sur la contremarche de la première marche.

Bloc de marbre gris retaillé à gauche pour former une marche d'escalier. La face antérieure est polie et porte l'inscription qui a presque entièrement disparu : il n'en subsiste que quelques lettres à l'extrémité droite.

GHW6431. Photographie de la pierre (pl. VIII) ; pas d'estampage.

[- - - - -]αία
[ἀπελευθερουθέ]νσα
[ἀπὸ - - - - -]ΑΔΑ

46. Fragment

ΔΘΛ 39. *In situ*, pierre posée perpendiculairement au-dessus du 1^{er} bloc de la parodos.

Bloc de marbre gris dont la face antérieure a été presque entièrement (retaillée dans l'épaisseur), à l'exception d'une partie conservée comme tenon. Les quelques lettres subsistantes se trouvent sur le tenon.

GHW6428. Photographie de la pierre (pl. VIII) ; pas d'estampage.

- - - - -
- - - - -]ειος ἀ-
[πελευθε]ρουθέ[ς]
[ἀπὸ - - - - -

47. Fragment

ΔΘΛ 19a. *In situ* mais non visible car le bloc a été ré-enseveli.

Bloc de marbre gris retaillé à gauche : seules quelques lettres, à l'extrémité droite ont subsisté.

GHW6427. Photographie de la pierre (pl. IX) ; estampage non numéroté (Archives A. Tziafalias, Larissa).

- - - - - ΟΣ
- - - - - ΑΠΙ-
- - - - -

48. Fragment

ΔΘΛ 33. *In situ* mais non visible car le bloc a été ré-enseveli.

Bloc de marbre gris retaillé dessus et à gauche. Il ne subsiste de l'inscription que quelques lettres de la dernière ligne.

GHW6436. Photographie de la pierre (pl. IX) ; pas d'estampage.

 ----- ὄνεθε]ικε

49. Fragment

ΔΘΛ 40. Kerkis I, 1^{er} gradin, bloc gauche.

Bloc de marbre gris incurvé, retillé pour former un gradin à face antérieure évidée sous bandeau.
 Le haut de quelques lettres est visible sur le front.

GHW6435. Photographie de la pierre (pl. IX) ; estampage TH03562 (Archives thessaliennes, Maison de l'Orient, Lyon).

... ΜΕΣΤΑ (?)

50. Fragment

ΔΘΛ 47. Kerkis III, 1^{er} gradin, bloc gauche.

Bloc de marbre gris incurvé, retillé pour former un gradin à face antérieure évidée sous bandeau.
 Le haut de quelques lettres est visible sur le front.

GHW6433. Photographie de la pierre (pl. IX) ; pas d'estampage.

traces de lettres

51. Fragment

ΔΘΛ 50. Kerkis XII, 1^{ère} rangée, bloc gauche.

Bloc de marbre gris incurvé, retillé pour former un gradin à face antérieure évidée sous bandeau.
 Le haut de quelques lettres est visible sur le front.

GHW6430. Photographie de la pierre (pl. IX) ; pas d'estampage.

- ΙΤΑΥΚΟΣ (?)

52. Fragment

ΔΘΛ 44. Kerkis IX, 1^{er} gradin, bloc gauche.

Bloc de marbre gris incurvé, retillé pour former un gradin à face antérieure évidée sous bandeau.
 Deux lettres sont visibles sur le bandeau.

GHW6429. Photographie de la pierre (pl. IX) ; pas d'estampage.

vacat AA vacat

Fragment de dédicace ou marque de pose ?

ABBREVIATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

- AAA *Αρχαιολογικά Ανάλεκτα ἐξ Ἀθηνῶν*
- ABSA *Annual of the British School at Athens*
- ΑΔ *Αρχαιολογικόν Δελτίον*
- AE *Αρχαιολογική Ἐφημερίς*
- AJA *American Journal of Archaeology*
- CID II J. BOUSQUET, *Les Comptes du quatrième et du troisième siècle*, (*Corpus des Inscriptions de Delphes II*) Paris, 1989.
- CID IV F LEFEVRE, *Documents Amphictioniques*, (*Corpus des Inscriptions de Delphes IV*) Paris 2002.
- FD III.1 É. BOURGUET, *Fouilles de Delphes, III. Épigraphie*. Fasc. 1, *Inscriptions de l'entrée du sanctuaire au trésor des Athéniens*, Paris 1929
- FD III.3 G. DAUX et A. SALAC, *Fouilles de Delphes*. Tome III: *Épigraphie*. Fasc. 3, *Inscriptions depuis le Trésor des Athéniens jusqu'aux bases de Gélon*, Paris, 1932.
- FD III.6 N. VALMIN, *Fouilles de Delphes*. Tome III: *Épigraphie*. Fascicule 6: *Les inscriptions du théâtre*, Paris, 1939.
- Gonnoi Br. HELLY, *Gonnoi*, Paris, 1973.
- I.Atrax R. BOUCHON, L. DARMEZIN, J.-Cl. DECOURT, Br. HELLY et G. LUCAS dans A. TZIAFALIAS (dir.), *Inscriptions d'Atrax en Pélasgotide* (Études épigraphiques 8), sous presse (EFA, Athènes).
- IG II² J. KIRCHNER, *Inscriptiones Graecae II et III: Inscriptiones Atticae Euclidis anno posteriores*, 2^e ed., Parts I-III, Berlin, 1913-1940
- IG IX 2 O. KERN, *Inscriptiones Graecae, IX 2. Inscriptiones Thessaliae*, Berlin, 1908.
- LGPN *Lexicon of Greek Personal Names*, tomes I-VB, Londres, 1987-2014
- Mulliez 1994 D. MULLIEZ, *Recherches sur les actes d'affranchissement delphiques*, Thèse de doctorat d'État (Université Paris I), 1994 (à paraître dans le *Corpus des Inscriptions de Delphes V*).
- ΠΑΕ *Πρακτικά της εν Ἀθηνῶν ἀρχαιολογικῆς Ἐταιρείας*
- SEG *Supplementum Epigraphicum Graecum*
- SGDI J. BAUNACK, *Die delphischen Inschriften*, in *Sammlung der griechischen Dialekt-Inschriften II*, herausgegeben von H. Collitz, Göttingen, 1899.
- ZPE *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*

PROSOPOGRAPHIE

Les chiffres renvoient aux numéros des inscriptions

A[- - -], patronymique d'Ανδρόνικος, affr. par [Αρι/Α(σ)]στίουν Κυ[- - -].....	3
Αγάθ[ου]ν, patronymique de Ζούπυρος, affr. par Πολύκλειτος Μεννίδατος.....	37
Αγείσαν[δρος] ου Αγεισάν[δρα]? <i>manumissor</i> par testament (?) d'Εύτυχος Δίννειος.....	13
Αγείσιλαος, patronymique d'Αντιόχα, affr. par Αύτονόα Αλκοταία.....	5
Αγείσιπολις Θεμιστοκλεαία, <i>manumissor</i> , avec son frère Πιστογένειος et sa sœur Έρμιόνα, de Σούσσας Πλατούρειος, épouse de Πολύνεικος Γλαυκιάδατος.....	33
Αίσχίνα, affr. par Αμμο(ύ)νειος Διοδούρειος.....	1
Αίσχίνας, père de Πελεία.....	8
Αλκότας, père d'Αύτονόα.....	5, 39
Άλχιππος (<i>sic</i>), père d'Αριστοκλειδάς.....	23
Αμμίχα Τριτεύτοι, affr. par Δαμεινέτα Νικουναία.....	2
Αμμο(ύ)νειος Διοδούρειος, <i>manumissor</i> d'Αίσχίνα.....	1
Αμφίνοος Μνασιμάχειος, <i>manumissor</i> de Κλέου Έρμαφιλεία.....	18
Ανδρ[- -], père de [- -]ρέτα.....	20
Ανδρόνικος Α[- - -], affr. par [Αρι/Α(σ)]στίουν Κυ[- - -].....	3
Αγνία Αντιγονεία, affr. par Θέρσιππος Αστίππειος.....	4
Αντίγονος, patronymique d' Αγνία.....	4
Αντίγονος, père d'Ιπποκράτειος.....	6
Αντιόχα Αγεισιλαεία, affr. par Αύτονόα Αλκοταία.....	5
Ανφίας, père de Νικοκρατεία.....	9
Απολλόδουρος, père de Μνάσιππος.....	33
Απολλούνιος Βιθύειος, affr. par Προυτόμαχος Λακούνειος.....	6
[Αρι]στίουν ου [Α(σ)]στίουν Κυ[- - -], <i>manumissor</i> d'Ανδρόνικος Α[- - -].....	3
Αριστίουν, père d'Αριστοκλέας.....	11
Αριστοκλέας, père d'Αριστόμαχος.....	12
Αριστοκλέας Αριστιούνειος, <i>manumissor</i> d'Εύπορία.....	11
Αριστοκλειδάς Αλχιππειος, <i>manumissor</i> de Νικασού Νικουναία.....	23
Αριστόμαχος Αριστοκλέαιος, <i>manumissor</i> d' Εύπραξις Βιθυεία.....	12
Αρναίος Θρασυδάειος, <i>manumissor</i> , avec son frère Σουστράτος, de [- - -]τοδο[ύρ]ειος.....	41
Αρτεμισ(ία) Κριτοφυλεία, <i>manumissor</i> d'Ασκληπαιάδας Δαμοκράτειος.....	7
Αρχ[- - ο]νεία, <i>manumissor</i> de Σουστρά[τα - - -].....	34
Αρχ[χέλ]λαος, père de [- -]κουν et [- -]ινέτα.....	40
Ασκληπαιάδας Δαμοκράτειος, affr. par Αρτεμισ(ία) Κριτοφυλεία.....	7
[Α(σ)]στίουν ου [Αρι]στίουν Κυ[- - -], <i>manumissor</i> d'Ανδρόνικος Α[- - -].....	3
Άστιππος; père de Θέρσιππος.....	4
Αστομένειος Παναγάθειος, <i>manumissor</i> , avec son frère Λυκόρμ[ας], de Σουσικρατεία Σοφω[νεία].....	31
Αύτονόα Αλκοταία, <i>manumissor</i> d'Αντιόχα Αγεισιλαεία.....	5
Αύτονόα Αλκοταία, <i>manumissor</i> de [- - - Δα]φνεία.....	39
Βίθυς, patronymique d'Απολλούνιος, affr. par Προυτόμαχος Λακούνειος.....	6
Βίθυς, patronymique d'Εύπραξις, affr. par Αριστόμαχος Αριστοκλέαιος.....	12
Γλαυκιάδας, père de Πολύνεικος.....	33
Γλαυκίας Σουκλέαιος, affr. par Νικάσιππος Πυθογένειος.....	14
Γνάθιππος (sans patronyme), <i>manumissor</i> , avec Προυτόμαχος, de Έρμιας.....	16
Δαμεινέτα Διοννυσογενεία, <i>manumissor</i> de Νικαία Δικαιδαία.....	21
Δαμεινέτα Νικουναία, <i>manumissor</i> d'Αμμίχα Τριτεύτοι.....	2
Δαμάσιππος [- - -], <i>manumissor</i> de Εΐρεχος Έρατούνειος.....	15
Δαμοκράτειος, patronymique d'Ασκληπαιάδας, affr. par Αρτεμισ(ία) Κριτοφυλεία.....	7
[Δά]φνος, patronymique de [- - -].....	39
Δεινόστρατος Εύρυλόχειος, <i>manumissor</i> , avec sa mère Πανθειρίς Ίπολυτέα et ses frères Τεισάμενος et Ίππόλυτος, d'Έργασίουν Κριτούνειος.....	10
Δικαιδάς, patronymique de Νικαία, affr. par Δαμεινέτα Διοννυσογενεία.....	21
Δίννις, patronymique d'Εύτυχος, affr. par [- - - και] των παιδων Μύλληρος και Λ/Α?[- - -].....	13
Διόδουρος, patronymique de [Σ]τρατονίκα.....	35
Διόδουρος, père d'Αμμο(ύ)νειος.....	1

Διόδουρος, père de Καρίνα.....	35
Διοκλέας, patronymique de Διονυσία, affr. par Πελεία Αίσχιναιά.....	8
Διονυσ[- -], patronymique de Ζούπυρος, affr. par Θεύζο[τος - - -].....	38
Διονυσογένεις, père de Δαμινέτα.....	21
Διονυσία Διοκλεαία, affr. par Πελεία Αίσχιναιά.....	8
Εἰρήνα Εὐδεξεία, affr. par Νικοκρατεία Ἀνφιαία.....	9
Εἴρεχος Ἐρατούνειος, affr. par Δαμάσιππος [- - -].....	15
[Εἰρόδοτος? - - -]όρειος.....	44
[Εἰ]ρόδοτος, père de [- - -].....	44
Ἐπιγίνεις Πολυστράτειος, <i>manumissor</i> de Ταύρος Σαλβικεῖος.....	36
Ἐράτουν, patronymique de Εἴρεχος, affr. par Δαμάσιππος [- - -].....	15
Ἐργασίου Κριτούνειος, affr. par Πανθειρὶς Ἴππολυτέα et ses enfants Δεινόστρατος, Τεισάμενος, Ἴππόλυτος Εὐρυλοχείοι.....	10
Ἐρμάφιλος, patronymique de Κλέου, affr. par Ἀμφίνους Μνασιμάχειος.....	18
Ἐρμία, affr. par Γνάθιππος καὶ Προυτόμαχος (sans patronyme).....	16
Ἐρμιόνα Θεμιστοκλεαία, <i>manumissor</i> , avec son frère Πιστογένεις et sa sœur Ἀγαισιπολίς, de Σούσσας Πλατούρειος, épouse de Μνάσιππος Ἀπολλοδουρείος.....	33
Εὐβίο[τος], père de ΣΙ[- - -].....	28
Εὐδέξιος, patronymique d'Εἰρήνα, affr. par Νικοκρατεία Ἀνφιαία.....	9
Εὐίππος, père de Προυτόμαχος.....	26
Εὐπορία, affr. par Ἀριστοκλέας Ἀριστιούνειος.....	11
Εὐπραξίς Βιθειά, affr. par Ἀριστόμαχος Ἀριστοκλεαίος.....	12
Εὐρύλογος, père de Δεινόστρατος, Τεισάμενος et Ἴππόλυτος, époux de Πανθειρὶς Ἴππολυτέα.....	10
Εὐτυχὸς Δίννειος, affr. par [- - - καὶ] τοῦν παίδουν Μύλληος καὶ Λ/Α?[- - -], exécuteurs testamentaires d'Ἀγείσαν[δρος/-α].....	13
Ζούπυρος Ἀγαθ[οῦ]νειος, affr. par Πολύκλειτος Μεννίδαῖος.....	37
Ζούπυρος Διονυσ[- - -], affr. par Θεύζο[τος - - -].....	38
Θεαγένεις, patronymique de Ῥείσος, affr. par Νυμείνιος Μνασίου.....	29
Θεμιστοκλέας, père de Πιστογένεις, Ἐρμιόνα et Ἀγαισιπολίς.....	33
Θέρσιππος Ἀστίππειος, <i>manumissor</i> d'Ἀγνία Ἀντιγονεία.....	4
Θεύζο[τος - - -], <i>manumissor</i> de Ζούπυρος Διονυσ[- - -].....	38
Θρασύδαος, père d'Ἀρναῖος et Σούστρατος.....	41
Ἴπποκράτεις Ἀντιγόνειος, gymnasiarque.....	6
Ἴππόλυτος, père de Πανθειρὶς.....	10
Ἴππόλυτος Εὐρυλόχειος, <i>manumissor</i> , avec sa mère Πανθειρὶς Ἴππολυτέα et ses frères Δεινόστρατος et Τεισάμενος, d'Ἐργασίου Κριτούνειος.....	10
Ἴππο(σ)τράτα Μνασιπεία, affr. par Κλεύμαχος Κλεάδαῖος.....	17
Καλ[λικ]λεῖς, père de [- - -]ουν.....	40
Καρίνα Διοδουρεία, <i>manumissor</i> de [Σ]τρατονίκα Διοδουρεία.....	35
Κελέ[ε]ας, patronymique de Ῥόδα, affr. par [- - - - -].....	30
Κλεάδας, père de Κλεύμαχος.....	17
Κλέαρχος, patronymique de Παρμονίς, affr. par Μνασίας Πουτάλειος.....	25
Κλέου Ἐρμαφιλεία, affr. par Ἀμφίνους Μνασιμάχειος.....	18
Κλεύμαχος Κλεάδαῖος, <i>manumissor</i> d'Ἴππο(σ)τράτα Μνασιπεία.....	17
Κόττυφος, père de Στράτουν.....	19
Κρίτουν, patronymique d'Ἐργασίου, affr. par Πανθειρὶς Ἴππολυτέα et ses enfants Δεινόστρατος, Τεισάμενος et Ἴππόλυτος Εὐρυλοχείοι.....	10
Κριτόφυλος, père d'Ἀρτεμισ(ία).....	7
Κυ[- - -], père de [Ἀρ]ιστίουν ou [Ἀ(σ)]ιστίουν.....	3
Λάκουν, père de Προυτόμαχος.....	6, 42
Λεοντίσκος, affr. par Στράτουν Κοττύφειος.....	19
Λυκόρμ[ας] Παναγάθειος, <i>manumissor</i> , avec son frère Ἀστομένειος, de Σουσικρατεία Σοφω[νεία].....	31
Μεννίδαῖος, père de Πολύκλειτος.....	32, 37
Μνασίας, père de Νυμείνιος.....	29
Μνασίας Πουτάλειος, <i>manumissor</i> de Παρμονίς Κλεαρχεία.....	25

Μνασίμαχος, père d'Ἀμφίνοος.....	18
Μνάσιππος Ἀπολλοδοῦρειος, éroux d' Ἑρμιόνα Θεμιστοκλεαία.....	33
Μνάσιππος, patronymique de Ἴππο(σ)τράτα, affr. par Κλεύμαχος Κλεάδαιος.....	17
Μόλυκκος Νικουνίδατος, gymnasiarque.....	14
Μύλλης? [- - -], <i>manumissor</i> avec (son père/sa mère? et son frère/sa sœur?) d'Εὐτυχος Δίννειος.....	13
Μυρσίνα Τ[- -] Θραίσσα, affr. par [- -]ρέτα Ἄνδρ[- -].....	20
Νικαία Δικαιδαία, affr. par Δαμαινέτα Διοννυσογενεία.....	21
Νικαία Σουκρατεία, affr. par Φάλαικος Προμάχειος.....	22
Νικάσιππος Πυθογένειος, <i>manumissor</i> de Γλαυκίας Σουκλέαιος.....	14
Νικασοῦ Νικουναία, affr. par Ἀριστοκλείδας Ἀλχίππειος.....	23
Νικοκρατεία Ἄνφιαία, <i>manumissor</i> d' Εἰρεῖνα Εὐδεξεία.....	9
Νικοστράτα Πιθουναία, <i>manumissor</i> de Π[- - - -].....	24
Νίκουν, patronymique de Νικασοῦ, affr. par Ἀριστοκλείδας Ἀλχίππειος.....	23
Νίκουν, père de Δαμαινέτα.....	2
Νικουνίδατος, père de Μόλυκκος.....	14
Νυμείνιος Μνασίατος, <i>manumissor</i> de Ῥείσος Θεαγένειος.....	29
Πανάγαθος, père d'Ἀστομένειος et de Λυκόρμ[ας].....	31
Πανθεῖρις Ἴππολυτέα, <i>manumissor</i> , avec ses fils Δεινόστρατος, Τεισάμενος, Ἴππόλυτος Εὐρυλοχείοι, d'Ἐργασίουν Κριτούνειος.....	10
Παρμονίς Κλεαρχεία, affr. par Μνασίας Πουτάλειος.....	25
Πάτρουν, patronymique de Φυσίς, affr. par [- - -].....	27
Πελεία Αἰσχναία, <i>manumissor</i> de Διονυσία Διοκλεαία.....	8
Περιγένειος, patronymique de Φίλων, affr. par Προυτόμαχος Εὐίππειος.....	26
Πίθουν, père de Νικοστράτα.....	2
Πιστογένειος Θεμιστοκλέαιος, <i>manumissor</i> , avec ses soeurs Ἑρμιόνα et Ἀγαισιπολίς, de Σούσσας Πλατούρειος.....	33
Πλάτουρ, patronymique de Σούσσας, affr. par Πιστογένειος, Ἑρμιόνα et Ἀγαισιπολίς Θεμιστοκλεαίοι.....	33
Πολύκλειτος Μεννίδατος, <i>manumissor</i> de Ζούπυρος Ἀγαθ[οῦ]νειος.....	37
Πολύκλειτος Μεννίδατος, <i>manumissor</i> de Σούσος Σούσειος.....	32
Πολύνεικος Γλαυκιάδαιος, éroux d'Ἀγαισιπολίς Θεμιστοκλεαία.....	33
Πολύστρατος, père d'Ἐπιγίνεις.....	36
Πούταλος, père de Μνασίας.....	25
Πρόμαχος, père de Φάλαικος.....	22
Προυτόμαχος (sans patronyme), <i>manumissor</i> , avec Γνάθιππος, de Ἑρμιας.....	16
Προυτόμαχος Εὐίππειος, <i>manumissor</i> de Φίλων Περιγένειος.....	26
Προυτόμαχος Λακούνειος, <i>manumissor</i> de [- - -].....	42
Προυτόμαχος Λακούνειος, <i>manumissor</i> de Ἀπολλούνιος Βιθύειος.....	6
Πυθ[- - -], affr. par ΣΙ[- - -] Εὐβιό[τειος].....	28
Πυθογένειος, père de Νικάσιππος.....	14
Ῥείσος Θεαγένειος, affr. par Νυμείνιος Μνασίατος.....	29
Ῥόδα Κελ[ε]αία, affr. par [- - -].....	30
Σαλβικος, patronymique de Ταύρος, affr. par Ἐπιγίνεις Πολυστράτειος.....	36
ΣΙ[- - -] Εὐβιό[τειος], <i>manumissor</i> de Πυθ[- - -].....	28
Σουκλέας, patronymique de Γλαυκίας, affr. par Νικάσιππος Πυθογένειος.....	14
Σουκράτειος, patronymique de Νικαία, affr. par Φάλαικος Προμάχειος.....	22
Σουσικρατεία Σοφω[νεία], affr. par Ἀστομένειος καὶ Λυκόρμ[ας] Παναγαθείοι.....	31
Σούσος, patronymique de Σούσος, affr. par Πολύκλειτος Μεννίδατος.....	32
Σούσος Σούσειος, affr. par Πολύκλειτος Μεννίδατος.....	32
Σούσσας Πλατούρειος, affr. par Πιστογένειος, Ἑρμιόνα et Ἀγαισιπολίς Θεμιστοκλεαίοι.....	33
Σουστρά[τα - - -], affr. par Ἀρχ[- - -]ο]νεία.....	34
Σούστρατος Θρασυδάειος, <i>manumissor</i> , avec son frère Ἀρναίος, de [- - -]τοδο[ύρ]ειος.....	41
Σόφω[ν], patronymique de Σουσικρατεία, affr. par Ἀστομένειος καὶ Λυκόρμ[ας] Παναγαθείοι.....	31
[Σ]τρατονίκα Διοδουρεία, affr. par Καρίνα Διοδουρεία.....	35
Στράτου Κοττύφειος, <i>manumissor</i> de Λεοντίσκος.....	19
Τ[- - -], patronymique de Μυρσίνα Θραίσσα, affr. par [- -]ρέτα Ἄνδρ[- -].....	20
Ταύρος Σαλβικεῖος, affr. par Ἐπιγίνεις Πολυστράτειος.....	36
Τεισάμενος Εὐρυλόχειος, <i>manumissor</i> , avec sa mère Πανθεῖρις Ἴππολυτέα et ses frères Δεινόστρατος et Ἴππόλυτος,	

d'Εργασίου Κριτούνιος.....	10
Τριτεύτας, patronymique d'Αμμίχα, affr. par Δαμινέτα Νικουεία.....	2
Φάλακος Προμάχειος, <i>manumissor</i> de Νικαία Σουκρατεία.....	22
Φίλων Περιγένιος, affr. par Προυτόμαχος Εύιππειος.....	26
Φυσίς Πατρυνεία, affr. par [- - - -].....	27

NOMS FRAGMENTAIRES

[- -]ινέτα Αρχ[χελ]αεία, <i>manum.</i> avec son frère [- -]κουν, de [- -]ουν Καλ[λίκ]λειος.....	40
[- -]κουν Αρχ[χελ]αείος, <i>manum.</i> avec sa sœur [- -]ινέτα, de [- -]ουν Καλ[λίκ]λειος.....	40
[- -]ορος, père de [Είροδοτος?]	44
[- - ο]υν, père de Αρχ[- -].....	34
[- -]ουν Καλ[λίκ]λειος, affr. par [- -]κουν et [- -]ινέτα Αρχ[χελ]αείοι.....	40
[- -]ρέτα Ανδρ[- -], <i>manum.</i> de Μυρσίνα Τ[- -] Θραίσσα.....	20
[- -]τόδο[υρ]ος, patronymique de [- -].....	41

INDEX DES INSCRIPTIONS

01.....	13	19	27	37.....	40
02.....	13	20	28	38.....	41
03.....	14	21	28	39.....	42
04.....	15	22	29	40.....	42
05.....	16	23	29	41.....	43
06.....	17	24	30	42.....	44
07.....	18	25	31	43.....	45
08.....	18	26	31	44.....	45
09.....	19	27	32	45.....	46
10.....	20	28	32	46.....	46
11.....	21	29	33	47.....	46
12.....	21	30	34	48.....	46
13.....	22	31	34	49.....	46
14.....	23	32	35	50.....	47
15.....	24	33	36	51.....	47
16.....	25	34	38	52.....	47
17.....	26	35	39		
18.....	26	36	39		

LOCALISATION DES INSCRIPTIONS ENCORE VISIBLES (23)

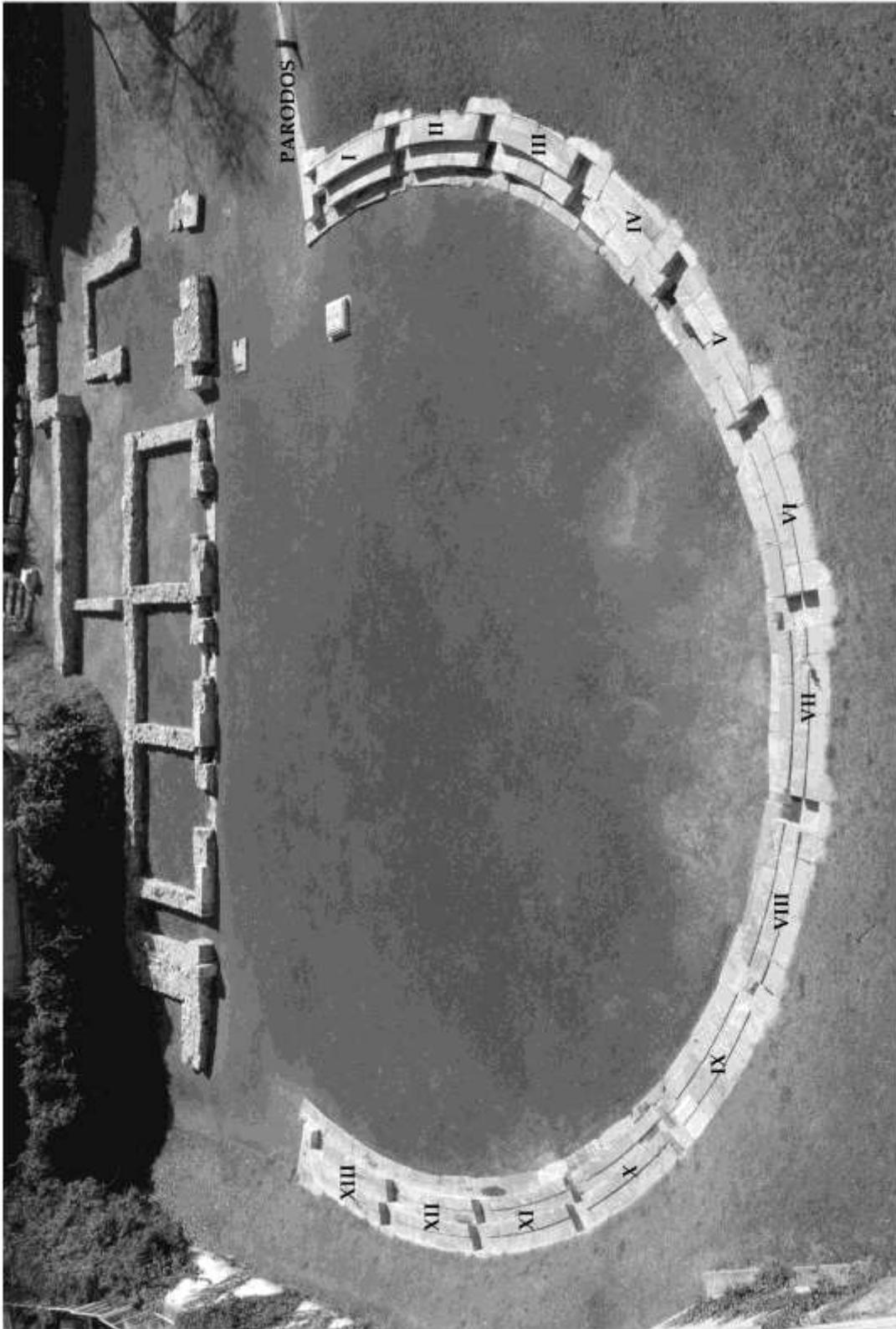
Les directions (droit, gauche) se comprennent en allant de gauche à droite, pour les marches (1^{ère}, 2^{ème}), en allant de bas en haut.

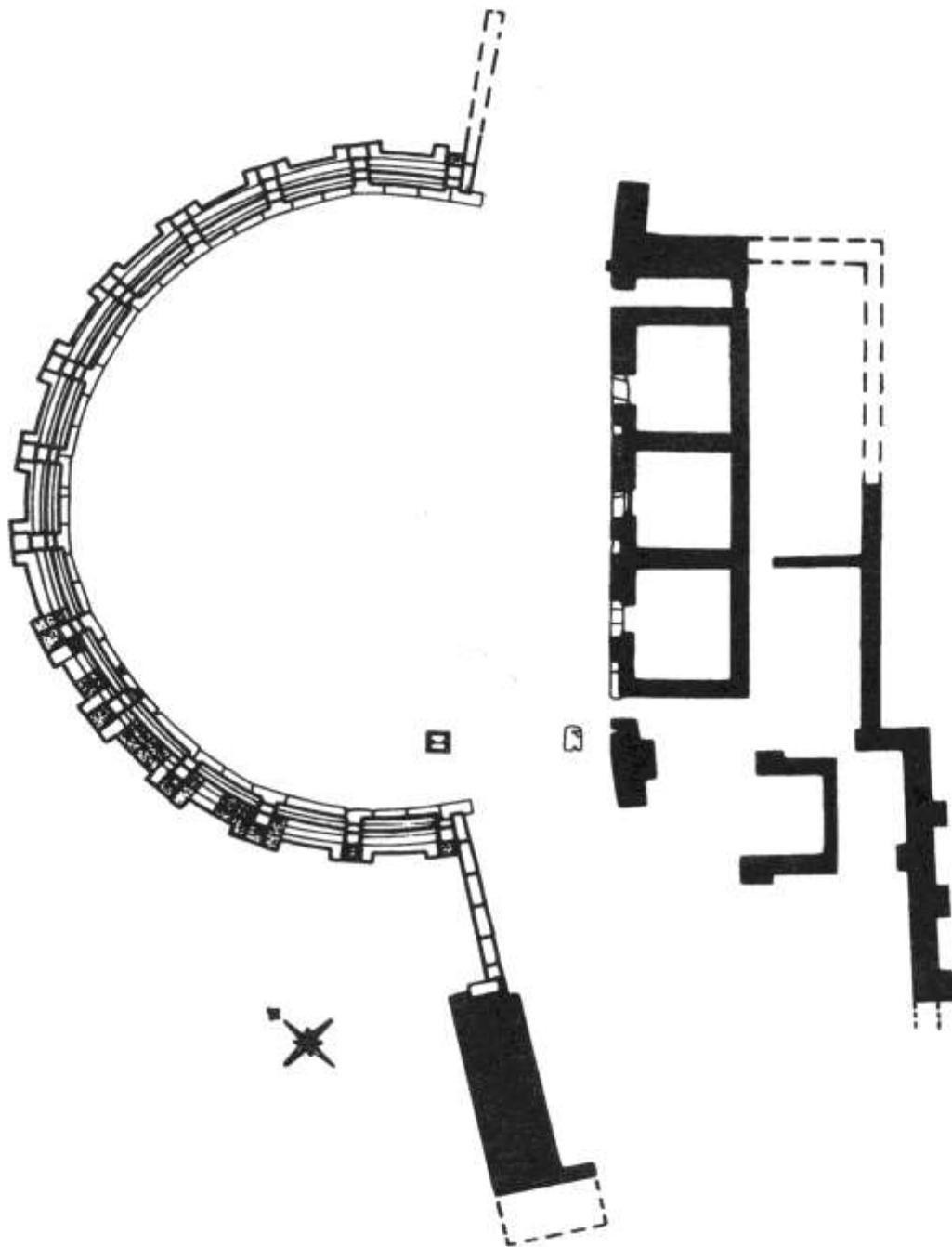
Parodos	8 (6356), bloc 1 11 (6357), bloc 2 17 (6358), bloc 3 4 (6359), bloc 4 2 (6199), bloc 5 24 (6360), bloc 6 46 (6428), frg. sur tenon du bloc au-dessus du bloc 1
Escalier 1	20 (6362), contremarche 1 ^{ère} marche
Kerkis I	31 (6361), 2 ^e gradin, côté gauche du bloc gauche 49 (6435), 1 ^{er} gradin, frg. sur front bloc gauche
Kerkis II	40 (6424), 2 ^e gradin, côté gauche du bloc gauche
Escalier 3	3 (6200), contremarche 1 ^{ère} marche
Kerkis III	50 (6433), 1 ^{er} gradin, frg. sur front bloc gauche
Escalier 4	13 (6201), contremarche 1 ^{ère} marche
Kerkis VI	38 (6423), 2 ^e gradin, côté droit du bloc droit
Kerkis VII	15 (6434), 1 ^{er} gradin, sur front bloc central
Kerkis IX	27 (6366), 1 ^{er} gradin, frg. sur front du bloc central 30 (6203), 1 ^{er} gradin, frg. sur front du bloc droit 52 (6429), 1 ^{er} gradin, frg. sur front bloc gauche
Escalier 10	44 (6364), contremarche 1 ^{ère} marche
Escalier 11	45 (6431), contremarche 1 ^{ère} marche
Kerkis XII	43 (6425), 2 ^e gradin, côté gauche du bloc gauche 51 (6430), 1 ^{er} gradin, sur front bloc gauche

CONCORDANCE N^{OS} INVENTAIRE / N^{OS} CORPUS / N^{OS} CODES

Lar. 321	n°19	GHW4124
ΔΘΛ01	n°42	GHW6342
ΔΘΛ02	n°36	GHW6343
ΔΘΛ03	n°25	GHW6349
ΔΘΛ04	n°06	GHW6437
ΔΘΛ05	n°18	GHW6345
ΔΘΛ06	n°23	GHW6438
ΔΘΛ07	n°39	GHW6439
ΔΘΛ08	n°37	GHW6440
ΔΘΛ09	n°14	GHW6350
ΔΘΛ10	n°09	GHW6353
ΔΘΛ11	n°07	GHW6421
ΔΘΛ12	n°26	GHW6351
ΔΘΛ13	n°33	GHW6420
ΔΘΛ14	n°05	GHW6344
ΔΘΛ15	n°16	GHW6454
ΔΘΛ16	n°32	GHW6347
ΔΘΛ17	n°12	GHW6348
ΔΘΛ18	n°41	GHW6355
ΔΘΛ19	n°22	GHW6352
ΔΘΛ19α	n°47	GHW6427
ΔΘΛ20	n°21	GHW6346
ΔΘΛ21	n°29	GHW6354
ΔΘΛ22	n°08	GHW6356
ΔΘΛ23	n°11	GHW6357
ΔΘΛ24	n°17	GHW6358

ΔΘΛ25	n°04	GHW6359
ΔΘΛ26	n°02	GHW6199
ΔΘΛ27	n°24	GHW6360
ΔΘΛ28	n°20	GHW6362
ΔΘΛ29	n°03	GHW6200
ΔΘΛ30	n°13	GHW6201
ΔΘΛ31	n°31	GHW6361
ΔΘΛ32	n°40	GHW6424
ΔΘΛ33	n°48	GHW6436
ΔΘΛ34	n°35	GHW6455
ΔΘΛ36	n°43	GHW6425
ΔΘΛ37	n°10	GHW6422
ΔΘΛ38	n°34	GHW6457
ΔΘΛ39	n°46	GHW6428
ΔΘΛ40	n°49	GHW6435
ΔΘΛ43	n°15	GHW6434
ΔΘΛ44	n°52	GHW6429
ΔΘΛ45	n°27	GHW6366
ΔΘΛ46(8)	n°30	GHW6203
ΔΘΛ47	n°50	GHW6433
ΔΘΛ48	n°38	GHW6423
ΔΘΛ49(11)	n°44	GHW6364
ΔΘΛ50	n°51	GHW6430
ΔΘΛ50-51	n°01	GHW6426
ΔΘΛ52	n°45	GHW6431
---	n°28	GHW6456





Plan du second théâtre de Larissa - Extrait de: A. Tziafalias, *Archaïologikon Deltion* 42 (1987 [1992]), p.277.



1



2



3



4

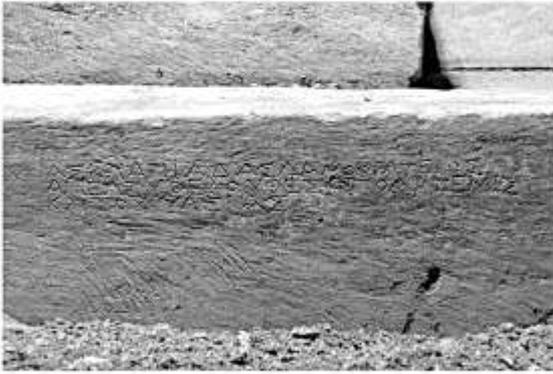


5



6

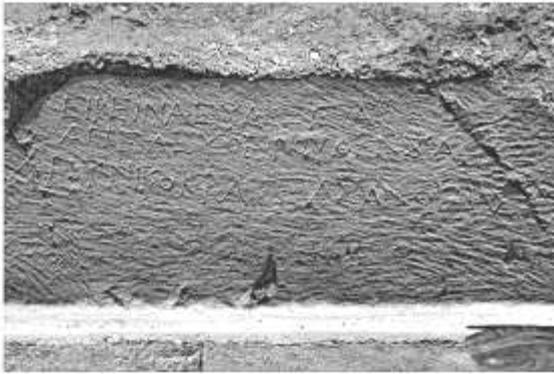
PLANCHE IV



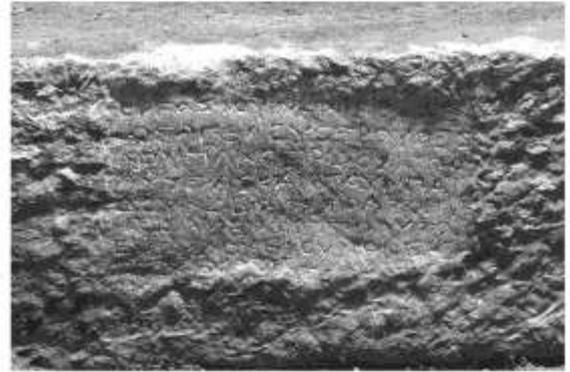
7



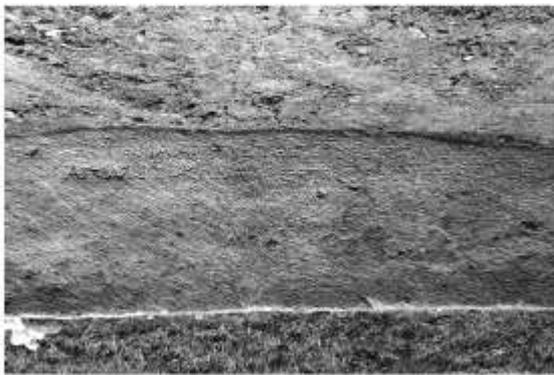
8



9



10



11



12



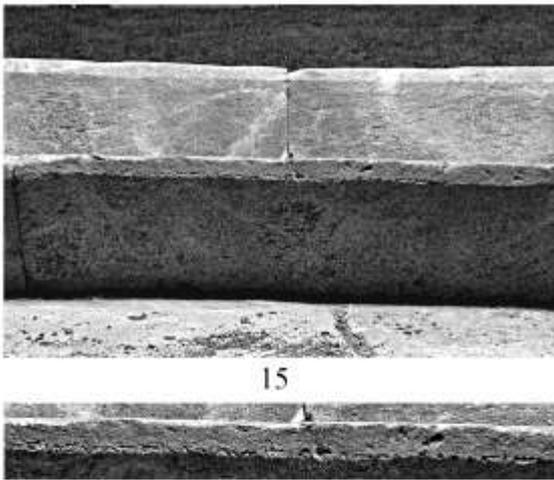
13



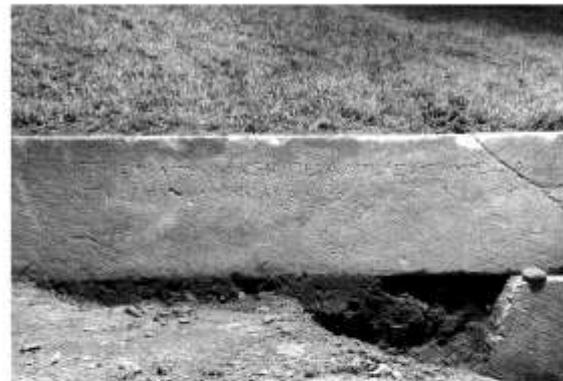
14



16



15



17



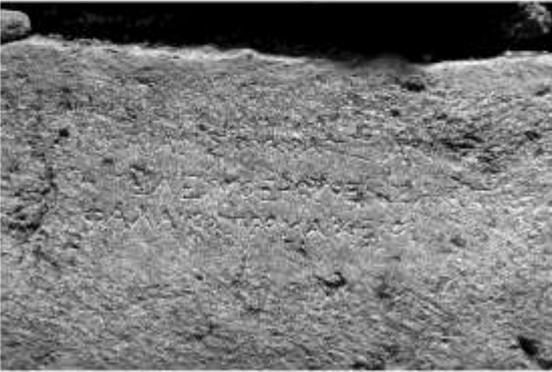
18



20



21



22



23



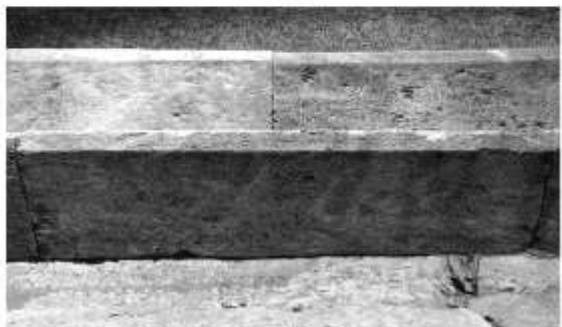
24



25



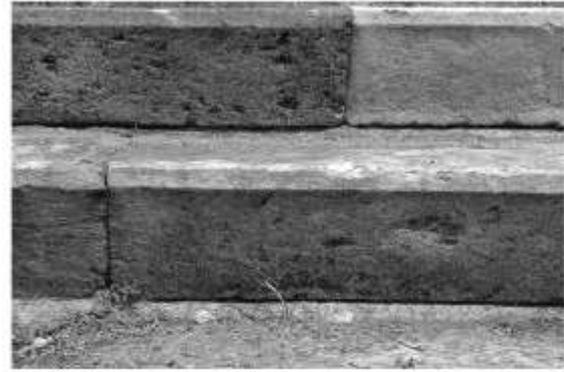
26



27



29



30



31



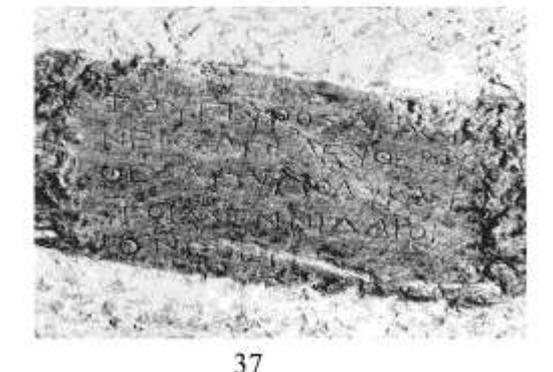
32



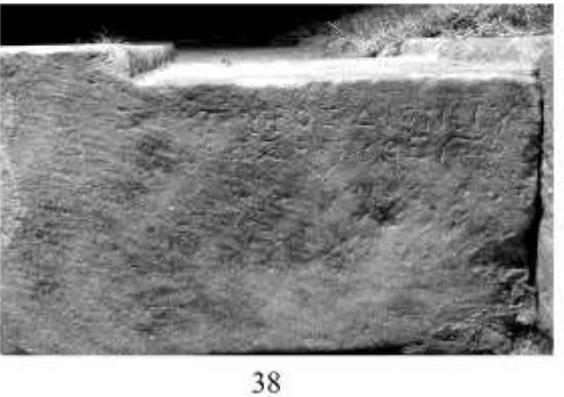
33



36



37



38



39



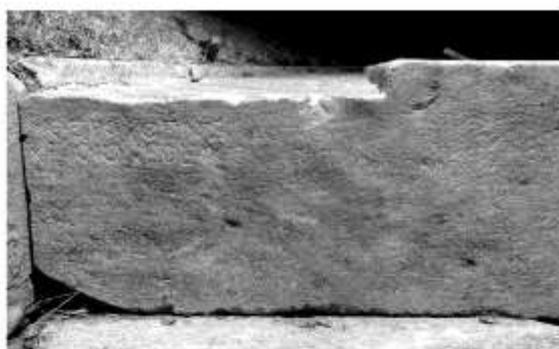
40



41



42



43



44



45

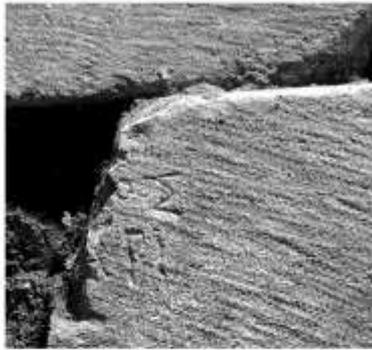


46



46 (inscription)

PLANCHE IX



47



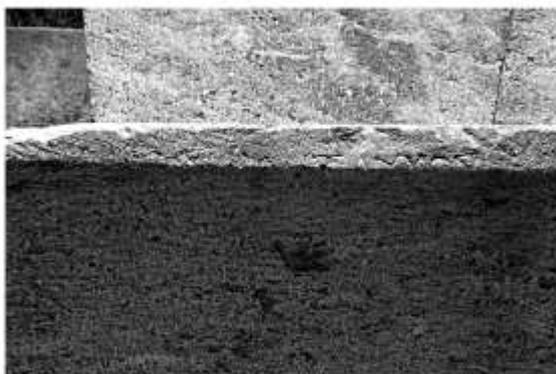
48



49 (+ détail de l'inscription)



50 (+ détail de l'inscription)



51 (+ détail de l'inscription)



52 (+ détail de l'inscription)

